

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE - Contrat
territorial de relance et de
transition écologique
(CRTE).**

-=

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
16/09/21

Date d'affichage :
16/09/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 69

Nombre de Conseillers
votants : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 22 septembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEECZAK, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Bernard DESTOMBES, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Patricia COUPET-VERRIER suppléante de M. Jean-Marie GONDRY, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Michel HERBIN suppléant de Mme Francine GOMEL, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Stéphane LINIER, M. Alain BRISON représenté(e) par Mme Jocelyne DOGNA, M. Sébastien VAN HYFTE représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT.

Absent(e)(s) :

M. Xavier BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Philippe LEMOINE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Roger LURIN.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

La circulaire du Premier Ministre n°6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique a confirmé la contractualisation comme étant le mode de relation

privilegié entre l'État et les territoires associés au Plan de relance.

Dans ce cadre, le périmètre retenu pour l'élaboration du CRTE Saint-Quentinois, en accord avec les élus locaux, est celui de l'arrondissement de Saint-Quentin qui regroupe trois établissements publics de coopération intercommunale, soit 125 communes :

- La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois,
- La Communauté de communes du Pays du Vermandois,
- La Communauté de communes du Val de l'Oise.

Le CRTE a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique des territoires signataires.

La transition écologique constitue l'axe transversal du contrat.

Le CRTE regroupe les dispositifs de contractualisation existants dans une approche transversale et vise à simplifier l'accès des collectivités aux crédits de l'Etat.

Le CRTE Saint-Quentinois se décompose en trois axes constituant le projet de territoire :

- Un territoire entreprenant et attractif ;
- Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble ;
- Un territoire éco responsable.

Ce contrat s'inscrit dans une démarche évolutive et pluriannuelle d'une durée de 6 ans. Il pourra être enrichi, au gré de l'évolution du projet de territoire, de l'avancement des opérations ou des opportunités de financement proposées par l'Etat ou d'autres contributeurs.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le contrat de relance et de transition écologique tel que présenté en annexe ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer le contrat territorial de relance et de transition écologique ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre de cette convention et à accomplir toutes formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 voix contre et 1 absence adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210922-53661-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27 septembre 2021

Publication : 30 septembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE *pour l'arrondissement de Saint-Quentin*

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
pour le territoire de l'arrondissement de Saint-Quentin

ETABLI ENTRE

- L'État, représenté par le Préfet de l'Aisne, Thomas CAMPEAUX
- Le Conseil départemental de l'Aisne, représenté par son Président, Nicolas FRICOTEAUX
- La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, représentée par sa Présidente, Frédérique MACAREZ ;
- La Communauté de communes du Pays du Vermandois, représentée par son Président, Marcel LECLERE ;
- La Communauté de communes du Val de l'Oise, représentée par son Président, Didier BEAUVAIS ;

Ci-après dénommés les parties du contrat ;

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduit dans les Contrats de Plan Etat-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long termes, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit ainsi l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités

La circulaire du Premier Ministre n°6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Périmètre et modalités d'élaboration du contrat de relance et de transition écologique :

En accord avec les élus du territoire, il a été décidé d'élaborer un CRTE à l'échelle de l'arrondissement de Saint-Quentin regroupant les trois établissements publics de coopération intercommunale, soit 125 communes :

- **La communauté d'agglomération du Saint-Quentinois ;**
- **La communauté de communes du Pays du Vermandois ;**
- **La communauté de communes du Val de l'Oise.**

Cette échelle a été jugée pertinente dans la mesure où elle permet d'atteindre une taille critique, tout en correspondant à un secteur géographique qui peut développer une stratégie partagée en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Contexte :

L'arrondissement de Saint-Quentin s'insère dans un territoire rural avec Saint-Quentin en ville centre et motrice. Ce territoire reste un territoire à taille humaine avec ses 130 000 habitants répartis sur 126 communes, représentant 25 % de la population axonaise.

Située à la croisée des chemins entre 5 pôles urbains importants que sont Lille, Paris, Amiens, Reims et Bruxelles, Saint-Quentin dispose d'un positionnement stratégique conséquent. Les nombreuses voies d'accès, qu'elles soient autoroutières ou ferroviaires, connectent le territoire à la mégalopole européenne. Le Saint-Quentinois reste un territoire à taille humaine avec une population qui, depuis ces dernières années, évolue tant sur le plan géographique que démographique.

L'arrondissement de Saint-Quentin dispose donc de nombreux atouts qu'il est nécessaire de valoriser, afin de poursuivre son développement et son rayonnement dans le nord de l'Aisne.

a. De l'attractivité

La centralité du territoire par rapport aux grands pôles économiques européens est un atout essentiel à développer pour attirer les entreprises, d'autant plus que l'acquisition de biens immobiliers est possible à prix attractifs.

Le Saint-Quentinois offre de l'emploi, et un potentiel important en termes de santé – son hôpital, premier employeur du département est le plus important après celui d'Amiens -, d'éducation, de services, de commerces...

La compétitivité du territoire passe également par l'animation de la filière économique avec la création de ZAE, de market place ou le lancement d'un programme d'actions avec les acteurs locaux de l'alimentation.

L'appareil de formation s'est bien structuré depuis plusieurs années. Il existe un parc de lycées étoffé, dont le lycée Condorcet à Saint-Quentin, campus des métiers et des qualifications de la plasturgie et de la métallurgie, qui comprend un large éventail de formations post-baccalauréat, tout en intégrant une plate-forme collaborative éducation-entreprises, Innovaltech. Un pôle universitaire a vu le jour, rassemblant sur un même site l'IUT et l'INSSET, tous deux dépendant de l'Université de Picardie Jules Verne, offrant des cursus jusqu'au doctorat dans le domaine du numérique. L'école d'ingénieurs des sciences aérospatiales ELISA est également présente au sein de l'arrondissement (deux campus uniquement en France).

L'action de l'Agglo en matière d'enseignement supérieur est déclinée au sein du Schéma de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, document cadre fixant la vision stratégique pour le territoire ayant pour objectifs de permettre aux jeunes d'étudier près de chez eux, d'attirer les jeunes de l'extérieur ou encore de permettre aux entreprises locales de recruter les forces vives dont elles ont besoin. Le soutien aux entreprises locales spécialisées dans la robotique ou l'ouverture d'une antenne du CNAM et de l'IAE permettront notamment de retrouver une population jeune et active.

Sur le Saint-Quentinois, l'agriculture joue également un rôle prépondérant dans l'économie. Terre fertile avec les limons sur sous-sol calcaire ou crayeux qui couvrent entre autres le Vermandois, l'Aisne a été précurseur dans la culture de la betterave à sucre. Le territoire fournit un quart de la production nationale et l'usine d'Origny-Sainte-Benoite est devenue la plus grande distillerie de betteraves au monde (100.000 tonnes de sucre blanc/an).

L'industrie saint-quentinoise dépend pour partie de grands groupes : Yamaha pour MBK, Soproc et Fapagau à Gauchy, filiales de l'Oréal, Le Bourget, quasi dernière entreprise textile de l'Aisne à Fresnoy-le-Grand, Nexans à Bohain-en-Vermandois, Mondelez à Jussy... Produisant du matériel de cuisine haut de gamme, l'entreprise Le Creuset à Fresnoy-le-Grand, est maintenant la plus importante du département avec plus de 700 salariés. Par ailleurs, l'arrondissement a également pris part au programme « Territoires d'Industrie » afin d'apporter dans le territoire des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie.

De plus, le Saint-Quentinois, 2^{ème} territoire touristique du département, captive d'abord par son éclectisme culturel et patrimonial : le musée du Touage de Riqueval, le circuit Stevenson, la Maison de Marie-Jeanne, le village des métiers d'Antan, les sites d'Histoire...

Mais également grâce à une belle offre d'équipements sportifs qui permet de proposer aux habitants une large gamme d'activités ; notamment avec les complexes omnisports évolutifs couverts, les établissements aquatiques (piscine Jean Bouin, piscine de Gauchy et le complexe de la BULLE) et les infrastructures du pôle de la Clé des Champs à Clastres (circuit de vitesse, piste d'essais industriels et d'accélération, circuit de moto-cross).

La requalification du port de Plaisance de Saint-Quentin, la réhabilitation de maisons éclusières sont des projets majeurs pour permettre le développement du tourisme fluvial et fluvial de l'arrondissement et du département. Sources des fleuves Somme et Escaut, traversé par la rivière Oise qui a donné son appellation à une des trois intercommunalités (CCVO), il existe, au sein de l'arrondissement de Saint-Quentin, un réseau de voies fluviales sur lequel le territoire pourrait largement tirer parti de la proximité du chantier du canal Seine-Nord Europe. De surcroît, l'arrondissement concentre 9 actions sur 15 du plan départemental du tourisme fluvial et fluvial :

- Action n° 2 : Réaménager le port de Saint-Quentin ;
- Action n° 4 : Renforcer le déploiement des véloroutes/voies vertes sur les chemins de halage et autour des voies navigables ;
- Action n° 5 : Raccorder le canal de Saint-Quentin au canal de la Somme ;
- Action n° 6 : Permettre le passage libre et mettre en valeur le tunnel de Riqueval ;
- Action n° 7 : Créer un véritable parcours Stevenson dans l'Aisne ;
- Action n° 8 : Redonner vie aux nombreuses maisons éclusières vacantes ;
- Action n° 9 : Valoriser la source de l'Escaut à Gouy ;
- Action n° 12 : Renforcer l'offre d'hébergements atypiques en lien avec le tourisme fluvial ;
- Action n° 15 : Connecter les voies navigables aux points d'intérêt touristique proches.

b. L'enjeu de la mobilité et de la cohésion

L'arrondissement joue un rôle attractif au cœur de l'Eurorégion des Hauts-de-France. Son influence s'exerce sur la partie orientale de la Somme, Péronne, Ham, le sud du Cambrésis, ainsi que sur une partie des arrondissements de Laon (secteur Chauny-Tergnier) et de Vervins (Guise et Wassigny).

La mobilité régionale, nationale et internationale est facilitée sur le territoire grâce à son positionnement géostratégique intéressant : situé au centre d'un réseau routier et autoroutier (A26 - A29) très dense et disposant de lignes ferroviaires lui offrant une proximité aux grandes capitales européennes Paris (1h15), Londres, Bruxelles. Cette proximité aux capitales permet également aux habitants du territoire de profiter des différents aéroports parisiens et bruxellois.

La mobilité au sein du territoire repose principalement sur l'utilisation de la voiture. La ruralité du territoire pose des difficultés dans le développement des mobilités douces en raison des grandes distances à parcourir domicile-travail (15 min : temps de trajet moyen domicile/lieu de travail).

Il est toutefois à noter le déploiement du service Déclik Pro, de transport à la demande pour les déplacements inter-agglomération et la volonté des intercommunalités de développer les aires de stationnements pour le co-voiturage, les pistes cyclables, ou les navettes en complément des transports en communs existants.

Le développement d'alternatives au tout-voiture est un enjeu difficile mais essentiel, qui s'inscrit dans la construction du schéma directeur des cycles, volet important du projet de territoire de la CASQ.

c. Une richesse naturelle et patrimoniale

Le Saint-Quentinois bénéficie d'un cadre de vie reconnu notamment grâce à sa richesse

naturelle et patrimoniale.

Parmi les atouts naturels remarquables, on dénombre notamment de nombreux espaces verts disséminés sur le territoire (à l'image des sources de la Somme à Fonsommes et de l'Escaut à Gouy), la réserve naturelle nationale des marais d'Isle et le parc d'Isle situés au cœur de la Ville de Saint-Quentin, la Vallée de la Somme ou encore les nombreux sentiers de randonnées. Véritable bulle de nature au cœur des Hauts-de-France, l'un des enjeux est la préservation de la biodiversité.

De plus, comme la commune de Bohain-en-Vermandois au sein de la CCPV, la CASQ, reconnue Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte depuis 2016, poursuit et amplifie sa politique énergétique et écologique. Elle est également engagée dans une démarche volontaire appelée Cit'ergie, label européen d'excellence, qui distingue la performance des meilleures politiques territoriales énergétiques et climatiques des collectivités.

L'adaptation au changement climatique et la réduction de l'impact des activités humaines sur l'environnement sont donc des priorités de l'agglomération qui s'est engagée dans un Plan Climat Air Energie (PCAET) qui représentera la feuille de route écologique et énergétique du territoire pour 6 ans.

La réponse du territoire à la transition écologique se fera également par une meilleure valorisation et la réduction des déchets, par des projets d'amélioration des consommations d'énergie dans les bâtiments ou par le développement d'un parc automobile vert.

Identification des orientations stratégiques :

Les éléments de diagnostic issus du terrain ont fait ressortir une vision prospective du territoire autour de trois orientations :

1. Un territoire entreprenant et attractif ;
2. Un territoire garant du vivre ensemble et du cadre de vie ;
3. Un territoire éco-responsable.

Cette vision a permis de mettre en perspective des objectifs et des pistes d'actions à mener ou à poursuivre dans le cadre de la rédaction du CRTE et d'en définir sa stratégie collective à mener en lien avec les partenaires institutionnels.

Le CRTE constitue une ligne directrice pour tous les projets de l'arrondissement de Saint-Quentin. C'est un cap, une ambition pour le Saint-Quentinois, qui par son hétérogénéité et sa position stratégique dans les Hauts-de-France, dispose d'un grand potentiel de développement. Le fil rouge de ce contrat demeure la transition écologique, déjà intégrée dans l'ensemble des politiques publiques à travers des démarches partenariales REV3, le PAT et des actions concrètes sur le territoire la lutte contre le gaspillage, la sensibilisation au tri (par exemple, la CCVO intervient dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes au tri des déchets)...

1. Objet du contrat

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du Saint-Quentinois a pour objectif **d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets** contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de ce territoire composé de 3 intercommunalités (urbain et rural).

Le CRTE s'inscrit :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, le CRTE s'enrichit de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

Ce contrat de relance et de transition écologique doit répondre à deux enjeux.

- Premièrement, il est une **feuille de route commune qui associe les acteurs du territoire au plan France Relance**. Les dispositifs du plan France Relance répondent non seulement à un objectif conjoncturel de reprise, mais définissent aussi des évolutions structurelles pour le territoire sur la période 2020-2026. Il formalise ainsi les principaux axes stratégiques d'action.
- Deuxièmement, le CRTE est un **outil de simplification du paysage contractuel**. Alors que les contrats préexistants étaient nombreux et parfois enchevêtrés, le CRTE les regroupe et les dépasse dans une approche transversale. Ce faisant, il renforce à une échelle suffisamment grande mais cohérente, celle de l'arrondissement, la lisibilité du projet de territoire, ainsi que l'efficacité pour le décliner.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de l'arrondissement de Saint-Quentin autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable en mobilisant l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations de l'arrondissement.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Ce contrat est une **démarche évolutive et pluriannuelle d'une durée de 6 ans**, appuyée notamment sur le plan de relance puis le contrat de plan Etat-Région. Il ne vise pas à retracer ou identifier tous les projets, ni à arrêter une programmation définitive.

[2. Articulation des politiques contractuelles et du CRTE](#)

L'arrondissement du Saint-Quentinois regroupe plusieurs dispositifs contractuels préexistants, qu'il conviendra d'articuler avec le présent CRTE :

- la convention cadre du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Département de l'Aisne et des EPCI du territoire ;
- le plan d'action 2020-2024 de développement du tourisme fluvestre dans l'Aisne ;
- le plan de gestion de la Somme amont et affluents pour la CASQ ;
- le programme « Territoires d'industrie » duquel relève la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;
- le Plan Alimentaire Territorial (PAT) élaboré par la Communauté d'Agglomération du

Saint-Quentinois;

- le Plan Climat-Air-Energie territorial engagé sur la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois pour la durée 2019-2024;
- la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV) signée sur la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois;
- le Schéma de Cohérence Territoriale sur la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et les Communautés de Communes du Pays du Vermandois et du Val de l'Oise (caduc)
- le dispositif Petites villes de demain pour les communes de Bohain-en-Vermandois et Fresnoy-le-Grand;
- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) communautaire, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPHA-RU) dans le centre Bourg de Bohain-en-Vermandois et la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) dans le centre-bourg de Fresnoy-le-Grand;
- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en cours sur la Communauté de Communes du Pays du Vermandois;
- dans le cadre de la GEMAPI, le programme de restauration et d'entretien de la rivière Omignon amont avec le soutien de l'Agence de l'Eau – 2019-2023 ;
- le programme Action cœur de ville à Saint-Quentin;
- le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) à Saint-Quentin dont le dossier a été présenté lors du comité d'engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine le 17 décembre 2020 – financement de 110 millions d'euros;
- Le contrat de ville de Saint-Quentin;
- Le dispositif « Cité éducative » de la ville de Saint-Quentin ;
- Le dispositif « Cité de l'emploi » de la ville de Saint-Quentin ;
- La Convention Territoriale Globale signée le 10 décembre 2019 entre la CAF et la Communauté de Communes du Pays du Vermandois ;
- le programme France Services (quatre structures dans l'arrondissement de Saint-Quentin : la Maison France Services de Ribemont et le Service Public itinérant de la CCPV labellisés en 2020, le bus France Services de Saint-Quentin - 1^{er} bus France Services en France – et le Relais Service Publics de Saint-Simon labellisés en 2021)

3. Suivi et durée du contrat

Le présent contrat entre en vigueur dès sa signature.

Il est conclu pour une durée de la mandature afin d'accompagner au mieux les collectivités parties au contrat dans leur projet de territoire.

Le CRTE du Saint-Quentinois pourra être amendé en continu afin d'intégrer de nouveaux projets et de tenir compte d'évènements survenant sur le territoire.

Un bilan de l'exécution des actions du contrat sera établi en 2026 et validé par les parties et partenaires qui y ont contribué.

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués dans le temps.

Les objectifs détaillés ainsi que leurs indicateurs de suivi seront précisés dans chaque fiche action.

4. Gouvernance et organisation du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une

gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

La mise en œuvre du présent contrat est supervisée par la « task force » de l'arrondissement de Saint-Quentin qui devient, par la suite, le comité de pilotage réuni autant que de besoin, coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par les Présidents des trois structures intercommunales, ou leurs représentants. En plus des présidents des trois structures intercommunales, y seront systématiquement associés les partenaires du présent contrat.

Le CRTE s'inscrira dans le cadre du comité de pilotage départemental, présidé par le Préfet, et de l'animation globale du plan de relance conduite par le sous-préfet à la relance auprès de lui.

Des outils de participation citoyenne seront mis en œuvre. Pour la CASQ, le Conseil de développement de l'Agglo du Saint-Quentinois sera consulté autant que de besoin tout au long de l'exécution du contrat. Pour les autres structures intercommunales, des outils de participation citoyenne seront mis en place ultérieurement.

5. Financement

Le plan de relance « France relance » est en partie territorialisé. Le financement se fera grâce notamment :

- aux dotations de l'État aux collectivités (dotation d'équipement des territoires ruraux, dotation de soutien à l'investissement local, FNADT)
- aux appels à projet nationaux, pour lesquels l'État dans l'Aisne accompagnera les porteurs de projets
- aux différents opérateurs de l'État (ANCT, ANAH, ADEME, Banque des territoires, agence de l'eau, agence du sport, etc).

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches actions sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6. Communication

La communication sur les orientations et les réalisations du contrat de relance et de transition écologique du territoire de l'arrondissement du Saint-Quentinois sera effectuée par l'utilisation du kit de communication du plan de relance.

7. Orientations stratégiques

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches actions annexées au présent contrat, après concertation des élus du territoire, des partenaires et des représentants de la société civile du territoire.

Les services de l'État seront consultés pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

1) Orientation stratégique n°1: Un territoire éco responsable

L'enjeu écologique doit se conjuguer avec la relance de l'activité dans le territoire du Saint-Quentinois, qui passe par une transformation de l'économie pour bâtir une croissance économe en ressources naturelles, moins émettrice de gaz à effet de serre et respectueuse de la biodiversité.

Pour y parvenir, les mesures et outils du plan France Relance permettront une réduction directe des émissions de gaz à effet de serre : rénovation énergétique des bâtiments, décarbonation des sites industriels, verdissement du parc automobile et développement des transports doux.

Par ailleurs, la relocalisation d'activités de production en France, et sur le territoire saint-quentinois, contribuera à la transition écologique du territoire.

L'État accompagne les collectivités pour réussir leur transition écologique. Dans l'Aisne, de façon bimensuelle, le comité de direction de la Préfecture de l'Aisne examine, sous l'autorité et l'impulsion du Préfet, le suivi des objets de la vie quotidienne (OVQ), notamment ceux liés à la transition écologique :

OVQ 7	Augmenter le recours au chèque énergie
OVQ 8	Réduire l'usage aux pesticides et produits phyto-sanitaires
OVQ 9	Accompagner les ménages dans la rénovation thermique de leur logement
OVQ 10	Interdire les plastiques à usage unique et améliorer le recyclage du plastique
OVQ 11	Instaurer des zones à faibles émissions
OVQ 12	Déployer le plan vélo
OVQ 65	Garantir 50 % de produits bio ou locaux dans les cantines

A ce titre, trois priorités stratégiques ont été identifiées :

A) Axe stratégique n°1: Travaux de rénovation énergétique

Enjeux et objectifs :

Au titre de la rénovation des bâtiments publics des collectivités, l'État mobilise 9 millions d'euros dans l'aide pour les projets de rénovation thermique en 2021 dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Un effort particulier doit être mené en matière d'habitat collectif : l'appel à projet à destination des bailleurs sociaux permettra une accélération de cette rénovation énergétique. Via notamment les financements de l'ANAH, il s'agit aussi de maximiser le recours au dispositif « MaPrimeRénov », qui a déjà permis la rénovation de 1 669 logements dans le département en février 2021, et au crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE/PME.

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Rénover les bâtiments publics des collectivités
- Promouvoir l'utilisation des matériaux biosourcés dans les constructions

B) Axe stratégique n°2: Développement durable

Enjeux et objectifs :

Il est essentiel d'accentuer les efforts de prévention et de sensibilisation de tous les producteurs de déchets, afin de réduire la production à la source. Les intercommunalités poursuivent leurs actions sur les aménagements nécessaires à l'amélioration du tri sélectif des déchets afin de réduire la part d'enfouissement.

Par ailleurs, l'économie circulaire encourage l'activité industrielle et agricole locale, le développement de nouvelles filières et le recours à l'emploi local. Elle vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. Cette vision de l'économie circulaire doit se penser à l'échelle de l'arrondissement. Elle y trouve toute sa pertinence du fait de la complémentarité des territoires ruraux et urbains.

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Moderniser le réseau des déchetteries
- Développer la mise en place de composteurs collectifs
- Développer un projet territorial alimentaire à l'échelle de l'arrondissement
- Déployer la mobilité durable
- Mettre en œuvre le CRTE agricole à l'échelle de l'arrondissement
- Accompagner les projets structurants de l'arrondissement en matière de développement durable (par exemple le projet de construction et d'installation d'une chaufferie CSR porté par l'entreprise SUEZ sur le site TEREOS d'Origny-Sainte-Benoîte)

C) Axe stratégique n°3: Sécurisation et préservation des ressources

Enjeux et objectifs :

L'exploitation des ressources à un rythme supérieur au cycle naturel de leur renouvellement conduit à appauvrir le territoire, avec des répercussions graves sur la biodiversité.

Les cours d'eau et leurs berges constituent des lieux vitaux pour de nombreuses espèces (poissons, libellules, amphibiens), pour les déplacements des mammifères ou le repérage dans l'espace des espèces aériennes. De même, les zones humides, (prairies alluviales et les tourbières), sont considérées comme réservoirs de biodiversité. Maintenir des milieux et leurs liens entre eux (continuité écologique) est un des enjeux centraux pour la préservation de la biodiversité.

Face aux enjeux du changement climatique, le territoire doit s'adapter à ses conséquences, particulièrement dans le domaine de la gestion de l'eau. Ayant des compétences en matière d'eau, d'assainissement et de la gestion des milieux naturels, les territoires sont au cœur de ces problématiques. Ainsi, ils sont les mieux placés pour mener la réflexion sur l'état des milieux, des pressions, des acteurs de ces pressions et sur les réponses à apporter.

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Sécuriser les ressources en eau potable (schéma directeur du cycle de l'eau ; étude gouvernance eau potable CCVO)
- Garantir la préservation du patrimoine écologique (parc d'isle, plan départemental tourisme fluvial et fluvestre)
- Promouvoir la vente de produits locaux (PAT)

2) Orientation stratégique n°2: Un territoire attractif et entreprenant

Le territoire saint-quentinois est doté de beaucoup d'atouts et de savoir-faire. Il convient de renforcer encore sa compétitivité et son attractivité, en favorisant les créations d'emploi et l'accompagnement des entreprises.

A ce titre, le tourisme est un réel atout pour le territoire : créateur d'emplois, apporteur de chiffre d'affaires pour les professionnels, fédérateur autour d'initiatives originales...

Par ailleurs, le Plan France Relance doit contribuer à la modernisation de l'appareil productif et d'un investissement massif dans les technologies d'avenir. De ce point de vue, la baisse des impôts de production, ainsi que le renforcement du soutien à la recherche, à la formation et au développement des compétences, ouvrent des perspectives majeures.

Trois priorités stratégiques ont été identifiées :

A) Axe stratégique n°1: Tourisme

Enjeux et objectifs :

Le positionnement géostratégique du territoire saint-quentinois lui confère un important potentiel touristique :

- La communauté d'agglomération du Saint-Quentinois possède la réserve naturelle nationale des Marais d'Isle, unique site NATURA 2000 de préservation faune et flore, qui dispose d'un rayonnement national voire international. S'y ajoute le pôle historique et culturel que constitue la ville de Saint-Quentin, autour notamment de sa Basilique, sa grande place, de ses musées et de son patrimoine architectural et notamment Art Déco.
- La communauté de communes du Pays du Vermandois participe au développement du tourisme fluvial et fluvestre via le tunnel de Riqueval ;
- La communauté de communes du Val de l'Oise met à l'honneur la vie d'anciens hommes politiques comme Nicolas de Condorcet via sa maison natale à Ribemont.

Aisne Tourisme a mené un diagnostic touristique, dressant les grandes orientations de la destination à l'échelle de l'arrondissement.

La perspective des Jeux olympiques de 2024 constitue une opportunité pour les territoires de remettre à niveau leurs équipements sportifs et hôteliers. La ville de Saint-Quentin a d'ailleurs été labellisée « Terres de Jeux ».

Le plan d'actions 2020 – 2024 pour le développement du tourisme fluvestre dans l'Aisne vise à favoriser une forme de tourisme plus douce et respectueuse de l'environnement, et à

développer les activités connexes afin d'attirer les touristes et de bénéficier des retombées économiques.

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Renforcer l'attractivité des infrastructures portuaires et des voies d'eau (aménager le port de plaisance de Saint-Quentin et le port fluvial d'Origny-Sainte-Benoite, réhabiliter les maisons éclésières...)
- Mettre en valeur le patrimoine naturel par l'aménagement des espaces touristiques (balisage et praticabilité des chemins de randonnées et aménagement des pistes cyclables...)
- Assurer une continuité territoriale et touristique entre les intercommunalités

B) Axe stratégique n°2: Animation de la filière économique

Enjeux et objectifs :

Préserver et renforcer l'armature industrielle, commerciale, artisanale et de services du territoire, dans une logique de desserte optimale des populations représente un enjeu majeur pour le territoire saint-quentinois.

Il s'agit de maintenir et de renforcer l'offre de proximité au cœur des centralités urbaines et rurales afin d'améliorer la réponse aux besoins des populations résidant sur ce territoire ; mais également d'accompagner les entreprises du territoire dans leur développement et favoriser l'accueil de nouvelles structures.

Le territoire de la CASQ a été sélectionné au titre du programme national « Territoires d'industrie », illustrant la vivacité de son tissu industriel et les opportunités existant pour le territoire. Le programme vise à donner des impulsions au territoire grâce à un binôme élu local-industriel, avec un pilotage assuré par les Conseils régionaux. La dynamique de ce dispositif est un gage de la réussite industrielle et économique du territoire. Des synergies peuvent ainsi être trouvées au titre de la structuration de réseau, de la création d'emploi ou encore de la formation.

Les différentes politiques publiques mises en œuvre visent à affirmer le saint-quentinois comme un espace connecté et innovant. Cela implique d'accroître les opportunités de nouveaux relais de croissance, notamment en complétant l'offre de formation supérieure existante afin de soutenir les filières d'avenir en lien avec le bassin de l'emploi du saint-quentinois. Il s'agit aussi d'encourager le dynamisme de l'économie locale en favorisant le rayonnement des zones d'activités économiques communautaires, sources d'attractivité pour le territoire.

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Soutenir l'emploi dans l'arrondissement ;
- Soutenir le déploiement des formations (adaptées aux métiers en tension, formations universitaires, dans le cadre des grands projets de l'arrondissement et de la Région Hauts-de-France comme le chantier du Canal Seine Nord Europe)
- Soutenir les implantations de nouvelles entreprises et le développement des

entreprises locales (en lien avec le programme « Territoire d'Industries »).

C) Axe stratégique n°3 : Équipements d'attractivité

Enjeux et objectifs :

Le territoire dispose de nombreuses friches. Dans l'objectif de « zéro artificialisation nette », elles constituent une opportunité. Dans le cadre du plan de relance, l'État déploie un fonds de 300 millions d'euros pour financer des opérations de recyclage des friches et la transformation de foncier déjà artificialisé (acquisition, démolition, dépollution), pour des opérations d'aménagement urbain.

Leur réhabilitation constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires afin de maîtriser l'étalement urbain, de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de protéger les sols contre leur artificialisation.

Par ailleurs, l'amélioration et la diversification des équipements de loisirs, culturels et sportifs aura un impact positif sur le développement et l'attractivité du territoire.

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Réhabilitation des friches (requalification de la friche du maréchal Juin avec construction d'une pépinière d'entreprises, d'un bâtiment de formation, d'une résidence étudiante et d'une maison de service aux étudiants ; réhabilitation de la friche industrielle de Bohain-en-Vermandois...)
- Amélioration et diversification des équipements de loisirs, culturels et sportifs.

3) Orientation stratégique n°3: Un territoire au plus proche des habitants, garant du vivre ensemble et du cadre de vie

La crise sanitaire génère un impact en matière d'inégalités, de pauvreté et d'exclusion. La relance du territoire doit par conséquent être inclusive. En particulier, le soutien vers l'emploi des jeunes et des populations les plus vulnérables est essentiel.

Dans le cadre du plan France Relance, le renforcement des moyens consacrés à la formation, à l'école, aux équipements publics, ainsi qu'à la réhabilitation du parc social et aux projets de mobilité du quotidien, pourront générer des changements sensibles sur le terrain.

Trois priorités stratégiques ont été identifiées :

A) Axe stratégique n°1: Construction et réhabilitation d'équipements publics

Enjeux et objectifs :

Afin de maintenir une concentration forte des équipements et des services publics sur le territoire, les élus se sont engagés depuis plusieurs années dans leur réhabilitation : construction de cantines, réhabilitation de mairies, réfection des églises...

Dans une perspective de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des habitants et en complément de l'axe « équipements d'attractivité », plusieurs projets d'équipements publics doivent être restaurés.

Les différents dispositifs opérationnels d'intervention (listés ci-dessous) doivent contribuer à la modernisation des équipements publics du territoire, la préservation du patrimoine architectural, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une stratégie d'amélioration de l'habitat public et privé et de lutte contre la vacance et l'habitat dégradé.

A cet effet, les infrastructures publiques construites et réhabilitées participeront à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

- Action Cœur de ville à Saint-Quentin (réinvestir les centres-villes et favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville)
- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain sur Saint-Quentin (transformation en profondeur du quartier Europe en intervenant majoritairement sur l'habitat et les équipements publics)
- Petites villes de demain (accompagner les communes de Bohain-en-Vermandois & Fresnoy-le-Grand pour concrétiser leur projet de territoire tout au long du mandat municipal)

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Créer ou restaurer des bâtiments publics (création d'une micro crèche sur le territoire de la CCVO, écoles de la CASQ, piscines sur le territoire saint-quentinois...)

B) Axe stratégique n°2: Services aux usagers

Enjeux et objectifs :

La préservation de services publics en milieu rural est un enjeu essentiel pour les habitants de ce territoire, qui souhaitent conserver un niveau de vie comparable à celui des villes. Elle représente également un enjeu majeur pour les élus locaux, notamment en termes d'aménagement du territoire.

L'État a soutenu la création de maisons France Services sur l'ensemble de l'arrondissement :

- ➔ Maison France Services de la Communauté de Communes du Val de l'Oise située à Ribemont
- ➔ Service public itinérant de la Communauté de communes du Pays du Vermandois
- ➔ Bus France Services de Saint-Quentin
- ➔ Relais France Services de Saint-Simon.

Le déploiement du réseau France Services sur le territoire saint-quentinois offre la possibilité de se faire accompagner dans la réalisation de démarches dématérialisées. Grâce aux conseillers numériques qui vont se déployer sur le territoire, les collectivités pourront accompagner au mieux les habitants dans la transformation numérique de la société.

Pour autant, le département de l'Aisne est fortement marqué par la fracture numérique. À l'heure de la dématérialisation des procédures administratives, la lutte contre l'illectronisme et le développement du numérique sont une priorité.

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Poursuivre le déploiement du dispositif France Services
- Développer l'e-administration
- Développer le numérique dans les établissements scolaires

- Encourager le recours aux conseillers numériques par les collectivités afin de lutter efficacement contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux pour la mise en œuvre du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

C) Axe stratégique n°3: Aménagement du cadre de vie

Enjeux et objectifs :

Le maintien des services publics, médicaux et des commerces de proximité est un enjeu important pour les habitants du territoire, notamment dans les communes rurales. La mise en place d'actions destinées à améliorer les conditions de vie des habitants constitue une priorité absolue en matière d'ambition sociale du territoire. Cela passe également par l'accessibilité des services publics aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de faciliter la mobilité géographique des habitants en harmonisant l'offre globale de déplacements sur le territoire saint-quentinois. L'enjeu est de proposer un maillage efficace et inclusif pour l'ensemble des habitants. Cette mobilité est vue comme un levier d'action et de développement au cœur de plusieurs documents de planification stratégique.

Les projets concourant à atteindre ces objectifs sont développés dans les fiches action jointes au contrat. A titre d'exemple, quelques illustrations de projets concourant à atteindre ces objectifs :

- Améliorer l'accessibilité des bâtiments publics
- Implanter des aires d'accueil pour les gens du voyage (aire de grand passage de la CASQ et aire des gens du voyage de la CCPV)
- Aménagement de la salle polyvalente au siège de la CCVO pour l'accueil scolaire
- Renforcer la sécurité des habitants de l'arrondissement
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement urbain (au sein de la CCPV – résoudre les problèmes liés à l'habitat insalubre, vétuste et aux logements vacants)

8. Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales (CAUE, CPIE, ADICA, SEDA....) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie et l'animation du territoire, par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;

- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Dans un courrier du 07 avril 2021, il a été notifié à M. Ziad KHOURY, Préfet de l'Aisne, que l'assistance du Cerema avait été proposée pour aider les collectivités dans l'élaboration du CRTE.

9. Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

9.1. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de l'arrondissement de Saint-Quentin assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique. Chaque territoire s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions et projets inscrits au CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques, leurs capacités financières et cadres d'intervention, dont il est maître d'ouvrage.

9.2 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français

pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

9.3. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité, de tourisme et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

A Saint-Quentin, le xx XXXX 2021

Convention d'appui opérationnel Accompagnement à l'élaboration et/ou mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du territoire de l'arrondissement de Saint-Quentin

Entre

L'**Agence nationale de la Cohésion des Territoires** (ANCT), établissement public de l'Etat créé par la loi n° 2019-753 du 22 juillet 2019 et en application du décret n° 2019-1190 du 18 novembre 2019, dont le siège est 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07, et immatriculé au Répertoire des Entreprises et des Etablissements sous le numéro SIRET 130 026 032 00016, représenté par son directeur général, Yves Le Breton.

Ci-après dénommée « **l'ANCT** »,

Et

La **communauté d'agglomération du Saint-Quentinois**, *ayant* son siège à Saint-Quentin, représentée par Frédérique MACAREZ, agissant aux présentes en vertu de présidente ;

Ci-après dénommée « **[CASQ]** »

La **communauté de communes du Pays du Vermandois**, *ayant* son siège à Bellicourt, représentée par Marcel LECLERE, agissant aux présentes en vertu de président ;

Ci-après dénommée « **[CCPV]** »

La **communauté de communes du Val de l'Oise**, *ayant* son siège à Mézières-sur-Oise, représentée par Didier BEAUVAIS, agissant aux présentes en vertu de président.

Ci-après dénommée « **[CCVO]** »

Et

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), établissement public administratif de l'Etat, ayant son siège Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex, représenté par Pierre Figueras, directeur de l'Agence de Saint-Quentin de la Direction territoriale des Hauts-de-France, située 151 rue de Paris, 02100 Saint-Quentin

Ci-après dénommé « **le Cerema** »,

désignés individuellement comme la **Partie** et collectivement comme les **Parties**.

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Contexte de l'intervention

L'arrondissement de Saint-Quentin se compose des trois intercommunalités pré-citées, la CASQ, la CCPV et la CCVO qui s'insère dans un territoire très rural.

L'arrondissement de Saint-Quentin reste un territoire à taille humaine avec ses 130 000 habitants répartis sur 126 communes.

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) permettent d'accompagner, sur la durée du mandat municipal, la concrétisation du projet de territoire de chaque collectivité engagée avec les acteurs territoriaux autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques.

Ils visent également la territorialisation du plan de relance, dont la mise en œuvre peut nécessiter pour les territoires une ingénierie d'accompagnement.

Le Cerema et l'ANCT s'associent pour proposer un accompagnement sur mesure aux besoins d'ingénierie des territoires en déclinaison du modèle d'intervention prévu dans la convention-cadre passée entre l'Etat, l'ANCT et le Cerema conclue en 2020.

Le Cerema, établissement d'ingénierie pour la transition écologique et la cohésion des territoires, met à disposition son expertise **pour apporter un appui opérationnel aux porteurs de contrat dans l'élaboration ou la mise en œuvre de leur CRTE.**

Il mobilise ses équipes pour accompagner les présidents des trois intercommunalités (pilotes de l'élaboration et de la mise en œuvre du CRTE), en complément de l'appui apporté par l'écosystème local et en lien avec l'ANCT, dans les termes fixés ci-dessous.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit entre les Parties

Article 1 – Objet de la Convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités pratiques de l'accompagnement réalisé par le Cerema pour l'élaboration / la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) porté par le territoire de l'arrondissement de Saint-Quentin.

Les modalités financières de cet accompagnement sont définies par la convention de cofinancement liant l'ANCT et le Cerema et prévoyant un co-financement à parts égales.

Article 2 – Prestations immédiates pour l'élaboration / la mise en œuvre du CRTE

Description du besoin d'accompagnement exprimé par les présidents des trois intercommunalités (porteurs du CRTE) dans un courrier à M. le Préfet en date du 07 avril 2021 :

- Accompagnement dans l'élaboration de la synthèse du diagnostic territorial et de l'état des lieux du territoire ;
- Accompagnement à la rédaction du contrat, sur la base des projets recensés par les services, et des orientations présentées lors des différentes réunions de travail des équipes.

Pour apporter un appui à l'élaboration/ à la mise en œuvre du CRTE du territoire de l'arrondissement de Saint-Quentin, le Cerema réalisera la prestation suivante avec la perspective de faire progresser le territoire dans sa trajectoire de transition écologique et avec une attention particulière sur le sujet de l'évaluation.

- Participation aux réunions de l'équipe-projet et task force de l'arrondissement de Saint-Quentin
- Participation et animation de bilatérales avec les trois intercommunalités afin de faire émerger collectivement les ambitions du territoire de l'arrondissement de Saint-Quentin et le faire progresser vers la transition écologique.

Article 3 – Modalités de réalisation des prestations immédiates

La prestation réalisée par le Cerema prévoit la mobilisation forfaitaire de 20 jours/homme et inclut toutes les tâches contributives et nécessaires à sa réalisation.

Description techniques :

Phasage	Livrables	Calendrier
Phase 1 : Émergence des ambitions du territoire		
- réunions équipe-projet et Task Force avec séances de travail orienté - réunions/ateliers en bilatérales avec les 3 EPCI	Rédaction d'une note explicitant les ambitions et enjeux du territoire	04/06/21

Phase 2 : Accompagnement à la rédaction du CRTE		
- échanges/ réflexions - réunions équipe-projet et Task Force	Rédaction du CRTE intégrant les ambitions et enjeux du territoire	04/06/21
Phase 3 : Mise en œuvre du CRTE		
- ateliers/réunions de travail pour le montage de projets identifiés dans le CRTE	Note de cadrage par projet rédigée par le Cerema	30/10/21

Engagements des parties :

Les Parties s'engagent à faciliter le bon déroulement des travaux conjointement décidés.

En particulier, l'arrondissement de Saint-Quentin (porteur du CTE) s'engage à transmettre au Cerema toute information ou document nécessaire à la bonne appréhension des Livrables attendus, à désigner un interlocuteur unique et faire le lien entre les différents partenaires impliqués.

Article 4 : Communication

4.1. - Mention des partenaires

Chaque Partie à la présente convention s'engage à ne pas porter atteinte à l'image ou à la renommée des autres Parties.

En outre, chaque Partie s'engage à informer les autres Parties de tout projet d'action promotionnelle les concernant.

En cas de publication ou d'action de communication écrite ou orale, relative à la prestation, les Parties se concertent dans un délai minimal de 15 jours avant la divulgation au public afin de :

- donner leur autorisation préalable ;
- demander des modifications ;
- s'opposer à une communication de nature à porter atteinte à leur image, à leur renommée ou à leurs intérêts quels qu'ils soient ;
- demander à ce que leur soutien soit mentionné.

Dans ce dernier cas, le format et l'emplacement des mentions sont déterminés d'un commun accord entre les Parties.

Toute utilisation, représentation ou reproduction des signes distinctifs de l'ANCT, du Cerema ou des trois intercommunalités, la CASQ, la CCPV et la CCVO, par une Partie, non prévue par le présent article, est à autorisation préalable.

4.2 - Autorisation d'utiliser des logotypes

Les Parties s'autorisent mutuellement dans le cadre de l'exécution de la présente convention et pendant la durée fixée à l'article 7 ci-après :

D'une part, à utiliser les logos des partenaires,

D'autre part, à faire mention des contributions respectives sous une forme qui aura reçu leur accord préalable et écrit.

Article 5 : Propriété intellectuelle et exploitation des résultats

Dans le cadre de la présente convention, la CASQ, la CCPV et la CCVO autorisent expressément l'ANCT et le Cerema à reproduire, représenter, et diffuser les livrables sur tous supports et par tous moyens, à titre non exclusif et gratuit, à des fins de communication pour la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle afférents à ces livrables et pour une exploitation à titre gratuit.

En conséquence, la CASQ, la CCPV et la CCVO s'engagent à obtenir la cession de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle nécessaires à la présente autorisation et garantissent ses cocontractants contre toute action, réclamation ou revendication intentée contre cette dernière, sur la base desdits droits de propriété intellectuelle.

La CASQ, la CCPV et la CCVO s'engagent notamment à faire son affaire et à prendre à sa charge les frais, honoraires et éventuels dommages et intérêts qui découleraient de tous les troubles, actions, revendications et évictions engagés contre les autres Parties au titre d'une exploitation desdits droits conformes aux stipulations du présent article.

Article 6 : Confidentialité

Les Parties s'engagent à veiller au respect de la confidentialité des informations et documents, de quelque nature qu'ils soient et quels que soient leurs supports, qui leur sont communiqués ou dont elles ont connaissance lors de la négociation et de l'exécution de la présente convention, sous réserve de ceux dont elles conviennent expressément qu'ils peuvent être diffusés.

Sont exclues de cet engagement :

- les informations qui sont déjà dans le domaine public ou celles notoirement connues au moment de leur communication,
- les informations que la loi ou la réglementation oblige à divulguer, notamment à la demande de toute autorité administrative ou judiciaire compétente.

La présente obligation de confidentialité s'applique pendant toute la durée de la présente convention et demeure en vigueur pendant une durée de deux (2) ans à compter de l'arrivée du terme de la présente convention pour quelque cause que ce soit.

Article 7 : Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de sa signature par les Parties et est conclue pour une durée déterminée sans pouvoir excéder 6 mois.
Elle s'achève le 30 octobre 2021.

Article 8 : Résiliation

En cas de force majeure qui empêche l'une ou l'autre des Parties d'accomplir ses obligations et engagements, la présente convention est résiliée de plein droit un mois après notification aux commanditaires, par lettre recommandée avec avis de réception, de l'événement rendant impossible l'exécution de celle-ci.

En cas de résiliation anticipée de la présente convention, la participation financière des commanditaires est liquidée en fonction des dépenses effectivement réalisés et justifiées par le Cerema à la date d'effet de la résiliation.

Un décompte de résiliation est, dans ce cas, établi d'un commun accord par les Parties.

Le cas échéant, le Cerema est tenu au reversement des sommes indûment perçues.

Article 9 : Dispositions générales

9.1 - Modification de la convention

Aucun document postérieur, ni aucune modification de la présente convention, quelle qu'en soit la forme, ne produisent d'effet entre les Parties sans prendre la forme d'un avenant dûment daté et signé entre elles.

9.2 - Nullité

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention s'avère nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision administrative ou judiciaire devenue définitive, elle est alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité de la présente convention, ni altérer la validité des autres stipulations.

9.3 - Renonciation

Le fait que l'une des Parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque de la présente convention ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme une renonciation par cette Partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

9.4 - Droit applicable - Règlement des litiges

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les Parties s'efforcent de parvenir à un règlement à l'amiable.

En cas de désaccord persistant dans le délai de trois mois à compter de la survenance du différend ou du litige, matérialisé par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception par la Partie plaignante, le litige est porté devant le tribunal administratif compétent.

9.5 - Cession des droits et obligations issus de la Convention

Aucune des Parties ne peut transférer, à titre onéreux ou gratuit, les droits ou obligations découlant de la présente convention, sans l'accord exprès, préalable et écrit des autres Parties.

Fait en trois (3) exemplaires à, le.....

Pour l'ANCT
Le Directeur général

Pour la CASQ
La Présidente

Pour la CCPV
Le Président

Pour la CCVO
Le Président

Pour le Cerema,
Le directeur de l'Agence de Saint-Quentin

Annexe : Proposition technique et financière

Proposition technique synthétique du Cerema	
Description du contenu de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions de l'équipe-projet et task force de l'arrondissement de Saint-Quentin - Participation et animation de bilatérales avec les trois intercommunalités afin de faire émerger collectivement les ambitions du territoire de l'arrondissement de Saint-Quentin et le faire progresser vers la transition écologique. - Accompagnement à la rédaction du CRTE - Mise en œuvre du CRTE
Nombre de jours (par phase le cas échéant)	<p><u>Phase 1</u> : Émergence des ambitions du territoire = 3 jours</p> <p><u>Phase 2</u> : Accompagnement à la rédaction du CRTE = 5 jours</p> <p><u>Phase 3</u> : Mise en œuvre du CRTE = 12 jours</p>
Livrable(s) attendu (s) (par phase le cas échéant)	<p><u>Phase 1</u> : Émergence des ambitions du territoire = note explicitant les ambitions et les enjeux du territoire</p> <p><u>Phase 2</u> : Accompagnement à la rédaction du CRTE = rédaction du CRTE intégrant les ambitions et enjeux du territoire</p> <p><u>Phase 3</u> : Mise en œuvre du CRTE = note de cadrage par projet</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation (par phase le cas échéant)	<p><u>Phase 1</u> : Émergence des ambitions du territoire = 30/05/2021</p> <p><u>Phase 2</u> : Accompagnement à la rédaction du CRTE = 04/06/2021 (date de passage du CRTE en conseil communautaire)</p> <p><u>Phase 3</u> : Mise en œuvre du CRTE = 30/10/2021</p>
Composition de l'équipe projet Cerema	<p>L'équipe projet du Cerema est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Pierre FIGUERAS, directeur de l'Agence de Saint-Quentin - Mme Sandra VATIN, chargée de mission Expertise Territoriale <p>Cette équipe sera complétée de toute personne pouvant répondre aux diverses sollicitations des intercommunalités.</p>

RECENSEMENT DES PROJETS - CRTE SAINT QUENTINOIS

Axe 1 : Territoire entreprenant et attractif

N°	Priorité stratégique	Porteur	Thématique	Intitulé	Date	Budget prévisionnel HT	Fiche Projet / Action	Etudes envisagées	Pilote	Plan de relance Etat
1.01	Tourisme	Agglo du Saint-Quentinois	Tourisme	Stratégie touristique à l'échelle du grand Saint-Quentinois				oui		
1.02	Tourisme	Agglo du Saint-Quentinois	Tourisme	Etude sur la requalification des maisons éclusières				oui		
1.03	Animation des filières économiques	Agglo du Saint-Quentinois	Robonumerique	Convention d'affaires Robomeetings	2021-2026	195 000 €/an	Projet	non	JPC	
1.04	Animation des filières économiques	Agglo du Saint-Quentinois	Industrie	Territoire d'industrie	2021-2026	NC	Projet	non	JPC	NC
1.05	Equipements d'attractivité du territoire	Agglo du Saint-Quentinois	Formation	Construction d'un bâtiment de formation supérieur	2021-2023	4 455 266,00 €	Projet	oui	KA	
1.06	Equipements d'attractivité du territoire	Agglo du Saint-Quentinois	Développement économique	Création d'un bâtiment tertiaire	2021-2024	4 455 266,00 €	Projet	oui	KA	
1.07	Equipements d'attractivité du territoire	Agglo du Saint-Quentinois	Habitat	Création d'une résidence étudiante et maison de services aux étudiants	2020-2023	810 000,00 €	Projet	oui	KA	
1.08	Equipements d'attractivité du territoire	Agglo du Saint-Quentinois	Tourisme Développement économique	Etudes sur la requalification du port de plaisance de Saint-Quentin	2023-2026	315 200,00 €	Projet	oui	KA	
1.09	Equipements d'attractivité du territoire	Agglo du Saint-Quentinois	Tourisme Développement économique	Aménagement du Port de Plaisance de Saint-Quentin	2020-2026	10 867 750,00 €	Projet	oui	KA	
1.10	Tourisme	Agglo du Saint-Quentinois	Mobilité douce	Schéma directeur cyclables	2021	39 400,00 €	Projet	oui	KA	
1.11	Tourisme	Agglo du Saint-Quentinois	Tourisme	Tourisme Fluvestre	2022-2026	357 000,00 €	Projet	oui	KA	
1.12	Animation des filières économiques	Agglo du Saint-Quentinois	Développement économique	Plateforme territoriale de la donnée	2021-2026	250 000,00 €	Projet	oui	DP	
1.13	Equipements d'attractivité du territoire	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Requalification du parvis de la basilique	2019-2023	8 900 000,00 €	Projet	oui	MB	

RECENSEMENT DES PROJETS - CRTE SAINT QUENTINOIS

Axe 2 : Territoire au plus proche des habitants, garant du vivre ensemble et du cadre de vie

N°	Priorité stratégique	Porteur	Thématique	Intitulé	Date	Budget prévisionnel HT	Fiche Projet / Action	Etudes envisagées	Pilote	Plan de relance Etat
2.01	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Sport	Construction d'un complexe sportif au quartier Europe	2021-2023	8 526 703,00 €	Projet	non	BL	
2.02	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Sport	Démolition et reconstruction des vestiaires du stade vélodrome	2024	870 000,00 €	Projet	non	TD	
2.03	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Culture / Patrimoine	Mécanisme de scène - Théâtre Jean Vilar	2021	183 333,33 €	Projet	non	TD	
2.04	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	PMR	Programme de travaux PMR	2021-2024	1 322 700,00 €	Projet	oui	TD	
2.05	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Agglo du Saint-Quentinois	PMR	Programme de travaux PMR	2021-2024	93 345,00 €	Projet	oui	TD	
2.06	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Agglo du Saint-Quentinois	Aménagement	Création d'un réfectoire au Centre Technique d'agglomération	2022	553 000,00 €	Projet	non	TD	
2.07	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Numérique	Développement du numérique dans les écoles					DM	
2.08	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Numérique	Développement du numérique dans les ALSH					DM	
2.09	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Acquisition de mobiliers scolaires					DM	
2.10	Aménagement du cadre de vie	Agglo du Saint-Quentinois	Cadre de vie	Création d'un parcours sensoriel au Parc d'Isle	2021	37 850,00 €	Projet	non	VR	
2.11	Aménagement du cadre de vie	Agglo du Saint-Quentinois	Cadre de vie	Aménagement du parvis du parc d'Isle	2021	333 333,33 €	Projet	non	MB	
2.12	Aménagement du cadre de vie	Agglo du Saint-Quentinois	Cadre de vie	Aménagement des allées du parc d'Isle					MB	
2.13	Aménagement du cadre de vie	Ville de Saint-Quentin	Cadre de vie	Aménagement de la rue de Paris	2021-2023	5 000 000,00 €	Projet	non	MB	
2.14	Aménagement du cadre de vie	Ville de Saint-Quentin	Cadre de vie	Service Public Itinérant	2021-2026	39 437,00 €	Projet	non	FD	
2.15	Aménagement du cadre de vie	Ville de Saint-Quentin	Cadre de vie	Aménagements ANRU					MB	
2.16	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin		Participation citoyenne					AC	
2.17	Aménagement du cadre de vie	Agglo du Saint-Quentinois	Cadre de vie	Aménagement VRD de l'ancienne friche du Maréchal Juin	2020-2022	1 148 901,50 €	Projet	non	KA	
2.18	Aménagement du cadre de vie	Agglo du Saint-Quentinois	Habitat	Actions prévues dans le cadre de la politique Habitat					KA	
2.19	Services aux usagers	Agglo du Saint-Quentinois	Numérique	Développement de l'e-administration	2021-2026	900 000,00 €	Projet	oui	DP	
2.20	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Numérique	Inclusion Numérique	2021-2023	80 000,00 €	Projet	non	NG	

2.21	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Agglo du Saint-Quentinois	Cadre de vie	Aménagement d'une aire de grand passage	2021-2022	1 187 500,00 €	Projet	non	GR	
2.22	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Sport /Santé	Maison Sport santé					DM	
2.23	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Aménagement des halles municipales	NC	NC	Projet		NG	
2.24	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Acquisition et réhabilitation du Palais de l'Art déco	2020	NC	Projet	oui	NG	
2.25	Aménagement du cadre de vie	Agglo du Saint-Quentinois	Sécurité	Extension de la vidéoprotection	2021-2026				DP	
2.26	Aménagement du cadre de vie	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Démolition d'anciens bâtiments dans le quartier du Faubourg d'Isle : la salle Charles de Foucauld et la mairie annexe	2021	366 700,00 €	Projet	non	EM	
2.27	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Fontaine-les-Clercs	Aménagement	Construction d'un bâtiment technique	2021	33 622,50 €	Projet	non	MAIRE	
2.28	Aménagement du cadre de vie	Gauchy	Mobilité / cadre de vie	Aménagements pour les déplacements doux	2021	291 000,00 €	Projet	oui	DGS	
2.29	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Jussy	Mobilité / cadre de vie	Remplacement du point SNCF 1 voie par un point 2 voies	NC	NC	Projet	oui	MAIRE	
2.30	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Harly	Aménagement	Construction d'un lotissement	2021-2023	4 500 000,00 €	Projet	non	MAIRE	
2.31	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Montescourt-Lizerolles	Aménagement	Construction d'une cantine, d'un dortoir et d'un local scolaire	NC	NC	Projet	oui	MAIRE	
2.32	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Culture	Actions de sensibilisation et de formation autour de la culture	2021-2026	233 750,00 €	Projet	non	AL	
2.33	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Culture	Actions culturelles	2020-2022	961 800,00 €	Projet	non	AL	
2.34	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Culture	Développement des musiques actuelles	2021-2024	1 176 300,00 €	Projet	non	AL	
2.35	Services aux usagers	Ville de Saint-Quentin	Enseignement	Lutte contre l'illettrisme et promotion de la lecture	2021	47 076,00 €	Projet	non	AL	
2.36	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Travaux PMR CIMETIERES	NC	710 000,00 €	Projet	non	TD	
2.37	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Réfection toiture du palais de Fervaques	2023-2024	1 000 000,00 €	Projet	non	TD	
2.38	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Aménagement/Etude	ETUDE – Stade Debrésie (tribunes)	2021	12 500,00 €	Projet	oui	TD	
2.39	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Aménagement/Etude	ETUDE – Stade Philippe Roth (tribunes)	2022	25 000,00 €	Projet	oui	TD	

2.40	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Construction des vestiaires du stade Plein Air	NC	833 333,33 €	Projet	oui	TD	
2.41	Construction et réhabilitation d'équipements publics	Ville de Saint-Quentin	Aménagement	Réfection toiture du musée Antoine Lecuyer	2022	100 000,00 €	Projet	non	TD	

RECENSEMENT DES PROJETS - CRTE SAINT QUENTINOIS

Axe 3 : Un territoire éco-responsable

N°	Priorité stratégique	Porteur	Thématique	Intitulé	Date	Budget prévisionnel HT	Fiche Projet / Action	Etudes envisagées	Pilote	Plan de relance Etat
3.01	Développement durable	Ville de Saint-Quentin	Environnement	Acquisition de vélos triporteurs pour améliorer la mobilité des agents	2020-2021	23 100,00 €	Projet	non	EC	
3.02	Sécurisation et préservation des ressources	Ville de Saint-Quentin	Réduction des GES	Schéma directeur d'extension du réseau de chaleur	2021-2022	30 000,00 €	Projet	non	TD	
3.03	Rénovation énergétique	Ville de Saint-Quentin	Isolation / Economie d'énergie	Travaux de couverture isolante du boulodrome	NC	100 000,00 €	Projet	oui	TD	
3.04	Rénovation énergétique	Ville de Saint-Quentin	Isolation / Economie d'énergie	Rénovation complète du gymnase Roux	2023-2026	1 041 666,00 €	Projet	oui	TD	
3.05	Développement durable	Ville de Saint-Quentin	Environnement	Installation d'éclairages LED à la Basilique	2021	30 000,00 €	Projet	non	TD	
3.06	Rénovation énergétique	Ville de Saint-Quentin	Isolation / Economie d'énergie	Travaux dans les écoles	2021-2026	2 445 000,00 €	Projet	non	TD	
3.07	Rénovation énergétique	Agglo du Saint-Quentinois	Isolation / Economie d'énergie	Hôtel communautaire de Clastres : Isolation des combles et remplacement de la chaudière	2022-	295 000,00 €	Projet	non	TD	
3.08	Développement durable	Ville de Saint-Quentin	Recyclage	Installation de composteurs dans les cantines			Projet		DM	
3.09	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Gaspillage alimentaire	Mise en place d'un plan d'alimentation territorial	2021-2023	199 130,90 €	Projet	oui	VR	
3.10	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Recyclage	Installation de conteneurs enterrés	2021-2025	870 000,00 €	Projet	non	VR	
3.11	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Recyclage	Déploiement de composteurs individuels et collectifs	2021-2025	110 000,00 €	Projet	non	VR	
3.12	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Recyclage	Création d'un parcours pédagogique à la déchetterie Ouest	2022	50 000,00 €	Projet	non	VR	
3.13	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Réduction des GES	Conseiller en économie partagée					VR	
3.14	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Environnement	Sécurisation du parc d'Isle	2021-2022	205 740,00 €	Projet	non	VR	
3.15	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Environnement	Gestion et restauration de la réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle et de la Somme	2019-2030	4 508 653,00 €	Projet	non	VR	
3.16	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Environnement	Plantation Parc d'Isle et Piscine Jean-Bouin					VR	
3.17	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Environnement	Programme Nature du Parc d'Isle	2021		Projet	non	VR	
3.18	Développement durable	Ville de Saint-Quentin	Environnement	Déploiement de l'éclairage LED	2021-2026	750 000,00 €	Projet	non	MB	
3.19	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Environnement / Numérique	IT for GREEN : Mise en œuvre de cas d'usage autour de l'innovation numérique, sociétale, environnementale en étant « Numérique Responsable »	2021-2026	NC	Projet	oui	DP	

3.20	Sécurisation et préservation des ressources	Agglo du Saint-Quentinois	Eau	Sécurisation des ressources en eau potable	2021-2024	5 550 000,00 €	Projet	oui	JL	
3.21	Sécurisation et préservation des ressources	Agglo du Saint-Quentinois	Eau	Travaux sur les réservoirs d'eau	2021-2026	2 050 000,00 €	Projet	oui	JL	
3.22	Sécurisation et préservation des ressources	Agglo du Saint-Quentinois	Eau	Mise en place de la télérelève des compteurs d'eau	2023-2026	4 300 000,00 €	Projet	non	JL	
3.23	Sécurisation et préservation des ressources	Agglo du Saint-Quentinois	Assainissement	Travaux dans les stations d'épuration	2021-2024	4 530 000,00 €	Projet	non	JL	
3.24	Sécurisation et préservation des ressources	Agglo du Saint-Quentinois	Assainissement	1ère desserte en assainissement	2021-2026	1 680 000,00 €	Projet	non	JL	
3.25	Sécurisation et préservation des ressources	Agglo du Saint-Quentinois	Assainissement	Bassin d'extension marais Chantraine		2 495 750,00 €	Projet		JL	
3.26	Sécurisation et préservation des ressources	Agglo du Saint-Quentinois	Environnement	Travaux contre les ruissellements agricoles	2018-2022	817 824,00 €	Projet	oui	JL	
3.27	Développement durable	Ville de Saint-Quentin	Environnement	Qualité de l'eau à l'étang d'Isle	2020-2024	4 000 000,00 €	Projet	oui	LD	
3.28	Rénovation énergétique	Contescourt	Isolation / Economie d'énergie	Isolation extérieure du foyer rural	2022-2023	NC	Projet	non	MAIRE	
3.29	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Déchet	Modernisation numérique du Service Déchets Ménagers et Assimilés	2021-2023	90 000,00 €	Projet	oui	VR	
3.30	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Eau	Travaux de sécurisation bassin d'eaux pluviales commune de CLASTRES	2021	29 000,00 €	Projet	oui	JL	
3.31	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Environnement	Géoréférencement de 6 postes de suivi limnimétrique du réseau hydrographique de l'Agglo	2022	5 000,00 €	Projet	non	VR	
3.32	Développement durable	Agglo du Saint-Quentinois	Environnement	Jardins partagés et collectifs sur la friche Maréchal Juin	2022	NC	Projet		KA	
3.33	Développement durable	Rouvroy	Environnement	Remplacement des éclairages publics en LED	2021	12 787,08 €	Projet	non	MAIRE	
3.34	Développement durable	Gauchy	Environnement	Aménagement et gestion d'une zone de marais	2021-2023	250 000,00 €	Projet	non	DGS	
3.35	Rénovation énergétique	Clastres	Isolation / Economie d'énergie	Rénovation thermique de la mairie	2021	50 365,66 €	Projet	oui	MAIRE	
3.36	Rénovation énergétique	Clastres	Isolation / Economie d'énergie	Rénovation thermique d'appartements de nature sociale	2022	66 730,87 €	Projet	oui	MAIRE	
3.37	Rénovation énergétique	Remaucourt	Isolation / Economie d'énergie	Rénovation de la mairie	2021	NC	Projet	non	MAIRE	
3.38	Rénovation énergétique	Annois	Isolation / Economie d'énergie	Travaux de réhabilitation du logement communal, économie d'énergie	2021	57 187,75 €	Projet	non	MAIRE	
3.39	Rénovation énergétique	Lesdins	Isolation / Economie d'énergie	Rénovation d'un logement communal	2021-2022	10 608,41 €	Projet	non	MAIRE	

3.40	Rénovation énergétique	Harly	Isolation / Economie d'énergie	Travaux d'isolation du centre sportif Léo Lagrange	2022	89 313,00 €	Projet	non	MAIRE	
3.41	Rénovation énergétique	Harly	Isolation / Economie d'énergie	Travaux de l'école maternelle	2021	285 000,00 €	Projet	non	MAIRE	
3.42	Rénovation énergétique	Montescourt-Lizerolles	Isolation / Economie d'énergie	Rénovation énergétique de 3 logements	2021-2022	NC	Projet	non	MAIRE	
3.43	Rénovation énergétique	Fontaine-les-Clercs	Isolation / Economie d'énergie	Changement du mode de chauffage	NC	NC	Projet	oui	MAIRE	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Définition et mise en œuvre d'une stratégie touristique à l'échelle de la destination touristique du Saint-Quentinois
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Cécile MILLET	
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois	Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois
<i>Téléphone</i>	03 23 67 80 46	
<i>Email</i>	cecile.millet@saint-quentin.fr	

Présentation de l'action

L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois a bénéficié en 2017 d'une mission d'étude stratégique touristique, réalisée par l'Agence Aisne Tourisme.

Plusieurs orientations en ont découlé dont la nécessité pour le territoire touristique du Saint-Quentinois composé des trois collectivités (Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, Communauté de Communes du Pays du Vermandois et Communauté de Communes du Val de l'Oise) de s'inscrire dans une logique de destination touristique pertinente du point de vue des clientèles.

Ainsi, le territoire exprime aujourd'hui le souhait de bâtir un projet de mutualisation plus fort et de s'organiser à l'échelle du Saint-Quentinois autour d'une seule et même stratégie visant à court terme, à constituer un seul Office de Tourisme intercommunautaire sur la destination.

Ceci, afin d'en asseoir la légitimité, de le doter de moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux de la destination et de lui permettre ainsi d'être l'interlocuteur unique pour le réseau des acteurs touristiques et les visiteurs. Cela permettra aussi aux collectivités d'avoir une vision globale sur les enjeux de la destination avec un Office de Tourisme positionné comme chef d'orchestre de l'application des orientations stratégiques.

Dans cette optique, sont actuellement en cours :

- Une étude de définition d'une marque pour la destination et la création d'un site Internet dédié portées et financées par l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois ;
- Un travail autour du développement du tourisme fluvial avec notamment une étude sur la réaffectation des maisons éclusières de la destination portée la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Sont envisagés :

1. Une étude de réalisation d'un schéma de développement et de renforcement de l'attractivité touristique du Saint-Quentinois et de préfiguration d'un Office de Tourisme nouvelle génération de destination.
2. Le recrutement d'un chargé de mission qui coordonnera et suivra cette démarche.

3. L'aménagement de nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme nouvelle génération en centre-ville de Saint-Quentin permettant d'en faire un lieu à visiter, un lanceur d'expériences et un guichet de services et d'animation pour la population locale.
4. La mise en place de deux Offices de Tourisme mobiles (hors les murs) au travers de l'acquisition et aménagement d'un véhicule type camping-car ainsi que d'un triporteur électrique.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Etude et Ingénierie : septembre 2021 Aménagement des locaux : 2 nd semestre 2022 Offices de Tourisme mobiles : 4 ^{ème} semestre 2022
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Etude et Ingénierie : février 2022 Aménagement des locaux : octobre 2022 Offices de Tourisme mobiles : 1 ^{er} trimestre 2023
<i>Durée de l'action :</i>	18 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	485.000 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	45.000 €
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Ingénierie	45.000 € poste chargé
L'aménagement de nouveaux locaux	300.000 €
Acquisition et aménagement de deux véhicules	95.000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
CRTE			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	0,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'attractivité touristique de la destination. - Structurer une nouvelle organisation touristique adaptée aux visiteurs et aux habitants à l'échelle de la destination.
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du Saint-Quentinois une destination touristique à part entière. - Affirmer l'utilité de l'Office de Tourisme pour les visiteurs comme pour les habitants en en faisant un lieu de vie et en allant au-devant d'eux. - Faire du tourisme un levier du développement économique sur la destination.
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la structure « Office de Tourisme nouvelle génération ».
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°1-02

<i>Intitulé de l'action :</i>	Etude de réaffectation des maisons éclusières de la destination touristique du Saint-Quentinois
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Cécile MILLET	Xavier RIBANT
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois	Directeur des Finances et de la Commande Publique de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois
<i>Téléphone</i>	03 23 67 80 46	03 23 06 90 97
<i>Email</i>	cecile.millet@saint-quentin.fr	xavier.ribant@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

La destination touristique a bénéficié en 2017 d'une mission d'étude stratégique touristique, réalisée par l'Agence Aisne Tourisme. Une des orientations de développement proposée concerne le tourisme fluvestre.

En 2019, l'Agglomération du Saint-Quentinois, l'Agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère, l'Agglomération du Cambrasis, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme et la Communauté de Communes du Pays du Vermandois se sont associées pour mener une étude de valorisation touristique fluvestre afin de permettre de redonner vie au canal de Saint-Quentin et de restaurer son formidable potentiel.

Dans le cadre d'une démarche menée à l'échelle départementale, en partenariat avec Voies Navigables de France et les services de l'Etat, l'Agence Aisne Tourisme a proposé à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois et la Communauté de Communes du Val de l'Oise, de réaliser une mission d'étude à l'échelle de la destination touristique du Saint-Quentinois, pour envisager un projet de développement touristique sur les maisons éclusières et de services du canal de Saint-Quentin et du canal de la Sambre à l'Oise, qui vont être cédées prochainement par Voies Navigables de France.

L'Agence Aisne Tourisme mènera une mission collective comprenant les points suivants :

- Un volet d'étude collectif intégrant un diagnostic, un benchmark, un positionnement global et un plan d'actions précisant les orientations pour 29 maisons identifiées.
- Un volet individuel avec des préconisations détaillées pour l'aménagement et l'exploitation de chaque maison éclusière retenue pour des projets divers : hébergement touristique, guinguette-restaurant, relais vélo touristique, relais scénographique, équipement touristique... sur la base de 16 maisons retenues.

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois prend en charge le portage financier et administratif de l'étude pour le compte des trois collectivités concernées.

Le pilotage de l'étude est quant à lui, confié à l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Fin mai 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Décembre 2021
Durée de l'action :	6 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	10 375,50 € nets
---	------------------

Etudes envisagées	Oui
Coût prévisionnel des études (HT)	10 375,50 € nets

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
CRTE	5 187,50 €	50%	10 375,50 €
Autofinancement	5 187,50 €	50%	
TOTAL GENERAL	10 375,00 €	100%	10 375,50 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<p>1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable</p>
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<p>- Développement du tourisme fluvestre en lien avec les orientations de la politique régionale du tourisme, du schéma départemental du tourisme et du Plan d'actions sur le tourisme fluvestre établi par la préfecture de l'Aisne</p>
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>- Disposer d'une analyse fine assortie de propositions pour l'aménagement et l'exploitation de maisons éclusières ou de services (à céder par les Voies Navigables de France) situées sur la destination touristique et pouvant faire l'objet d'un projet qu'il soit économique, touristique, culturel... - Les projets pourront être portés par la suite par des investisseurs privés ou publics.</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>- Nombre de projets viables sur la base des 29 maisons étudiées.</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°1.03

<i>Intitulé de l'action :</i>	Convention d'affaires robomeetings
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Florence Gomes	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Coordonnatrice	Chargé de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 94 69	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	florence.gomes@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Dans le cadre de la stratégie de développement économique du territoire Saint-Quentinois initiée en 2013 autour de la robonumérique, des événements sont organisés avec pour objectifs :

- Afficher, à l'échelon national et international, le leadership de notre territoire dans le secteur de la Robonumérique.
- Affirmer et amplifier la dynamique autour de ce secteur d'activité.
- Mettre en relation des professionnels, notamment pour les entreprises du territoire.

A la suite de la pandémie mondiale, la typologie de l'événement a évolué.

En effet, la collectivité a décidé d'offrir aux participants une alternative virtuelle. Cette stratégie permet de rassurer les exposants et visiteurs tout en renforçant l'image du territoire sur le caractère innovant.

Le concept vise à préserver la forme et le contenu de l'édition physique. Au travers d'une plateforme en ligne, les participants peuvent alors entrer en contact et échanger. Une modélisation 3D du Palais des Sports de Saint-Quentin (lieu habituel de l'événement) a été réalisée avec la possibilité de rejoindre différents salons où se déroulent des pitches, des conférences ou la possibilité d'entrer en contact avec les exposants.

Pour mener à bien cette opération, de nouvelles actions ont été mises en place pour assurer la réussite de la digitalisation de l'événement.

Tout d'abord, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a créé un nouveau site plus ergonomique, plus adapté et plus riche. Cet investissement permet de recréer par modélisation 3D le lieu habituel de l'événement et ainsi faciliter le networking et les interactions entre les participants. Le site web a aussi l'avantage de proposer une continuité dans le temps de l'événement avec une phase pré-événementiel (actualités, inscription, communication), une phase pendant l'événement (interface 3D, networking) et une phase post-événement avec les témoignages, replays, poursuite du networking.

Ensuite, une réelle plateforme de networking a été créée et enrichie par rapport à la précédente. Avec une application mobile et web auquel s'ajoute un procédé de matchmaking via l'intelligence artificielle, cet outil permet de faciliter la prise de rendez-vous d'affaires et les interactions entre les participants, les intervenants et le contenu.

En résumé, cette nouvelle formule virtuelle souhaite garder une véritable dimension humaine au travers de ces différentes actions à savoir :

- Des stands exposants online
- Des pitches, conférences, tables rondes online
- Un plateau TV pour faire vivre l'événement (aménagement complet d'un espace TV sur le site de Créatis afin d'accueillir les conférenciers pour un enregistrement de qualité et de l'interactivité à proposer avec les visiteurs.
- Des rendez-vous BtoB

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Chaque année, début de la période d'exécution du projet : Juillet
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Fin de l'exécution : Décembre
<i>Durée de l'action :</i>	Evènement de 2 jours (novembre) + préparation en amont et bilan en aval

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	389 170 € (2020-2021)
<i>Etudes envisagées</i>	NON
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	0 €
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Dépenses de prestations externes de services	170 800 €
Communication	174 170 €
Dépenses d'investissement matériel et immatériel	44 200 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER	252 120,00 €	64,78%	389 170,00 €
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	137 050,00 €	35,22%	389 170,00 €
TOTAL GENERAL	389 170,00 €	100%	389 170,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	<p>Le renforcement de l'ancrage territorial des entreprises et des acteurs économiques.</p> <p>Le Renforcement de l'usage des solutions robotiques et numériques auprès des acteurs économiques déjà sensibilisés et demandeurs en amplifiant cette action à l'échelle nationale et internationale</p> <p>L'image et l'attractivité du territoire envers les investisseurs externes</p> <p>Complémentarité des offres de formation à étudier et à mettre en place sur le territoire</p>
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	<p>Nombre de participants / exposants</p> <p>Nombre de visiteurs</p>
Résultats attendus au terme du CRTE	Pérennisation de cet événement majeur du saint-quentinois pour les acteurs de la robonumérique

<p><i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	
---	--

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°1.4

Intitulé de l'action : Territoire d'industrie

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	Jean-Pierre CIESIELSKI	Rémi PASSARELLA
Fonction	Directeur du développement économique	Chargé de mission
Téléphone	03 23 64 95 56	03 23 63 68 12
Email	jp.ciesielski@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

L'initiative Territoire d'industrie s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention, qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ou des entreprises au service de l'industrie et de leur territoire.

Le territoire Saint-Quentinois – Tergnier a été identifié Territoire d'industrie lors du conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018.

La stratégie du territoire Saint-Quentinois passe par une stratégie de développement économique en écosystème. C'est-à-dire en imbriquant le développement du numérique, l'enseignement l'économie circulaire (territoire démonstrateur REV3), l'accompagnement des industries dans leur transformation. Le tissu industriel étant majoritairement pourvoyeur d'emplois aux qualifications peu élevées, jusqu'à récemment, la typologie d'emplois proposés était en adéquation avec les niveaux d'employabilité des habitants.

Les évolutions technologiques nécessitant le recrutement de nouveaux profils plus techniques, la perception négative et le manque d'intérêt pour le secteur industriel ainsi que la nécessité de créer ou d'adapter les formations sont autant d'obstacles à franchir pour attirer et former de futurs collaborateurs.

L'ambition des parties prenantes est donc de créer un écosystème permettant d'attirer, de former et de recruter les nouveaux talents de l'industrie.

Pour être et rester compétitives, les entreprises se doivent d'être réactives. La mise en place de tours de tables réunissant élus locaux, intercommunalités, services de l'Etat et régionaux pour faciliter et accélérer les projets des entreprises est pertinente et efficace.

Point d'étape à ce jour des actions engagées dans le cadre du dispositif :

- Participation aux 2 ateliers « Territoire d'industrie Hauts-de-France » en mai 2019 et janvier 2020.

- Signature du protocole d'accord
- Remontée de 9 fiches projets aux organismes pilotes du dispositif pour la CA du Saint-Quentinois avec pour objectif d'identifier des pistes de financement
- Transmission des appels à projets aux entreprises industrielles et accompagnement
 - o Appels à projets ATF, Plateformes d'accélération vers l'industrie du futur
 - o Volontariat Territorial en Entreprise
 - o Appel à projets sites industriels clés en main
- Communication : création d'un logo et des outils de communication, e-mailing, ...
- Présentation du dispositif lors des événements du territoire (convention d'affaires, tour de France de l'innovation, jeudis de l'entreprise, club des entreprises de la robonumérique)

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Mars 2019
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	A déterminer
<i>Durée de l'action :</i>	En-cours

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	N.C
<i>Etudes envisagées</i>	NON
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	0 €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL			

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	<p>Faciliter les échanges entre les financeurs et les acteurs économique du territoire</p> <p>Favoriser l'accompagnement des structures idoines dans la réalisation des projets du territoire</p> <p>Accroître le rayonnement du territoire à l'échelle nationale</p>
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	<p>Nombre d'accompagnement (financier et en ingénierie) dont les acteurs du territoire ont pu bénéficier dans le cadre du dispositif</p> <p>Nombre de fiches projets remontées dans le cadre du dispositif</p>
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	<p>Pérenniser la méthodologie d'accompagnement imaginée dans le cadre du dispositif</p> <p>Accroître les synergies entre les acteurs économiques et les structures accompagnatrices</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Bâtiment de formation/extension de l'UPJV sur la friche Maréchal Juin
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Karine ABRASSART	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'aménagement et du développement des territoires	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 06	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Karine.abrassart@casq.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Description globale du projet :

Cette friche industrielle au passé si riche, rythmé par de multiples mutations est rachetée en 2015 par l'Agglomération du Saint-Quentinois, pour y implanter un nouveau projet tourné vers l'avenir, sous la forme d'un Ecoquartier en cœur de ville.

Suite à cette acquisition, l'ensemble immobilier existant a été désamianté, déconstruit et dépollué par l'Agglomération du Saint-Quentinois entre février 2017 et mai 2018.

Des études préalables ont été menées par l'Agglomération du Saint-Quentinois ainsi qu'une concertation relative à l'aménagement de la friche du Maréchal Juin qui s'est tenue du 18 octobre 2017 au 18 novembre 2017. Grâce à ces démarches, des enjeux de revitalisation du quartier du Faubourg d'Isle, ainsi que de renforcement de l'offre en formation supérieure sur le territoire sont ressortis comme évident. La population estudiantine du Saint-Quentinois croît chaque année et aujourd'hui, un manque d'équipement à destination des étudiants est une entrave à la bonne captation et rétention de cette population.

En 2019, l'Agglomération du Saint-Quentinois a confié à la SEDA une concession d'aménagement pour une durée de 8 ans. L'opération permettra la poursuite du renouvellement urbain du quartier du Faubourg d'Isle à proximité du campus universitaire.

Entrant pleinement dans l'objectif national et local de reconversion des friches industrielles, combiné à la volonté de redynamiser le centre-ville de Saint-Quentin, l'Agglomération du Saint-Quentinois, après plusieurs années d'études et de prospections, a défini les besoins sur ce site. Un programme de logements mixtes, une maison de services aux étudiants ainsi qu'une résidence étudiante seront implantés sur le site. De plus, dans le but de développer l'offre en formation sur son territoire et de répondre aux besoins des jeunes diplômés et acteurs du territoire, deux bâtiments seront érigés. Le premier étant un centre de formation/extension de l'UPJV qui accueillera une antenne de l'IAE ainsi qu'un nouveau parcours d'ingénieurs. Le second étant un bâtiment tertiaire, renforcera l'offre déjà existante sur le territoire et renforcera la stratégie Robonumérique portée par l'Agglomération du Saint-Quentinois comme porteur de développement économique.

Focus sur le centre de formation/extension de l'UPJV :

L'Agglomération du Saint-Quentinois a décidé de faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un axe majeur de son développement en élaborant un document stratégique pour les années à venir, son Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESR). Les objectifs du SLESR, adopté par le conseil communautaire le 26 mars 2019, sont les suivants :

- Permettre aux jeunes saint-quentinois d'étudier près de chez eux
- Donner aux jeunes d'ailleurs l'envie d'étudier sur notre territoire
- Créer un climat d'études propice à la réussite tout en permettant aux entreprises locales de recruter les forces vives qui leur font défaut.

Le campus universitaire inauguré en 2016 a permis d'accueillir l'INSSET sur le site de l'IUT et ainsi de créer un véritable campus universitaire. Auparavant situé en centre-ville, l'INSSET avait une surface bien supérieure à ce qu'elle a pu prétendre sur le nouveau campus. Si les surfaces ont été rationalisées, il n'en reste pas moins que le taux d'occupation paraît faible (évalué à 42 %). Toutefois, il est nécessaire de relativiser cette donnée puisque les formations dispensées sur le campus sont en alternance et qu'à partir du mois de mars les étudiants sont en entreprises. Cependant, lorsque les étudiants sont dans les locaux à temps complet, il est aujourd'hui difficile de mener à bien le contenu pédagogique nécessitant l'utilisation de robots et autres matériels scientifiques volumineux.

En parallèle, le Saint-Quentinois connaît une dynamique positive de l'évolution de son nombre d'étudiants (+12% en 5 ans) et cherche de nouvelles filières d'excellence et de spécialisation pour répondre aux besoins du marché professionnel local. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de l'aménagement de la friche du Maréchal Juin dans le quartier du Faubourg d'Isle à Saint-Quentin, l'Agglomération du Saint-Quentinois en partenariat avec l'UPJV, l'IAE d'Amiens, le Campus des Métiers et des Qualifications Plasturgie et Métallurgie (porté par l'Espace Scolaire Condorcet) souhaitent ouvrir de nouvelles formations supérieures.

Dans ces conditions, l'UPJV cherche à étendre son catalogue de formations en créant notamment un diplôme d'ingénieur au sein d'une des composantes saint-quentinoises, l'INSSET. Lors de la création de l'école d'ingénieurs, les premières promotions ont été estimées à environ 40 à 45 étudiants par niveau (à partir de Bac+3 à Bac+5) pour atteindre à terme une centaine d'étudiants par an, sur toute la durée du cursus, soit 3 ans. L'UPJV aura donc besoin de nouveaux locaux adaptés et connectés (salles robotiques) sur le campus universitaire actuel de Saint-Quentin, mais aura également des besoins de locaux standards supplémentaires pour accueillir ces nouveaux étudiants. La surface totale de ces locaux est estimée à environ 1 500 m² de surface de plancher.

Enfin, l'Agglomération du Saint-Quentinois et l'UPJV prévoit l'implantation d'une antenne de l'Institut d'Administration des Entreprises sur les métiers des ressources humaines et de l'entrepreneuriat dès septembre 2021. Cette antenne dispensera de nouvelles formations et permettra également aux étudiants du territoire de compléter leur formation en local. Deux formations seront mises en place :

- Un MBA (Master of Business Administration) capable d'accueillir un groupe de 12 personnes sur un an.
- Une Licence Pro Management qui donnera l'opportunité à 15 à 20 personnes de poursuivre leur cursus de formation à Bac+ 3 sur le territoire.

C'est la raison pour laquelle ce nouveau bâtiment de formation va permettre la réalisation de ces programmes ambitieux d'enseignement supérieur et de répondre aux besoins actuels et futurs en étant à proximité immédiate de l'actuel campus universitaire et de la gare de Saint-Quentin.

A terme, ce centre de formation contribuera à l'augmentation du nombre d'étudiants sur le territoire et à l'affirmation du Saint-Quentinois comme un pôle universitaire d'excellence capable de rayonner au niveau régional voire national.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2023
Durée de l'action :	3 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	4 455 266 €
Etudes envisagées	Oui/Non
Coût prévisionnel des études (HT)	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Etudes honoraires et frais divers	727 010 €
Travaux	3 728 256 €
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
Région			
CPER	1 500 000,00 €	34%	4 455 266,00 €
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	2 955 266,00 €	66%	4 455 266,00 €
TOTAL GENERAL	4 455 266,00 €	100%	4 455 266,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants.

Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<p>1. Un territoire entreprenant et attractif</p> <p>2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble</p> <p>3. Un territoire éco-responsable</p>
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<p>Equipements d'attractivité du territoire</p>
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un diplôme d'ingénieur • Diversifier l'offre d'enseignement supérieur répondant aux besoins des entreprises locales • Participer à la transition écologique en construisant un bâtiment durable situé dans un futur EcoQuartier.
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Réalisation des travaux</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un axe majeur du développement du territoire • Permettre aux jeunes du territoire de monter en compétences et de trouver un emploi • Répondre aux besoins des entreprises locales de pouvoir recruter sur le territoire

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Bâtiment tertiaire sur la friche dite « du Maréchal Juin »
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Karine ABRASSART	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'aménagement et du développement des territoires	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 06	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Karine.abrassart@casq.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Description globale du projet :

Cette friche industrielle au passé si riche, rythmé par de multiples mutations est rachetée en 2015 par l'Agglomération du Saint-Quentinois, pour y implanter un nouveau projet tourné vers l'avenir, sous la forme d'un Ecoquartier en cœur de ville.

Suite à cette acquisition, l'ensemble immobilier existant a été désamianté, déconstruit et dépollué par l'Agglomération du Saint-Quentinois entre février 2017 et mai 2018.

Des études préalables ont été menées par l'Agglomération du Saint-Quentinois ainsi qu'une concertation relative à l'aménagement de la friche du Maréchal Juin qui s'est tenue du 18 octobre 2017 au 18 novembre 2017. Grâce à ces démarches, des enjeux de revitalisation du quartier du Faubourg d'Isle, ainsi que de renforcement de l'offre en formation supérieure sur le territoire sont ressortis comme évident. La population estudiantine du Saint-Quentinois croît chaque année et aujourd'hui, un manque d'équipement à destination des étudiants est une entrave à la bonne captation et rétention de cette population.

En 2019, l'Agglomération du Saint-Quentinois a confié à la SEDA une concession d'aménagement pour une durée de 8 ans. L'opération permettra la poursuite du renouvellement urbain du quartier du Faubourg d'Isle à proximité du campus universitaire.

Entrant pleinement dans l'objectif national et local de reconversion des friches industrielles, combiné à la volonté de redynamiser le centre-ville de Saint-Quentin, l'Agglomération du Saint-Quentinois, après plusieurs années d'études et de prospections, a défini les besoins sur ce site. Un programme de logements mixtes, une maison de services aux étudiants ainsi qu'une résidence étudiante seront implantés sur le site. De plus, dans le but de développer l'offre en formation sur son territoire et de répondre aux besoins des jeunes diplômés et acteurs du territoire, deux bâtiments seront érigés. Le premier étant un centre de formation/extension de l'UPJV qui accueillera une antenne de l'IAE ainsi qu'un nouveau parcours d'ingénieurs. Le second étant un bâtiment tertiaire, renforcera l'offre déjà existante sur le territoire et renforcera la stratégie Robonumérique portée par l'Agglomération du Saint-Quentinois comme porteur de développement économique.

Focus sur le bâtiment tertiaire :

Depuis 2012, la Communauté d'Agglomération a défini une véritable stratégie de développement économique porteuse d'avenir, d'emplois et de perspectives à moyen et long terme autour de la Robonumerique. La Robonumerique définit tous les produits issus de la robotique industrielle et des services intégrant des savoir-faire et des innovations provenant du domaine numérique.

Pour accompagner cette stratégie économique, l'Agglomération du Saint-Quentinois a décidé d'impulser des projets d'aménagement afin de favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises sur le territoire. C'est donc dans une stratégie globale que s'inscrit l'implantation d'un bâtiment tertiaire sur l'ancienne friche industrielle, située le long du boulevard du Maréchal Juin à proximité du nouveau campus universitaire et de la gare de Saint-Quentin. Ce projet ambitieux de renouvellement urbain marque symboliquement la transition du territoire Saint-Quentinois, d'un territoire industriel qui trouvait sa force dans le textile et la métallurgie, à un territoire connecté, leader de la Robonumerique. Ce nouveau bâtiment tertiaire pourra accueillir différents acteurs comme une entreprise privée, qui voudrait s'implanter au cœur du tissu saint-quentinois et qui participera au développement économique de l'Agglomération, mais elle devra également s'intégrer pleinement au sein de ce nouvel EcoQuartier.

Ce bâtiment pourra également accueillir une nouvelle pépinière/incubateur d'entreprises qui se matérialisera par la connexion entre la sphère de l'entrepreneuriat et la sphère étudiante et qui permettra aux jeunes saint-quentinois de construire une carrière à une échelle locale tout en innovant sur des problématiques Robonumeriques mondiales. Cette opération de création d'une pépinière d'entreprises entrerait pleinement dans l'Axe 1 du PO 2014-2020 : « Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes. » et plus précisément dans les priorités d'investissement « PI 3.a »: « Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en favorisant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises » et 3b : « Accompagnement indirect de la création d'entreprises : structurer et conforter le dispositif régional d'accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises, en favorisant les projets innovants, en particulier issus de la recherche. »

Plus largement, ce bâtiment tertiaire est imaginé comme un espace modulable, pouvant accueillir différents acteurs et sera évolutif dans le temps et s'adaptera aux besoins des différents porteurs de projets. Le but est d'apporter au quartier un nouveau souffle, une nouvelle dynamique tournée vers le développement durable, l'écologie et la mixité sociale. De plus, la validation de la première étape nécessaire à l'obtention du label « EcoQuartier » vient renforcer cette ambition.

Etude en cours :

La Banque des Territoires a mandaté un bureau d'études pour la rédaction d'un cahier des charges afin de réaliser pour le compte de l'Agglomération du Saint-Quentinois une étude sur la stratégie économique et le parcours résidentiel des entreprises.

Le but est d'identifier les offres du territoire en matière d'incubateurs, de pépinières, d'hôtels d'entreprises et de surfaces de bureaux afin de comprendre et d'optimiser le parcours des porteurs de projets. Cela permettra d'avoir une meilleure lecture du territoire afin de fidéliser les porteurs de projets, en leur proposant des locaux adaptés à leurs besoins. L'opportunité de l'implantation d'un bâtiment tertiaire sur la friche du Maréchal Juin à proximité du campus universitaire ouvre de nouvelles possibilités d'attractivité à exploiter.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2024
Durée de l'action :	3 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	4 455 266 €
Etudes envisagées	Oui/Non
Coût prévisionnel des études (HT)	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Etudes honoraires et frais divers	727 010 €
Travaux	3 728 256 €
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)	1 500 000,00 €	34%	4 455 266,00 €
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	2 955 266,00 €	66%	4 455 266,00 €
TOTAL GENERAL	4 455 266,00 €	100%	4 455 266,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<p>1. Un territoire entreprenant et attractif</p> <p>2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble</p> <p>3. Un territoire éco-responsable</p>
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<p>Equipement d'attractivité du territoire</p>
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer sur le territoire un bâtiment connecté, modulable et situé à proximité de la gare et du centre-ville. • Favoriser la synergie entre les étudiants qui fréquenteront le site via la Maison de Services aux Etudiants ou la Résidence Etudiante et le monde professionnel.
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Réalisation des travaux</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Renforcer la stratégie de développement économique sur le territoire, en participant à la création d'un écosystème favorable à l'épanouissement des entreprises.</p> <p>Proposer des locaux adaptés et performants à proximité du pôle universitaire, du centre-ville et de la gare de Saint-Quentin, favorisant la rencontre entre les entrepreneurs, les chefs d'entreprises et les étudiants.</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Résidence étudiante et Maison de Services aux Etudiants sur la friche Maréchal Juin
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentin
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Karine ABRASSART	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'aménagement et du développement des territoires	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 06	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Karine.abrassart@casq.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Description globale du projet :

Cette friche industrielle au passé si riche, rythmé par de multiples mutations est rachetée en 2015 par l'Agglomération du Saint-Quentinois, pour y implanter un nouveau projet tourné vers l'avenir, sous la forme d'un Ecoquartier en cœur de ville.

Suite à cette acquisition, l'ensemble immobilier existant a été désamianté, déconstruit et dépollué par l'Agglomération du Saint-Quentinois entre février 2017 et mai 2018.

Des études préalables ont été menées par l'Agglomération du Saint-Quentinois ainsi qu'une concertation relative à l'aménagement de la friche du Maréchal Juin qui s'est tenue du 18 octobre 2017 au 18 novembre 2017. Grâce à ces démarches, des enjeux de revitalisation du quartier du Faubourg d'Isle, ainsi que de renforcement de l'offre en formation supérieur sur le territoire sont ressortis comme évident. La population estudiantine du Saint-Quentinois croît chaque année et aujourd'hui, un manque d'équipement à destination des étudiants est une entrave à la bonne captation et rétention de cette population.

En 2019, l'Agglomération du Saint-Quentinois a confié à la SEDA une concession d'aménagement pour une durée de 8 ans. L'opération permettra la poursuite du renouvellement urbain du quartier du Faubourg d'Isle à proximité du campus universitaire.

Entrant pleinement dans l'objectif national et local de reconversion des friches industrielles, dans une logique de transition écologique combiné à la volonté de redynamiser le centre-ville de Saint-Quentin, l'Agglomération du Saint-Quentinois, après plusieurs années d'études et de prospections, a défini les besoins sur ce site. Un programme de logements mixtes, une maison de services aux étudiants ainsi qu'une résidence étudiante seront implantés sur le site. De plus, dans le but de développer l'offre en formation sur son territoire et de répondre aux besoins des jeunes diplômés et acteurs du territoire, deux bâtiments seront érigés. Le premier étant un centre de formation/extension de l'UPJV qui accueillera une antenne de l'IAE ainsi qu'un nouveau parcours d'ingénieurs. Le second étant un bâtiment tertiaire qui renforcera l'offre déjà existante sur le territoire et

renforcera la stratégie Robonumérique portée par l'Agglomération du Saint-Quentinois comme porteur de développement économique.

Focus sur la Maison de services aux Etudiants :

La Maison de Services aux Etudiants sera implantée dans le même bâtiment que la résidence étudiante, en rez-de-chaussée de celle-ci. L'idée est de mutualiser les services et les espaces dédiés à la population étudiante, en créant un bâtiment unique à proximité du campus universitaire, qui sera le bâtiment « totem » de la vie étudiante sur le Saint-Quentinois.

Aujourd'hui, l'Agglo développe de nouvelles formations sur son territoire pour répondre aux attentes des jeunes et des entreprises locales, ce qui va contribuer à l'augmentation de la population étudiante sur le territoire. Cette combinaison d'opportunités et d'actions amène le territoire vers de nouvelles perspectives de développement et d'offres de services à la population étudiante. En cela, l'Agglo va mettre en place des outils de consultation et de concertation afin de répondre aux besoins des étudiants et des acteurs de la vie étudiante.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2023
<i>Durée de l'action :</i>	3 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	810 000 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
<i>Coûts des travaux pour 450 m²</i>	675 000 €
<i>Frais de la maîtrise d'œuvre</i>	67 500 €
<i>Frais aléas divers</i>	67 500 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	810 000,00 €	100%	810 000,00 €
TOTAL GENERAL	810 000,00 €	100%	810 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	Equipements d'attractivité du territoire
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la cohésion entre les étudiants de différents établissements • Dynamiser et proposer de nouvelles offres d'animation et de services sur le territoire • Améliorer la qualité de vie de la population estudiantine sur le territoire
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	Réalisation des travaux
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	Capter et fidéliser une population étudiante déjà croissante sur le Saint-Quentinois

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Port de Plaisance de Saint-Quentin (études techniques complémentaires)
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Karine ABRASSART	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'aménagement et du développement des territoires	Chargé de mission, Recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 06	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Karine.abrassart@casq.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Description du projet :

La CCI de l'Aisne a été concessionnaire du port de 1931 à 2011. L'objet de la concession entre la CCI et VNF portait sur un port d'outillages publics, pour la réception de marchandises fluviales et un port de plaisance appelé « le vieux port ». N'ayant plus de vocation portuaire industrielle à la suite du déclin du trafic fluvial de marchandises, le port d'outillages publics fut démolit et dépollué à la fin de la concession, par la CCI.

En 2011, VNF a repris la gestion du port et des bâtiments sur son emprise et signé une convention d'occupation temporaire avec différentes entreprises (concessionnaire automobiles et garages). Toutefois, dès 2016 VNF met fin à cette convention avec les amodiataires et les bâtiments sont laissés à l'état d'abandon. Ce même constat peut être opéré sur l'emprise du port dans la mesure où la capitainerie n'a plus d'activité et des bateaux, dans l'incapacité de naviguer, sont amarrés depuis de nombreuses années.

L'Agglomération du Saint-Quentinois a pris conscience de la nécessité de réaménager et de moderniser le port de plaisance de Saint-Quentin situé d'une part à proximité immédiate du centre-ville de Saint-Quentin, cœur économique du territoire et d'autre part en entrée de ville. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de lancer en janvier 2019 deux études stratégiques :

- **Une première étude sur le renouveau du tourisme fluvestre :**

Cette étude a permis aux intercommunalités traversées par le canal de Saint-Quentin (Communautés d'agglomération de Cambrai, de Chauny-Tergnier-La Fère et les Communautés de communes de l'Est de la Somme et du Pays du vermandois) de prendre conscience des potentialités de développement touristique fluvestre et de définir un projet commun de développement territorial pour les années à venir.

- **Une seconde étude sur le réaménagement du port de plaisance :**

L'étude de faisabilité a été réalisée afin de définir les aménagements urbains et paysagers à réaliser et de relancer durablement l'activité du port et les services aux plaisanciers. Par sa capacité d'accueil (60 places) et le foncier

disponible sur le site, le port de plaisance de Saint-Quentin a vocation à devenir une halte attractive au potentiel économique et touristique indéniable. L'Agglomération du Saint-Quentinois souhaite faire de ce lieu un Ecoquartier où l'habitat, les activités commerciales et de loisirs feront de ce port un point d'ancrage fort du territoire au cœur du réseau navigables axonais (2^{ème} réseau départemental français avec 315 km).

Le projet englobe de nombreuses problématiques complexes à concilier tant d'un point de vue technique (pollution, démolition) que de transformation urbaine et de réappropriation du lieu.

Cette seconde étude a permis à l'Agglo du Saint-Quentinois de définir un préprogramme dans lequel il est prévu de réaliser des aménagements autour de l'eau et sur l'eau (port avec 60 anneaux), d'installer des commerces (restaurants, boutiques), de construire des logements ou encore de favoriser l'émergence et le développement des circulations douces et de respecter la qualité environnementale des lieux et des matériaux.

Pour ce faire, il faut radicalement changer l'image du port de plaisance de Saint-Quentin en le transformant en un lieu incontournable pour les touristes mais également pour les habitants. Le nouveau port de plaisance sera un véritable projet urbain mettant en valeur la mixité fonctionnelle. Pour rattacher le futur éco-port au faubourg Saint-Martin existant, le nouvel Ecoquartier créera une liaison qualitative alliant habitat et espaces végétalisés. Les trames verte et bleue viendront structurer le quartier en proposant des espaces de nature terrestre et aquatique. La darse du port sera séparée en deux parties, une partie consacrée aux loisirs aquatiques (stand-up paddle, pédalo, etc) et la seconde partie, connectée au canal de Saint-Quentin, sera revalorisée pour offrir une nouvelle halte fluviale capable de capter et de fidéliser les plaisanciers de passage.

Pour l'aider dans la définition de son programme et dans la réalisation des études techniques complémentaires, l'Agglo du Saint-Quentinois sera aidée par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage dont les missions seront les suivantes :

- Reprendre les résultats de l'étude de faisabilité déjà réalisée, les questionner, les confirmer ou non et affiner les propositions d'aménagement et de gestion du port de plaisance.
- Accompagner la réalisation des études complémentaires à l'aide de l'intervention de bureaux spécialisés.
- Proposer une démarche de projet jusqu'au choix du mode de gestion.

En somme, la mission globale de l'AMO, est de s'appuyer sur l'étude de faisabilité pour lancer le projet dans les meilleures conditions et ainsi offrir au territoire saint-quentinois et au canal de Saint-Quentin un véritable atout touristique et économique, concrétisé par la métamorphose du quartier.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2020
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	6 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	315 200€
Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Etudes techniques complémentaires	280 000 €
AMO	35 200 €
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	315 000,00 €	100%	315 000,00 €
TOTAL GENERAL	315 000,00 €	100%	315 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
---	---

<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Equipement d'attractivité du territoire
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclaver et réaménager le port de plaisance pour le rendre attractif et valoriser sa situation d'entrée de ville - Intégrer le port et le nouveau quartier dans le réseau de trame verte urbaine
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Réalisation des études
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'activité portuaire et les services plaisanciers - Connecter l'emprise portuaire au Faubourg Saint-Martin et encourager l'appropriation du site par les Saint-Quentinois

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Port de Plaisance de Saint-Quentin
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Karine ABRASSART	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'aménagement et du développement des territoires	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 06	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Karine.abrassart@casq.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Description du projet :

La CCI de l'Aisne a été concessionnaire du port de 1931 à 2011. L'objet de la concession entre la CCI et VNF portait sur un port d'outillages publics, pour la réception de marchandises fluviales et un port de plaisance appelé « le vieux port ». N'ayant plus de vocation portuaire industrielle à la suite du déclin du trafic fluvial de marchandises, le port d'outillages publics fut démolit et dépollué à la fin de la concession, par la CCI.

En 2011, VNF a repris la gestion du port et des bâtiments sur son emprise et signé une convention d'occupation temporaire avec différentes entreprises (concessionnaire automobiles et garages). Toutefois, dès 2016 VNF met fin à cette convention avec les amodiataires et les bâtiments sont laissés à l'état d'abandon. Ce même constat peut être opéré sur l'emprise du port dans la mesure où la capitainerie n'a plus d'activité et des bateaux, dans l'incapacité de naviguer, sont amarrés depuis de nombreuses années.

L'Agglomération du Saint-Quentinois a pris conscience de la nécessité de réaménager et de moderniser le port de plaisance de Saint-Quentin situé d'une part à proximité immédiate du centre-ville de Saint-Quentin, cœur économique du territoire et d'autre part en entrée de ville. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de lancer en janvier 2019 deux études stratégiques :

- **Une première étude sur le renouveau du tourisme fluvial :**

Cette étude a permis aux intercommunalités traversées par le canal de Saint-Quentin (Communautés d'agglomération de Cambrai, de Chauny-Tergnier-La Fère et les Communautés de communes de l'Est de la Somme et du Pays du vermandois) de prendre conscience des potentialités de développement touristique fluvial et de définir un projet commun de développement territorial pour les années à venir.

- **Une seconde étude sur le réaménagement du port de plaisance :**

L'étude de faisabilité a été réalisée afin de définir les aménagements urbains et paysagers à réaliser et de relancer durablement l'activité du port et les services aux plaisanciers. Par sa capacité d'accueil (60 places) et le foncier disponible sur le site, le port de plaisance de Saint-Quentin a vocation à devenir une halte attractive au potentiel économique et touristique indéniable. L'Agglomération du Saint-Quentinois souhaite faire de ce lieu un Ecoquartier où l'habitat, les activités commerciales et de loisirs feront de ce port un point d'ancrage fort du territoire au cœur du réseau navigables axonais (2^{ème} réseau départemental français avec 315 km).

Le projet englobe de nombreuses problématiques complexes à concilier tant d'un point de vue technique (pollution, démolition) que de transformation urbaine et de réappropriation du lieu.

Cette seconde étude a permis à l'Agglo du Saint-Quentinois de définir un préprogramme dans lequel il est prévu de réaliser des aménagements autour de l'eau et sur l'eau (port avec 60 anneaux), d'installer des commerces (restaurants, boutiques), de construire des logements ou encore de favoriser l'émergence et le développement des circulations douces et de respecter la qualité environnementale des lieux et des matériaux.

Pour ce faire, il faut radicalement changer l'image du port de plaisance de Saint-Quentin en le transformant en un lieu incontournable pour les touristes mais également pour les habitants. Le nouveau port de plaisance sera un véritable projet urbain mettant en valeur la mixité fonctionnelle. Pour rattacher le futur éco-port au faubourg Saint-Martin existant, le nouvel Ecoquartier créera une liaison qualitative alliant habitat et espaces végétalisés.

Les trames verte et bleue viendront structurer le quartier en proposant des espaces de nature terrestre et aquatique. La darse du port sera séparée en deux parties, une partie consacrée aux loisirs aquatiques (stand-up paddle, pédalo, etc) et la seconde partie, connectée au canal de Saint-Quentin, sera revalorisée pour offrir une nouvelle halte fluviale capable de capter et de fidéliser les plaisanciers de passage.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2020
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	6 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	10 867 750 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	315 200 €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Aménagement urbain et ouvrages divers	5 525 450 €
Travaux de réseaux	1 534 500 €
Aménagement paysager	2 153 400 €
Acquisition foncière	1 654 400 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)	3 000 000,00 €	28%	10 867 750,00 €
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	7 867 750,00 €	72%	10 867 750,00 €
TOTAL GENERAL	10 867 750,00 €	100%	10 867 750,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Equipements d'attractivité du territoire
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclaver et réaménager le port de plaisance pour le rendre attractif et valoriser sa situation d'entrée de ville - Intégrer le port et le nouveau quartier dans le réseau de trame verte urbaine
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Réalisation des travaux

*Résultats attendus au terme
du CRTE
(veuillez détailler les résultats
attendus au regard du contrat,
en référence aux objectifs
contractuels)*

- Dynamiser l'activité portuaire et les services plaisanciers
- Connecter l'emprise portuaire au Faubourg Saint-Martin et encourager l'appropriation du site par les Saint-Quentinois

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Schéma Directeur Cyclable de l'Agglo du Saint-Quentinois
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Karine ABRASSART	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'aménagement et du développement des territoires	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 06	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Karine.abrassart@casq.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action
Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Face au développement des mobilités douces et actives, l'Agglo du Saint-Quentinois, reconnue TEPCV, souhaite poursuivre son implication dans la transition écologique par l'élaboration d'un schéma directeur cyclable. Le but est de disposer d'une vision globale du territoire à l'échelle des 39 communes à l'heure actuelle tout en projetant les aménagements à réaliser dans les prochaines années pour favoriser la pratique du vélo sur tous les plans (utilitaires, sportifs, loisirs, tourisme) en la rendant accessible et pratique. Tout cela devra s'intégrer en cohérence avec les besoins de la population, les infrastructures existantes et la stratégie territoriale déclinée dans le SCoT et le PCAET.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Mars 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Décembre 2021
<i>Durée de l'action :</i>	9 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (TTC)</i>	47 280 €
---	-----------------

<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	47 280 €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
<i>Etude</i>	47 280 €
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
ADEME	28 368,00 €	60%	47 280,00 €
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Banque des territoires	9 456,00 €	20%	47 280,00 €
Autofinancement	9 456,00 €	20%	47 280,00 €
TOTAL GENERAL	47 280,00 €	100%	47 280,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Tourisme
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Définir des principes d'aménagements et des itinéraires destinés à la pratique du vélo sous toutes ses formes Disposer d'un programme pluriannuel de travaux intégrant les modes doux
<i>Indicateurs :</i>	Réalisation de l'étude

<i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
Résultats attendus au terme du CRTE <i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Déterminer une cohérence d'ensemble sur les projets d'aménagements urbains en cours et futurs Favoriser l'intermodalité et la complémentarité entre les mobilités

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°1-11

<i>Intitulé de l'action :</i>	Tourisme fluvestre
-------------------------------	---------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Karine ABRASSART	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'aménagement et du développement des territoires	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 06	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Karine.abrassart@casq.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

L'opportunité de redynamisation du canal de Saint-Quentin intervient dans un contexte où plusieurs projets à l'initiative des collectivités alentours sont en cours de réflexion ou de réalisation, ce qui contribue à favoriser l'activité fluviale sur le réseau de voies navigables (réouverture du canal de la Sambre à l'Oise, réouverture du canal de la Somme, projet « Vallée de Somme, la vallée idéale », mise en service d'un port de plaisance sur le canal de la Sambre à Hautmont).

Au regard de ce contexte, l'Agglo a décidé de saisir l'opportunité en mobilisant l'ensemble des intercommunalités traversées par le Canal de Saint-Quentin (Communautés d'Agglomération de Cambrai, de Chauny-Tergnier-La Fère et les Communautés de communes de l'Est de la Somme et du Pays du Vermandois) pour la réalisation d'une étude sur le valorisation touristique fluvestre du canal de Saint-Quentin et des cours d'eau environnants. Cette étude, qui leur a permis de se rendre compte des potentialités de développement touristique fluvestre telles que le nautisme, la randonnée, l'éco-tourisme, les découvertes culturelles, a donné naissance à un véritable projet commun de développement territorial.

Les conclusions de l'étude ont permis de déterminer une stratégie de développement autour de 3 axes :

- 1) Structuration du linéaire, partenariat et gouvernance
- 2) Positionnement, animation et hiérarchisation des clientèles cibles
- 3) Développement économique de l'offre sur/autour du canal de Saint-Quentin

Afin de mettre en œuvre cette stratégie, des études complémentaires doivent être menées d'une part sur la reconnaissance de domanialité et l'élaboration d'un schéma de mise en continuité des itinérance le long de la voie d'eau. Ce travail permettra de lever les freins à l'itinérance pédestre ou cycliste tout le long du linéaire du canal de Saint-Quentin et de mettre en réseau les sites d'intérêt. D'autre part, une étude de définition de l'identité du canal de Saint-Quentin devra être réalisée afin de créer une identité territoriale partagée sous la forme d'une marque de territoire et d'assurer la reconnaissance de la destination.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2022
Fin prévisionnelle de l'action :	2026
Durée de l'action :	5 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	En cours de chiffrage €
---	-------------------------

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Organisation d'animation, de portage et de pilotage	15 000€
Observatoire	50 000€ à 100 000€ + formalisation de la banque de données : 20 000 à 30 000€
Soutien aux initiatives privées et publiques	Recrutement éventuel (50 000€/an pour 1 ETP)
Identité de la « Vallée du canal de Saint-Quentin »	50 000€
Mise en marché en lien avec la destination et l'identité du canal	15 000€
Continuité du chemin de halage	30 000€ (développement d'une application mobile) 20 000€ pour l'étude de reconnaissance de domanialité
Aménagements pour la navigation	Projet en lien avec la requalification du projet du port de plaisance
Mise en réseau et animation	Budget de communication (en fonction des événements développés)
Site de Riqueval	Etudes autour de la programmation culturelle et des activités de loisirs à développer (90 000€)
Hébergements insolites et de nature	Etude architecte et paysage préalable (35 000€)

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Tourisme
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Permettre aux habitants de se réapproprier la voie d'eau Soutenir les initiatives publique et privée et aider à développer les projets touristiques
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Réalisation des études
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Renforcer l'attractivité du territoire en développant l'éco-tourisme sur la destination du canal de Saint-Quentin Renforcer la coopération territoriale entre les intercommunalités traversées par le canal

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°2

<i>Intitulé de l'action :</i>	Développement d'une plate-forme technique territoriale de stockage, d'exploitation, de communication, d'évaluation et de sécurisation de la donnée
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	David Planchenault
-------------------------------------	---------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	David Planchenault	Stéphanie Lajoie
<i>Fonction</i>	Directeur	Référente financière et administrative
<i>Téléphone</i>	07 88 61 13 38	03 23 06 32 18
<i>Email</i>	david.planchenault@casq.fr	Stephanie.lajoie@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Dans une approche d'innovation numérique, sociétale, environnementale, l'action consiste à construire un socle technique horizontal apportant de la valeur ajoutée à tous les services numériques fournis auprès de nos concitoyens, de nos collaborateurs mais aussi auprès de notre écosystème local.

L'objectif est de mettre en œuvre une brique intelligente de stockage, d'échange, de sécurisation et d'archivage, de publication et d'évaluation, de supervision et d'Hypervision de la DATA autour du SI.

- ✓ A partir de 2021,
 - ✓ Etudier une architecture technique d'échanger de données, on parlera de bus de données
 - ✓ Mettre en œuvre un audit de sécurisation d'une architecture DATA de SI Industriel au bénéfice d'un projet de modernisation de la supervision des ouvrages du cycle de l'eau
- ✓ A partir de 2022, de :
 - ✓ Mettre en œuvre une architecture de bus de donnée servant à faciliter les communications intra et inter applications, depuis des objets connectés ou depuis tout autre source de données
 - ✓ Mettre en place une plate-forme de stockage de donnée (DATAHUB) permettant la création de services numériques adaptés à des cas d'usages ou à valeur ajoutée en croisant les données
 - ✓ Mettre en œuvre une architecture d'archivage électronique de documents probatoires
 - ✓ Mettre en œuvre une architecture de sécurisation des flux de données
 - ✓ Faciliter la publication automatique de données publiques au travers de l'OPEN DATA
 - ✓ Faciliter l'intégration de cas d'usage autour d'objets connectés (Connecteurs)
 - ✓ Faciliter la supervision et l'Hypervision des processus autour de la données produite et stockée
 - ✓ Mettre en œuvre un outil d'interprétation et de visualisation de la donnée produite et stockée
 - ✓ Développer les API de connexions France & Connect (Connecteurs)

La plate-forme serait également mise à disposition de nos partenaires et de notre écosystème local pour échanger des données, pour organiser des hackathons et développer de nouveaux usages, etc.

Date de démarrage prévisionnelle :	2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2026
Durée de l'action :	Mandat (6 ans)

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	Investissement : ~250 000 € Fonctionnement : ~25 000 € / An
---	--

Etudes envisagées	Oui
Coût prévisionnel des études (HT)	~60 000 €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Apprenti DATA & IOT (Partagé avec Fiche 3)	~36 000 € sur 2 ans
Chef de projet innovation numérique (Partagé avec Fiche 3)	~50 000 €
Chef de projet informatique industrielle (Cycle de l'eau) (Partagé avec Fiche 3)	~50 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER	A Quantifier		
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Un territoire entreprenant et attractif</u> 2. <u>Un territoire au plus proche des habitants</u> 3. <u>Un territoire éco-responsable</u> 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<p>Offre technique de service numérique à valeur ajoutée</p>
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Traduction d'un programme d'innovation numérique, sociétale et environnementale par la mise en place un socle informatique de services innovants autour de l'IOT, de la DATA et du CLOUD. Développement d'une offre de service horizontale et non verticale</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Volume de données stockées et échangées avec les partenaires Nombre de flux de données Nombre de cas d'usage supervisé et hypervisé</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Rationalisation des outils Urbanisation et sécurisation du SI Développement de l'écosystème local Exploitation facilitée Vision globale des cas d'usage</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°1.13

<i>Intitulé de l'action :</i>	Requalification du Parvis de la Basilique
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Martine BIENAIME	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Urbanisme, de la Voirie et des Travaux Neufs	Chargée de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 92	03.23.06.95.02
<i>Email</i>	martine.bienaime@casq.fr	audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Créer un parvis au pourtour de la Basilique fonctionnel et multimodal valorisant l'image du centre-ville (réaménagement du pôle d'échanges des transports urbains, optimisation du stationnement) ;
Projet urbain ambitieux, le parvis constitue un site symbolique et stratégique : le lien avec le secteur piétonnier doit être marqué, et la mobilité multimodale sera renforcée en matière de transport collectif, de piétons, de vélos, tout en conservant une offre de stationnement équivalente à l'offre existante actuellement
Réflexion sur la circulation en centre-ville.
Le cahier des charges prévoit notamment une réflexion sur la desserte en transport collectif de l'hyper centre, une réflexion sur les déplacements doux, une maîtrise des espaces dédiés à l'automobile, ainsi que la possibilité d'en faire un lieu d'accueil possible d'animations et d'évènements.
Création d'espaces partagés (déplacements doux, liens avec le réseau cyclable existant, accès aux transports collectifs, accessibilité PMR...)

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Mars 2019 (lancement procédure MOE) – désignation du MOE fin 2020 – phase APD en cours depuis 1^{er} mars 2021 Finalisation des diagnostics d'archéologie préventifs février 2021 – démarrage des fouilles archéologiques 2^{ème} semestre 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Début 2023
<i>Durée de l'action :</i>	5 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	8 900 000 €
Etudes envisagées	oui
Coût prévisionnel des études (HT)	600 000€ (moe) + 2 300 000€ (fouilles et études)
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Traitement de sols	2 200 000 €
Aménagements	3 800 000 €
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

ORIGINE	MONTANT MAXIMUM	%	ASSIETTE	DATE DECISION
Europe FEDER				en attente de la nouvelle programmation 2021-2027
Etat ANRU				
Etat DSIL				
Etat FNADT	500 000,00 €	6%	6 600 000,00 €	montant à déterminer FNADT 2021 - 2022 travaux et MOE
FNAP	800 000,00 €	9%	2 000 000,00 €	financement jusqu'à 50% du coût des fouilles
Etat DPV				
DRAC	300 000,00 €	3%	2 000 000,00 €	principe financement de 20 % du coût des fouilles à confirmer
Région (Cœur de ville)	500 000,00 €	6%	2 000 000,00 €	à confirmer - fouilles
Région (CPER)	3 000 000,00 €	34%	6 600 000,00 €	en attente de la position de la région - travaux et MOE
Département (API)				
Autres (préciser)				
Autofinancement	3 800 000,00 €	43%	8 900 000,00 €	
TOTAL GENERAL	8 900 000,00 €	100%		

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<p>1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble</p>
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>→ Faire cohabiter plusieurs modes de déplacements → Centralisation du réseau de bus urbains et du transport à la demande de l'agglo → Lien avec la gare routière toute proche → Accès à l'hôtellerie restauration, aux équipements publics, commerces pour les voyageurs → Renforcer l'attractivité du parvis de la Basilique → Valorisation du patrimoine historique → Préservation de la dynamique commerciale</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°01

<i>Intitulé de l'action :</i>	Construction d'un pôle sportif au quartier Europe
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Bruno Lallement	Audrey Chniti
<i>Fonction</i>	Directeur Adjoint – DASVA	Chargée de mission – DGPIIM
<i>Téléphone</i>	03.23.06.30.13	03.23.06.95.02
<i>Email</i>	bruno.lallement@saint-quentin.fr	audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La Ville de Saint-Quentin souhaite depuis cinq ans se doter d'un nouveau pôle sportif regroupant les activités de gymnastique et de tennis de table, au sein d'un équipement dédié.

Cet équipement doit permettre l'accueil, dans les meilleures conditions possibles, des pratiquants inscrits au club de gymnastique « Saint-Quentin Gymnastique » (SQG) et à l'association « Tennis de Table Saint-Quentinois » (TTSQ) pour le tennis de table.

Ces deux clubs totalisent un nombre important de licenciés (700 licenciés en 2019, 550 en 2020, malgré la crise sanitaire) et, grâce à leur dynamisme et au volontarisme de leurs adhérents, ils permettent l'organisation d'activités en direction de tous les publics et pour tous les âges :

- de la petite enfance (de 18 mois à 5 ans),
- à l'école saint-quentinoise de gymnastique (de 6 à 9 ans),
- à la gymnastique de loisirs et pour adultes,
- à la compétition,
- aux personnes en situation de handicap.

La Ville de Quentin a souhaité que ce futur équipement puisse s'implanter au sein du quartier Europe. Outre le fait que ce quartier de près de 6 400 habitants (11 % de la population saint-quentinoise) est en mesure d'accueillir un équipement de cette taille, son classement en quartier prioritaire d'intérêt national pour la Politique de la ville et retenu pour le Nouveau Programme national de renouvellement urbain, positionnera plus encore l'équipement comme facteur d'ouverture sociale et de rayonnement supplémentaire pour le quartier.

Le projet consiste en la construction d'un nouveau complexe sportif comprenant deux salles d'évolution dédiées pouvant accueillir le Tennis de Table Saint-Quentinois (TTSQ), et Saint-Quentin Gymnastique.

Il servira à la fois à l'apprentissage, aux entraînements et aux compétitions, ainsi qu'aux besoins éducatifs dans le cadre scolaire (utilisation par des collèges, groupes scolaires du quartier) et éventuellement aux pratiques de loisirs pendant les vacances (atelier sport, centres aérés, etc.).

Il sera équipé de 2 grands ensembles étroitement liés par les locaux communs mutualisés :

- une salle d'évolution pour la gymnastique,
- une salle d'évolution pour le tennis de table.

Les deux grandes salles seront en mesure d'accueillir régulièrement l'organisation de compétition de niveau régional, et occasionnellement de niveau national.

A ce titre, l'accueil des spectateurs se fera :

- pour la salle de gymnastique, dans des gradins d'une capacité de 500 places
- pour la salle de tennis de table, dans des gradins d'une capacité de 500 places

Le projet s'étend sur une surface totale aménagée de 14 300 m². La surface bâtie (construction du pôle sportif) est de 4 616 m².

Le bon fonctionnement du futur équipement implique également l'implantation de nouvelles places de stationnement, dont le nombre devra être en adéquation avec le dimensionnement du projet. En appui des 110 places de stationnement déjà existantes, un nouveau parking de 131 places sera créé.

Le traitement paysager sera particulièrement soigné, le site d'implantation étant visible de l'entrée de ville. Il devra également constituer, aux yeux des habitants du quartier et des usagers du complexe sportif existant, un ensemble architectural et paysager harmonieux.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	17 octobre 2019 (notification marché MOE)
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Mars 2023
<i>Durée de l'action :</i>	30 mois (hors études préalables réalisées entre 2017 et 2019)

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	8 526 703 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui (réalisées entre 2017 et 2019)
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	40 488 €
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Concours de maîtrise d'œuvre et honoraires MOE	871 348 €
Travaux	6 508 929 €
OPC, CT, SPS, Diag...	245 962 €
Mobilier	374 000 €
Révision, aléas	485 976 €
TOTAL HORS ETUDES PREALABLES	8 486 215 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Etat ANRU	962 621,50 €	10%
Etat DSIL	500 000,00 €	5%
Etat FNADT	200 000,00 €	2%
Etat DPV	823 291,00 €	9%
DRAC		
Région (CPER)	3 000 000,00 €	31%
Région (FRATRI)	250 000,00 €	3%
Département (API)	200 000,00 €	2%
Autres (préciser)		
ANS	500 000,00 €	5%
Autofinancement	4 213 593,50 €	37%
TOTAL GENERAL	9 626 215,00 €	104%

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	A DEFINIR
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - mise en réseau et maillage sportif du territoire - promotion du sport à SQ - rayonnement sur le territoire - mise à disposition de l'équipement dans le cadre des JO 2024, labellisation « terres de jeux 2024 » - participation de l'ensemble des acteurs du quartier Europe - développement de la pratique sportive au sein du quartier - équipement phare pour le renouvellement urbain
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - indicateurs de performance énergétique grâce à l'isolation paille et l'utilisation de bois d'essence régionale - superficie de l'équipement
<i>Résultats attendus au terme du CRTE</i>	A PRECISER

<p><i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	
---	--

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°2.02

Intitulé de l'action : **Démolition et reconstruction des vestiaires du stade Vélodrome**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **Ville de Saint-Quentin**

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Jonathan VASSAUX	
<i>Fonction</i>		
<i>Téléphone</i>		
<i>Email</i>		

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2024
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) €

Etudes envisagées Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT) €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Mécanisme de scène au théâtre Jean Vilar
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	IDEE Arnaud	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Technicien	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 34	03 23 06 93 02
<i>Email</i>	arnaud.idee@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
Réfection du mécanisme de scène avec modification de la charpente

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	5 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	183 333,33 €
--	---------------------

<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL		30%	
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC	73 333,20 €	40%	
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action :	Programme de travaux PMR 2021 - 2024
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action :	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
Personne en charge du projet	Jennifer JOZE	Audrey CHNITI
Fonction	TECHNICIEN	Responsable financements extérieurs
Téléphone	03.23.06.92.24 / 06.43.74.71.56	03 23 06 93 02
Email	Jennifer.joze@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Les travaux d'accessibilité PMR 2021 pour la Ville de SAINT-QUENTIN ont pour objectif de rendre et de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap dans l'école Robert Schuman, le gymnase Gaston Joly et le Stade Philippe Roth.

Liste de travaux à exécuter pour l'année 2021 par bâtiment :

Ecole Robert Schuman

Coût de 56 300 €HT

- ❖ Réfection complète de deux salles de classes
- ❖ Création de 3 rampes pour les personnes à mobilité réduite

Stade Philippe Roth

Coût de 66 300 €HT

- ❖ Création de deux sanitaires PMR
- ❖ Création de 2 rampes pour les personnes à mobilité réduite
- ❖ Remplacement de menuiseries
- ❖ Mise aux normes des guichets

Gymnase Gaston Joly

Coût de 58 900 €HT

- ❖ Création d'un sanitaire PMR
- ❖ Création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite
- ❖ Mise aux normes des escaliers
- ❖ Remplacement de plusieurs menuiseries

Les travaux d'accessibilité PMR 2022 / 2024 pour la Ville de SAINT-QUENTIN sont découpés en plusieurs opérations afin de pouvoir respecter les enveloppes budgétaires.

Liste succincte de travaux exécutés dans les années à venir :

- ❖ Mise aux normes d'escalier tels que, nez-de-marche contrasté et antidérapant, bande podotactile,
- ❖ Réalisation de sanitaires PMR,
- ❖ Création de rampes d'accès,
- ❖ Remplacement de blocs portes avec passage utile de 90cm

❖ etc...

Le programme 2022 à 2024 s'adressera aux sites suivants :

Année 2022

Théâtre Jean Vilar : 69 000 €HT
 Ecole François Collery Élémentaire : 106 500 €HT
 Stade Debrésie : 90 200 €HT
 Palais des sports : 93 700 €HT
 Gymnase Collery : 40 200 €HT
 Palais de Fervaques : 72 800 €HT
Sous total : 379 200€ HT

Année 2023

Ecole Lyon Jumentier : 126 200 €HT
 Salle Paringault : 27 800 €HT
 Centre social Europe : 112 900 €HT
 Ecole de Musique : 166 700 €HT
 Gymnase Robert Schuman : 56 300 €HT
Sous total : 489 900€ HT

Année 2024

Salle de sport la Saint-Quentinoise : 17 700 €HT
 Centre multiloisirs : 131 800 €HT
 Auberge de la Jeunesse : 82 200 €HT
 Sanitaire du camping municipal : 1 500 €HT
 Halles municipales : 38 900 €HT
Sous total : 272 100€ HT

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2024
<i>Durée de l'action :</i>	4 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	1 322 700 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	66 667 €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Réhabilitation d'équipements publics
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Assurer l'accueil des personnes à mobilité réduite au sein des établissements communaux
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Réalisation des travaux

<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Mise en conformité du patrimoine communal</p>
---	--

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action :	Programme de travaux PMR 2021-2024
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action :	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
Personne en charge du projet	Jennifer JOZE	Rémi PASSARELLA
Fonction	Technicien	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
Téléphone	03.23.06.92.24/ 06.43.74.71.56	03 23 63 68 12
Email	Jennifer.joze@saint-quentin.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Les travaux d'accessibilité PMR 2021 de l'Agglomération du SAINT-QUENTINOIS ont pour objectif de rendre et de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap dans le gymnase de Montescourt-Lizerolles et la Crèche d'Aubigny-aux-Kaisnes.

Liste des travaux à réaliser dans l'année 2021 par bâtiment :

Gymnase Montescourt-Lizerolles :

Coût : 2 440 €HT

- ❖ Création d'une rampe
- ❖ Reprise d'un cheminement extérieur
- ❖ Mise en place de signalisation sur les parties vitrées
- ❖ Mise en place d'équipement PMR dans les sanitaires et douches

Crèche d'Aubigny-aux-Kaisnes :

Coût : 1 470 €HT

- ❖ Repositionnement de dispositif d'accès
- ❖ Réfection de sanitaires enfants
- ❖ Mise en place de signalétique

Les travaux d'accessibilité PMR 2022 / 2024 pour l'Agglomération du SAINT-QUENTINOIS sont découpés en plusieurs opérations afin de pouvoir respecter les enveloppes budgétaires.

Liste succincte des travaux qui seront exécutés dans les années à venir :

- ❖ Mise aux normes d'escalier tels que, nez-de-marche contrasté et antidérapant, bande podotactile,
- ❖ Réalisation de sanitaires PMR,
- ❖ Création de rampes d'accès,
- ❖ Remplacement de blocs portes avec passage utile de 90cm
- ❖ Mise en place de signalétique
- ❖ etc...

Année 2022 - 2024

Circuit de Clastres : 1 220 €HT

Hôtel de l'agglomération du SAINT-QUENTINOIS : 3 950 €HT

Pôle Communautaire : 59 265 €HT

Créatifs : 25 000€ coût en cours d'actualisation

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2024
Durée de l'action :	4 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	93 345 €
Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	9 000 €
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GÉNÉRAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Réhabilitation d'équipements publics
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Assurer l'accueil des personnes à mobilité réduite au sein des établissements communautaires
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Réalisation des travaux
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Mise en conformité du patrimoine communautaire

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°

<i>Intitulé de l'action :</i>	Création d'un réfectoire au Centre Technique d'agglomération
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Agglomération du SAINT-QUENTINOIS
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Jennifer JOZE	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Technicien	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03.23.06.92.24/ 06.43.74.71.56	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Jennifer.joze@saint-quentin.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le projet consiste à créer un réfectoire pour le personnel travaillant sur le Centre Technique d'Agglomération.

Le réfectoire sera réalisé type bâtiment modulaire avec :

- ❖ Deux niveaux
 - Rez-de-chaussée de 85 m²
 - 1 étage de 85 m²
- ❖ Deux pergolas en bois inclus une végétation
- ❖ Une terrasse extérieure en bois
- ❖ Une place de stationnement pour un Food-truck
- ❖ Création d'un ascenseur

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2022
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2022
<i>Durée de l'action :</i>	1 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	553 000€
<i>Etudes envisagées</i>	NON

Coût prévisionnel des études (HT)	€
-----------------------------------	---

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	Construction et réhabilitation d'équipements publics
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Conformité des équipements publics
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	Réalisation des travaux
Résultats attendus au terme du CRTE	

*(veuillez détailler les résultats
attendus au regard du contrat,
en référence aux objectifs
contractuels)*

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°2.10

<i>Intitulé de l'action :</i>	Parcours sensoriel au Parc d'Isle
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Vincent REVEL	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Environnement et du cadre de vie	Chargé de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 31 70	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	vincent.revel@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le parc d'Isle Jacques BRACONNIER, parc urbain, d'agrément et parc animalier couvre une surface de 12 ha environ en bordure de Somme, au cœur urbain de l'Agglomération de Saint-Quentin. Il jouxte la Réserve Naturelle nationale des Marais d'Isle, zone naturelle protégée, seule réserve naturelle de France implantée en milieu urbain. L'entrée principale du Parc côté Saint-Quentin est précédée d'une aire de stationnement, d'une zone de loisirs constituée d'une base nautique, d'une plage, d'un mini-golf et d'un espace de restauration et d'animation « La Guinguette » (étang d'Isle).

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, dans la continuité de ces actions de sensibilisation, souhaite créer un parcours sensoriel destiné à l'ensemble des visiteurs du parc d'Isle.

Organisé autour de différents univers, ce petit sentier tracé dans une végétation variée, aux couleurs et senteurs du patrimoine naturel, propose de découvrir la biodiversité et de nombreuses sensations pieds nus sous un autre angle.

Ce parcours a pour but de réveiller les sens des promeneurs en les faisant marcher pieds nus sur différentes matières, textures et découvrir diverses sensations. Le promeneur reçoit des informations sensorielles très riches.

Le parcours sensoriel est constitué de différentes surfaces / ambiances : bambous, troncs, copeaux, paille roseaux, cailloux fins, pommes de pin, rondins, galets, rochers, sable, saule tressé.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Printemps 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Automne 2021
Durée de l'action :	2 trimestre

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	37 850 €
Etudes envisagées	NON
Coût prévisionnel des études (HT)	0 €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Plantations	9 852 €
Aménagements	29 498 €
Pédiluve	10 000 €
Mobilier	2 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	37 850,00 €	100,00%	37 850,00 €
TOTAL GENERAL	37 850,00 €	100%	37 850,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Accroître les outils permettant de sensibiliser les usagers au patrimoine naturel et à sa préservation</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Nombre de visiteurs Nombre d'ateliers de sensibilisation</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Mise en avant du patrimoine naturel Renforcer les actions de sensibilisation à destination des usagers y compris le public scolaire</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°2.10

<i>Intitulé de l'action :</i>	Parvis de la maison du parc d'Isle
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Martine BIENAIME	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur urbanisme voirie travaux-neufs	Chargé de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 92	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	martine.bienaime@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le parc d'Isle Jacques BRACONNIER, parc urbain, d'agrément et parc animalier couvre une surface de 12 ha environ en bordure de Somme, au cœur urbain de l'Agglomération de Saint-Quentin. Il jouxte la Réserve Naturelle nationale des Marais d'Isle, zone naturelle protégée, seule réserve naturelle de France implantée en milieu urbain. L'entrée principale du Parc côté Saint-Quentin est précédée d'une aire de stationnement, d'une zone de loisirs constituée d'une base nautique, d'une plage, d'un mini-golf et d'un espace de restauration et d'animation « La Guinguette » (étang d'Isle).

L'Agglomération du Saint-Quentinois (CASQ) souhaite réaliser des aménagements sur le parvis de la maison du parc de façon à sécuriser l'accès aux publics et favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Ces travaux comprennent la suppression d'une haie épineuse avec la mise en place d'une réfection en sable stabilisée de façon à garantir l'espace suffisant pour le cheminement des usagers y compris les personnes à mobilité réduite.

De plus, des places de parking à destination des personnes à mobilité réduite seront créées aux abords de l'entrée du parc d'Isle.

Ces travaux permettront la création d'un dépose minute, d'un passage piéton, de bandes podotactile, pavés de guidage et la réalisation d'un quai de bus scolaire. Ces aménagements permettront également de garantir l'accès en toute sécurité aux différents publics souhaitant se rendre au Parc d'Isle.

Du mobilier urbain sera également installé. Enfin, des aménagements qualitatifs et la reprise de certains réseaux seront nécessaires.

L'objectif est d'assurer la sécurité des usagers tout en garantissant un cheminement aisé pour les différentes typologies de publics venant au parc d'Isle. L'agrémentation de cet espace assurera une certaine continuité avec les travaux entrepris dans l'enceinte du parc d'Isle (Parc animalier, maison du parc).

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	18/01/2021
Fin prévisionnelle de l'action :	30/04/2021
Durée de l'action :	4 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	333 333.33 €
---	---------------------

Etudes envisagées	NON
Coût prévisionnel des études (HT)	0 €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Travaux	333 333.33 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	166 666,67 €	50%	333 333,33 €
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	166 666,67 €	50,00%	333 333,33 €
TOTAL GENERAL	333 333,33 €	100%	333 333,33 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants.

Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Sécuriser l'accès aux publics et favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Réalisation des travaux</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Requalification de la rue de Paris
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Martine BIENAIME	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Urbanisme, de la Voirie et des Travaux Neufs	
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 92	
<i>Email</i>	Martine.bienaime@casq.fr	

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>La ville de Saint-Quentin souhaite requalifier la rue de Paris (longueur 2,1 km). La rue de Paris supporte un trafic de 9 059 véhicules/jour.</p> <p>Le projet consiste en la réfection des trottoirs, de la chaussée, la rénovation de l'éclairage public, l'effacement des réseaux aériens, la création de pistes cyclables et de nouvelles places de stationnement ainsi que l'aménagement d'espaces verts.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	1^{er} semestre 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2^{ème} semestre 2023
<i>Durée de l'action :</i>	3 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	5 000 000 €
<i>Etudes envisagées</i>	Non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	

*Résultats attendus au terme
du CRTE
(veuillez détailler les résultats
attendus au regard du contrat,
en référence aux objectifs
contractuels)*

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action : **SERVICE PUBLIC ITINERANT**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **Agglomération du Saint-Quentinois – Direction de la Cohésion Communautaire**

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Sophie NOYELLE	Sophie NOYELLE
<i>Fonction</i>	Responsable du Pôle relation aux usagers et démocratie participative	Responsable du Pôle relation aux usagers et démocratie participative
<i>Téléphone</i>	03.23.62.82.61	03.23.62.82.61
<i>Email</i>	sophie.noyelle@casq.fr	sophie.noyelle@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Dans le cadre de sa démarche « Une agglo proche de vous », qui met l'utilisateur au cœur des projets et des démarches de l'agglomération, la Direction de la cohésion communautaire propose la mise en place d'un service public itinérant avec :

- L'accompagnement dans les démarches administratives dans les 39 communes de l'Agglo, à raison de 2,5 jours par semaine, notamment pour :**
 Les démarches en ligne sur le portail de l'eau, pré-inscriptions école de musique, accueils de loisirs, crèches... ;
 Les renseignements en matière d'urbanisme (déclaration de travaux, permis de construire...), aides aux entreprises... ;
 Tous sujets en liens avec les services de l'agglo ;
 L'accompagnement numérique des usagers, notamment ceux en situation d'illectronisme.
- Les opérations « coup de poing » thématiques, en matière d'insertion, d'emploi :**
 Avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, pour accompagner les publics notamment vers la cité des Métiers, le dispositif du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, de la Mission Locale et la clause insertion ;
 Avec l'association ADERMAS, pour l'organisation d'informations collectives pour recruter des publics sur les chantiers d'insertion.
- La poursuite des ateliers thématiques itinérants trimestriels :**
 En mai, Rando' familles, rando' canines, pour promouvoir les modes de déplacements doux et faire connaître au plus grand nombre les sentiers de l'Agglo en partenariat avec le Conseil de développement ;

En août, Atelier répare ton vélo, pour encourager la pratique du vélo au quotidien, pour favoriser la mobilité douce ;
En décembre, Atelier de confection de décoration de Noël à partir de matériaux recyclés, pour réduire les apports en déchèterie.

4. **Les actions de communication « Pour tout savoir sur l'agglo » :**
Raccordement au tout à l'égout (mise en conformité et aides mobilisables) ;
Couverture réseau, éligibilité à la fibre ;
Sensibilisation à la prévention contre le soleil et la noyade (avec l'Amicale des pompiers de Villers Saint-Christophe) ;
Réglementation sur la détention d'animaux (divagation, nuisances...).

Le service public itinérant pourrait également être un outil pour consulter les usagers sur les projets à venir, les activités de l'Agglo, l'évaluation des services aux usagers en lien avec la Commission d'évaluation des politiques publiques et des services aux usagers, avec notamment la mise en place de communautés d'usagers (le dispositif Agglo' j'écoute, les déchèteries, le parc d'Isle et les chemins de randonnées).

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2 avril 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	Equivalente à la durée du CRTE, jusqu'en 2026

Coût prévisionnel du projet (2021-2026) : 226 622 € (fonctionnement)

(Dont 26 600 € TTC (équipement, entretien, maintenance) et 200 022 € de frais de personnel)

Coût prévisionnel du projet ANNEE 1 (2021)

<i>Budget prévisionnel global de l'action</i>	39 437 €
<i>Etudes envisagées</i>	NON
<i>Coût prévisionnel des études</i>	0 €
<i>Postes de dépenses (hors études préalables)</i>	
Équipement informatique : Abonnement annuel internet clé 4G; un poste informatique avec imprimante/scanner et téléphonie.	3 000 €
Entretien et maintenance du véhicule : Entretien, carburant et assurance.	3 100 €
<i>Frais de personnel</i>	
0.75 ETP : Pilotage, coordination et logistique Temps d'intervention Restitutions d'activités et bilan	33 337 €

Coût prévisionnel annuel du projet pour les années suivantes (2022, 2023, 2024, 2025, 2026)

Budget prévisionnel annuel global de l'action	37 437 €
Etudes envisagées	NON
Coût prévisionnel des études	0 €
<i>Postes de dépenses (hors études préalables)</i>	
Equipped informatique : Abonnement annuel internet clé 4G	1 000 €
Entretien et maintenance du véhicule : Entretien, carburant et assurance.	3 000 €
<i>Frais de personnel</i>	
Pilotage, coordination et logistique Temps d'intervention Restitutions d'activités et bilan	33 337 €

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	<p>PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS : CHANTIER N°2 : Innover au quotidien pour dynamiser l'économie locale</p> <ul style="list-style-type: none"> • OBJECTIF 5 : Maintenir une offre de services et de commerces de proximité. • DEMARCHE : Une Agglo proche de vous.
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	<p>FINALITE :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien aux actions en faveur de l'accessibilité des services publics en milieu rural. 2. Développer les usages du numérique des habitants. 3. Renforcer la concertation citoyenne.
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	<p>Nombre de personnes accueillies par commune</p> <p>Tranche d'âge, répartition homme/femme, origine géographique</p> <p>Nombre d'accompagnements pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les démarches administratives par thématique ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Les démarches en ligne et l'accompagnement des aidants avec la plateforme ANCT https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/ ; <p>Nombre de personnes accompagnées via les opérations « coup de poing » en matière d'insertion et d'emploi.</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers thématiques ; - Les actions de communication « Pour tout savoir sur l'agglo ». <p>Nombre de personnes repérées, en situation d'illectronisme.</p> <p>Nombre de concertation citoyenne par thématique, en lien avec la Commission d'évaluation des politiques publiques et des services aux usagers de l'Agglomération du Saint-Quentinois.</p> <p>Objet des concertations citoyennes.</p> <p>Nombre de personnes consultées.</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la proximité et l'accessibilité des usagers aux services et des activités de l'Agglo ; 2. Mettre en place un tiers lieux numérique itinérant, accessible aux habitants du territoire ; 3. Réduire le nombre de personnes en situation d'illectronisme ; 4. Renforcer la démocratie participative à l'échelle de l'Agglomération.

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Participation Citoyenne
-------------------------------	--------------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Dominique PUCHAUX
-------------------------------------	--------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Puchaux Dominique	Baroso jurado Mathilde
<i>Fonction</i>	Chef de service	Agent administratif
<i>Téléphone</i>	03 23 06 30 50	03 23 06 93 16
<i>Email</i>	Dominique.puchaux@saint-quentin.fr	Mathilde.barroso@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>La ville de Saint-Quentin souhaite mettre en œuvre une plateforme collaborative dédiée à la participation citoyenne. Elle aidera à développer la participation des habitants pour favoriser leur vie dans les quartiers et sera également un outil supplémentaire dans la démarche globale de participation citoyenne de la collectivité. Cette plateforme se veut également un outil complémentaire sur les sujets de participation citoyenne impliquant de la co-construction, de la concertation et de la consultation. Elle permettra de toucher un public éloigné de la démarche participative et plus particulièrement les catégories Socio professionnelles moyenne et supérieure qui sont peu représentées dans les concertations et consultations</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Septembre Octobre 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Décembre 2021
<i>Durée de l'action :</i>	

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	26 000 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non

Coût prévisionnel des études (HT)	€0
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€26 100
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> Un territoire entreprenant et attractif <u>Un territoire au plus proche des habitants</u> Un territoire éco-responsable Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Permettre à la population de co-construire les projets de leur quartier en matière d'environnement, de cadre de vie.....
<i>Indicateurs :</i>	

<i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
Résultats attendus au terme du CRTE <i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Voiries et Réseaux Divers (VRD) sur la friche Maréchal Juin
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Karine ABRASSART	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'aménagement et du développement des territoires	Chargé de mission, recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 06	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	Karine.abrassart@casq.fr	Remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Description globale du projet :

Cette friche industrielle au passé si riche, rythmé par de multiples mutations est rachetée en 2015 par l'Agglomération du Saint-Quentinois, pour y implanter un nouveau projet tourné vers l'avenir, sous la forme d'un Ecoquartier en cœur de ville.

Suite à cette acquisition, l'ensemble immobilier existant a été désamianté, déconstruit et dépollué par l'Agglomération du Saint-Quentinois entre février 2017 et mai 2018.

Des études préalables ont été menées par l'Agglomération du Saint-Quentinois ainsi qu'une concertation relative à l'aménagement de la friche du Maréchal Juin qui s'est tenue du 18 octobre 2017 au 18 novembre 2017. Grâce à ces démarches, des enjeux de revitalisation du quartier du Faubourg d'Isle, ainsi que de renforcement de l'offre en formation supérieur sur le territoire sont ressortis comme évident. La population estudiantine du Saint-Quentinois croît chaque année et aujourd'hui, un manque d'équipement à destination des étudiants est une entrave à la bonne captation et rétention de cette population.

En 2019, l'Agglomération du Saint-Quentinois a confié à la SEDA une concession d'aménagement pour une durée de 8 ans. L'opération permettra la poursuite du renouvellement urbain du quartier du Faubourg d'Isle à proximité du campus universitaire.

Entrant pleinement dans l'objectif national et local de reconversion des friches industrielles, combiné à la volonté de redynamiser le centre-ville de Saint-Quentin, l'Agglomération du Saint-Quentinois, après plusieurs années d'études et de prospections, a défini les besoins sur ce site. Un programme de logements mixtes, une maison de services aux étudiants ainsi qu'une résidence étudiante seront implantés sur le site. De plus, dans le but de développer l'offre en formation sur son territoire et de répondre aux besoins des jeunes diplômés et acteurs du territoire, deux bâtiments seront érigés. Le premier étant un centre de formation/extension de l'UPJV qui accueillera une antenne de l'IAE ainsi qu'un nouveau parcours d'ingénieurs. Le second étant bâtiment tertiaire renforcera l'offre déjà existante sur le territoire et renforcera la stratégie Robonumérique portée par l'Agglomération du Saint-Quentinois comme porteur de développement économique.

Focus sur la Voirie et Réseaux Divers (VRD) :

La friche du Maréchal Juin est aujourd'hui une parcelle de terrain nu à reconverter. Le futur Ecoquartier est divisé en plusieurs lots permettant d'accueillir les différents programmes énumérés précédemment, ce qui permet de préciser la nature et le profil des futurs cheminements à l'intérieur de la parcelle. Les modes de déplacement doux sont privilégiés dans le but d'effacer la présence des véhicules motorisés en cœur d'îlot. La parcelle étant située entre deux rues fortement fréquentées (celle du campus universitaire, rue d'Ostende et la rue commerçante du Général Leclerc), une liaison piétonne est imaginée pour relier à pied et en sécurité ces deux centralités.

L'aménagement piéton est paysagé et accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe d'accès à pente douce le long de l'escalier longeant le centre de formation. Le mail piéton s'élargit ensuite pour former une placette en cœur d'îlot où un arbre remarquable sera planté en cohérence avec un mobilier urbain qualitatif s'intégrant parfaitement au nouveau quartier. Le cheminement se poursuit ensuite vers la rue Saint-Antoine débouchant sur un parking public déjà existant qui est conservé et requalifié afin de relier la rue du Général Leclerc à l'ensemble du quartier. Cet espace public est pensé pour accueillir une végétation d'essence locale à floraison étalée sur différentes saisons. Des noues paysagées sont prévues et calibrées pour la gestion du ruissellement des eaux pluviales sur l'ensemble de la parcelle, en plus de conteneurs enterrés pour le recyclage des déchets.

L'Agglomération du Saint-Quentinois porte un grand intérêt à la participation de la population à l'élaboration de ce projet. C'est la raison pour laquelle une concertation sera programmée avec les riverains et portera sur divers sujets, notamment la forme de l'aire de jeux prévue en cœur d'îlot. En définitive, l'espace public sera partagé entre cheminement minéral et éléments végétaux pour assurer une fonctionnalité et un esthétisme soigné, en cohérence avec la réalisation du futur Ecoquartier.



Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2020
Fin prévisionnelle de l'action :	2022
Durée de l'action :	2 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	1 148 901,50€
---	----------------------

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Travaux préparatoires	57 775 €
VRD	459 195.25 €
Aménagement paysager et mobilier	312 146.25 €
Réseaux	319 785 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (PRADET)	574 450,75 €	50%	1 148 901,50 €
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	574 450,75 €	50%	1 148 901,50 €
TOTAL GENERAL	1 148 901,50 €	100%	1 148 901,50 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<p>Aménagement du cadre de vie</p>
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Améliorer la qualité de vie dans un quartier proche du centre-ville, marqué par un passé industriel riche Végétaliser et favoriser la biodiversité en ville</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Réalisation des travaux</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Encourager la cohésion sociale entre différentes générations et populations Encourager les modes de déplacement doux pour les courtes distances</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Mise en place d'un guichet unique de l'habitat
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Julie DHOUDAIN	
<i>Fonction</i>	Chargé de mission Habitat et enseignement supérieur	
<i>Téléphone</i>	03 23 06 30 41	
<i>Email</i>	Julie.dhoudain@casq.fr	

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

L'Agglomération du Saint-Quentinois

Le Saint-Quentinois est concerné par le renouvellement urbain, avec la finalisation des dernières opérations du 1^{er} PRU et du PNRQAD, et l'élaboration du NPRNU est en cours sur deux quartiers de Saint-Quentin (Europe, d'intérêt nationale, et Vermandois, d'intérêt régional) pour une signature de convention prévue début 2021.

Par ailleurs, le nouveau PLH fixe en priorité numéro 1 la réhabilitation du parc existant, en limitant les objectifs de construction neuve, pour lutter contre la vacance, préserver le patrimoine et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux passoires énergétiques.

Les opérations suivantes s'intègrent dans cette stratégie globale :

- La Ville de Saint-Quentin est couverte par le programme Action Cœur de ville, avec un chef de projet dédié. Les projets intègrent un partenariat privilégié avec Action Logement et prévoient la réhabilitation de plusieurs friches et de béguinages.
- Un PIG couvre le département de l'Aisne, dont l'Agglomération du Saint-Quentinois.
- D'un autre côté, une OPAH-RU va être lancée en 2021 sur le centre de la Ville de Saint-Quentin avec un objectif global de réhabilitations de 210 logements sur 5 ans.
- L'Agglomération prévoit également un programme opérationnel communautaire, avec une étude inscrite au budget 2021.
- Le territoire est aussi délégataire des aides à la pierre (délégation de type 3), jusqu'au 31 décembre 2020 et la convention sera reconduite, le Préfet a été informé en ce sens.
- Un Point Info Habitat existe à Saint-Quentin, dans le prolongement de la PTRE (Plateforme Territoriale de la Rénovation énergétique) qui avait été créée en 2015, accolée au dispositif du SPEE.
- Pour promouvoir la rénovation énergétique des logements, l'Agglo a mis en place depuis 2017 une aide propre, le Bonus Energie, dont les modalités ont été élargies en 2019 et pouvant aller jusqu'à 3 000 € par logement pour les propriétaires occupants.
- Par ailleurs, le Permis de louer et le Permis de diviser ont été délibérés, pour une mise en œuvre en mai 2021, sous forme d'autorisation de mise en location.
- Enfin, pour toutes les questions climatiques, un PCAET est en cours de finalisation.

La Communauté de communes du Pays du Vermandois

Une OPAH de revitalisation rurale suivie par l'opérateur Citémétrie est en cours d'achèvement (20/12/2020), mais une étude pré-opérationnelle est en cours pour son renouvellement afin de poursuivre la rénovation du parc privé. Par ailleurs, la Ville de Bohain est couverte par une opération de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire (2017-2023).

Dans cette opération, la rénovation énergétique est un axe d'amélioration important du parc ancien et la collectivité

participe au financement des travaux, jusqu'à 10 % pour les propriétaires occupants les plus modestes, en plus du paiement d'une part de l'ingénierie de l'opération.

La Communauté de communes du Val de l'Oise

L'ensemble de l'EPCI est couvert par une OPAH (2028-2021) et la maîtrise des charges énergétiques constitue un enjeu majeur du programme.

Les objectifs de la convention concernent 78 logements énergivores et si l'on y ajoute les sorties de logement indigne, qui bénéficient aussi de travaux d'isolation, de chauffage... ce sont 83.3 % des objectifs qui sont éligibles à la prime Habiter Mieux de l'Anah.

Ici aussi la collectivité finance les projets de rénovation jusqu'à 10 % pour les propriétaires occupants et à hauteur de 5 % de 60 000 € pour les bailleurs.

Les services prévoient :

- Accueil téléphonique et physique par un agent de l'Agglomération du Saint-Quentinois, sans rendez-vous, du lundi au jeudi (le vendredi étant réservé aux visites de contrôle pour les projets Anah)
Lieu central à l'hôtel d'agglomération, pour regrouper tous les services aux usagers (gestion des abonnés pour l'eau, droit des sols...)
Permanences mensuelles décentralisées au pôle communautaire de Clastres pour une meilleure couverture territoriale, sur rendez-vous.
- Permanences hebdomadaires de l'EIE à maintenir sur Saint-Quentin, Clastres et Bohain et à déployer sur la CCVO (accord de Soliha Aisne sur le principe)
- Permanences des opérateurs :
 - o Dans le cadre du PIG départemental
 - o 1/2 journée par semaine pour l'OPAH-RU du centre-ville de Saint-Quentin qui démarrera en 2021
 - o 1/2 journée tous les 15 jours à Bohain pour l'opération de revitalisation
 - o Tous les mardis à Moÿ-de-l'Aisne et Ribemont, pour l'OPAH de la CCVO.

Des permanences seront aussi en place pour une OPAH communautaire à partir de fin 2021 sur le périmètre de l'Agglomération du Saint-Quentinois et des permanences seront poursuivies avec l'OPAH du Pays du Vermandois reconduite.

- Renseignement juridique par la formation de l'animateur du guichet
- Renseignement sur le logement social (le Point Service d'information aux demandeurs) pour que, dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement, les demandeurs puissent être informés et suivre leurs demandes.

Missions de l'animateur :

- Conseil des usagers
- Suivi des dossiers Anah et instructions pour l'Agglomération du Saint-Quentinois
- Orientation vers l'EIE et les autres dispositifs existants pour les personnes ne pouvant pas prétendre aux subventions de l'Anah.
- Promotion des dispositifs auprès des professionnels (agents immobiliers, notaires, artisans...)

Moyens humains : 1 ETP (50 000 € chargés)

Moyens financiers par an :

- Aides financières des EPCI au financement des travaux
- Agglo : maintien de l'aide financière actuelle pour créer un effet levier à la réalisation de travaux importants, de type bouquet : 100 000 €/an
- Pour la CCVO et la CCPV, les aides prévues dans le cadre des dispositifs opérationnels en cours sont confirmées
- Communication : 5 000 €.
- Formation : 1 000 €.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2021
Fin prévisionnelle de l'action :	
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action	56 000 € /an
--	--------------

Etudes envisagées	NON
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
1 ETP	50 000 €
Communication	5 000€
Formation	1 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants.

Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE	
<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Service aux usagers
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	<p>Objectifs fixés à 3 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 personnes accueillies et renseignées (physiquement ou par téléphone et mail) - 6M€ de montant de travaux engagés - 30 % de réalisation de travaux grâce aux actions du GUH, grâce à des enquêtes auprès des usagers du GUH. - 10 animations par an (conférences, balades thermiques, visites de chantiers...), en partenariat avec les conseillers FAIRE et le CD2E. - Nombre de logements rénovés par an <ul style="list-style-type: none"> o 250 propriétaires occupants o 35 propriétaires bailleurs o 4 copropriétés.
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°1

<i>Intitulé de l'action :</i>	E-Administration
-------------------------------	-------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	David Planchenault
-------------------------------------	---------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	David Planchenault	Stéphanie Lajoie
<i>Fonction</i>	Directeur	Référente financière et administrative
<i>Téléphone</i>	07 88 61 13 38	03 23 06 32 18
<i>Email</i>	david.planchenault@casq.fr	Stephanie.lajoie@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

L'action consiste à élaborer et mettre en œuvre un programme de modernisation et de simplification des démarches administratives et commerciales auprès des usagers (Famille, Association, Commune, Entreprise, communes, etc...) à l'ensemble des services fournies par l'agglomération du Saint-Quentinois, de la ville de Saint-Quentin dans un premier volet. Dans un second volet, le programme consistera à moderniser les processus internes des collectivités membres de la mutualisation. L'objectif commun est de rationaliser au maximum les outils métiers mis à disposition, de créer un environnement informatique de travail adapté au contexte et sécurisé. Le développement durable et l'accessibilité seront 2 critères importants à prendre en compte lors des choix des solutions.

Le champ d'action au bénéfice de nos usagers consiste à :

- ✓ En 2021, de mettre en place un guichet numérique d'autorisation des droits d'urbanisme (Projet GNAU) à destination de toutes les communes (Obligation réglementaire au 31/12/2021 de répondre aux dépôts électroniques d'autorisations de droits des sols par les usagers)
- ✓ A partir de 2022, de
 - ✓ Proposer un guichet numérique usager (Famille, Entreprise, Association, Sénior, Etc) multicanal offrant à nos usagers un point d'entrée unique (Courrier Physique, Appel Téléphonique, Démarche en ligne simplifiée, Réseaux Sociaux, Etc.), une visibilité accrue, une meilleure réactivité pour nos collaborateurs au traitement des demande et une meilleure cohésion communautaire et sociale. D'autres canaux de communications sont à explorer par la suite comme le chabot
 - ✓ Proposer un guichet numérique de démocratie participative offrant à nos usagers d'être acteur de l'évolution des politiques publiques
 - ✓ Proposer un guichet numérique commerciale du Parc de Loisir « Parc animalier » et du Pôle Mécanique afin de simplifier et faciliter les réservations et ventes BToB et BtoC auprès du public concerné
 - ✓ Moderniser les accès aux publics et professionnels au sein des déchetteries et de valoriser le modèle de facturation de collecte des déchets
 - ✓ Etendre le guichet numérique de la petite enfance de la ville de Saint-Quentin à l'échelle des activités petite enfance fournies par l'agglomération du Saint-Quentinois
 - ✓ Guichet Association Sportive - Accès dématérialisé aux gymnases
 - ✓ Proposer un guichet numérique « Cycle de l'eau » permettant à nos usagers et à nos collaborateurs de simplifier l'ensemble des démarches (Abonnement, Résiliation, Relevé, Paiement, Intervention et réclamation, Etc.)

- ✓ Proposer des plates-formes de médiation numérique auprès de nos concitoyens

Le champ d'action au bénéfice de nos collaborateurs et de la connaissance de notre patrimoine consiste à :

- ✓ En 2021,
 - ✓ Dématérialiser les documents juridiques (Conventions, Décisions, Arrêtés)
 - ✓ Dématérialiser l'organisation des conseils communautaires et municipaux par le biais d'un système de vote intégré et de conférencier (Location)
 - ✓ Améliorer la qualité de service des activités opérationnelles petite enfance, collecte des déchets, métiers d'entretiens, etc. en mettant à disposition des managers un outil d'optimisation de programmation et de planification des activités
- ✓ A partir de 2022, de
 - ✓ Simplifier et dématérialiser les processus internes de fonctionnement (RH, informatique, EPI, moyens généraux, pool véhicule, salle de réunions, etc.)
 - ✓ Développer la marque employeur en mettant le collaborateur au cœur du SI RH (Recrutement, Onboarding, Offboarding)
 - ✓ Mettre à disposition de nos collaborateurs un espace sécurisé de dépôt de documents probatoires (Fiche de paie dans un premier temps, arrêté RH, Contrat) au travers d'un coffre-fort numérique « agents » et profiter de cette opportunité de dématérialisation du dossier agent pour mettre en œuvre un coffre-fort numérique « Collectivité » permettant d'archiver électroniquement les documents probatoires suivant la norme et leurs durées de conservation
 - ✓ Améliorer la qualité de service des activités d'interventions en mettant à disposition un guichet numérique d'intervention commun à toutes les régies concernées. Cet outil s'intégrera dans un environnement global.
 - ✓ Améliorer le suivi et la planification des grands projets stratégiques en proposant un outil adapté de pilotage de projet et d'espace documentaire associé
 - ✓ Faciliter la communication et le partage d'information des collaborateurs en proposant un RSE interne (Communauté d'innovation, sociétale, environnementale, etc.)
 - ✓ Proposer des plates-formes de formation en ligne
 - ✓ Proposer des outils de maintenance assistée de nos ouvrages (GMAO, réalité augmentée, etc.)
 - ✓ Dématérialisation de la cartographie de l'éclairage public (Obligation réglementaire)

La mise en place de ces champs d'actions, l'émergence du télétravail nécessitent d'adapter et sécuriser l'environnement informatique et numérique de travail. Dans ce cadre, un champ d'action technique est à mettre en œuvre :

- ✓ Mieux sécuriser les accès en télétravail par une double authentification
- ✓ Fédération des identités et sécurisation des accès aux applications métiers par une authentification forte SSO
- ✓ Proposer un environnement de communications unifiées
- ✓ Continuer à renforcer la protection de notre SI (Certificat SSL, Pare-feu, antivirus, sauvegarde, etc.)
- ✓ Faciliter l'intervention et la configuration à distance du matériel numérique
- ✓ Mise en place d'une supervision externalisée accrue (EDR Managé) des intrusions de notre SI

Enfin un accent particulier sera mis lors de la sélection des outils sur l'accessibilité numérique pour tous pour obliger les éditeurs à respecter les recommandations.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	Mandat (6 ans)

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	Investissement : ~900 000 € Fonctionnement : ~100 000 € / An
---	---

Etudes envisagées	Oui
Coût prévisionnel des études (HT)	~ 50 000 €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER	A Quantifier		
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. <u>Un territoire au plus proche des habitants</u> 3. <u>Un territoire éco-responsable</u> 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	La mise en conformité réglementaire nous oblige pour certaines actions à dématérialiser les démarches. (Urbanisme, éclairage public)

<p><i>Finalité recherchée :</i> (Veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</p>	<p>Les objectifs de l'action sont de moderniser et simplifier les démarches administratives au bénéfice de nos usagers et de nos collaborateurs en proposant une offre de dématérialisation des processus.</p>
<p><i>Indicateurs :</i> (Veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</p>	<p>Indicateurs qualités Label Charte Marianne</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE</i> (Veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</p>	<p>Rationalisation des outils Satisfaction des usagers Efficience des services Connaissance du patrimoine Sécurisation de l'environnement informatique de travail</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°2-20

<i>Intitulé de l'action :</i>	Inclusion numérique
-------------------------------	----------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Nicolas Gibbe	Audrey Chniti
<i>Fonction</i>	Chef de Projet Action Cœur de Ville	Responsable financement extérieur
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 98	
<i>Email</i>	Nicolas.gibbe@saint-quentin.fr	

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>La Ville de Saint Quentin veut que tous les habitants puissent avoir accès au numérique. Elle met ainsi en place plusieurs actions Solidarité 2.0 (12 lieux dédié à la médiation numérique) Bus France Services Conseillers Numérique</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Mars 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Mars 2023
<i>Durée de l'action :</i>	2 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	€ 80 000
--	-----------------

<i>Etudes envisagées</i>	Non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Poste de conseiller numérique	70 000 €
Animation du réseau	10 000€

prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
AAP ANCT	50 000,00 €	71%	70 000,00 €
TOTAL GENERAL	50 000,00 €	71%	70 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	1. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Lutte contre l'illectronisme
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Nombre de permanences et d'ateliers réalisés
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°2.21

<i>Intitulé de l'action :</i>	Création d'une aire de grand passage
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Gilles REGNAULD	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur DAIP -Grands projets	Chargé de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 72	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	gilles.regnauld@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

En vertu de la loi NOTRe du 7 août 2015 complétée par la loi 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, établissement public de coopération intercommunale, s'est vue transférer la compétence en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.

A ce titre, et conformément aux prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la collectivité souhaite créer une aire de grand passage, équipement de service public spécialement aménagé pour le stationnement et l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels.

Le terrain de l'aire de grand passage disposera d'un sol stabilisé adapté à la saison d'utilisation, porteur et carrossable en cas d'intempérie. Sa pente assurera le stationnement sûr des caravanes.

L'aire comprendra au moins un accès routier, notamment pour l'intervention des secours, et une desserte interne. A l'entrée, elle disposera d'une installation accessible d'alimentation en eau potable satisfaisant aux normes techniques relatives aux bouches à incendie, ainsi que d'une installation d'alimentation électrique sécurisée.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Décembre 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Avril 2022
Durée de l'action :	6 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	1 187 500 €
Etudes envisagées	NON
Coût prévisionnel des études (HT)	0 €

	Postes de dépenses (hors études préalables) HT
Equipements communs	16 175 €
Aménagement terrain : structure drainante, voirie, plateforme, merlons	753 216.67 €
Assainissement eaux pluviales, eaux usées	24 191.67 €
Eau potable, défense incendie	48 375 €
Dépollution	41 250 €
Espaces verts, clôture, portails, contrôle accès :	97 333.33 €
Desserte électrique, éclairage public	141 625 €
Vidéoprotection	65 333.33 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT	593 750,00 €	50%	1 187 500,00 €
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	593 750,00 €	50,00%	1 187 500,00 €
TOTAL GENERAL	1 187 500,00 €	100%	1 187 500,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Répondre aux prescriptions du schéma départemental pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels.</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Nombre de visiteurs</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Favoriser la cohésion sociale</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°2-23

<i>Intitulé de l'action :</i>	Devenir des Halles Municipales et du commerce non sédentaire en cœur de ville
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Nicolas GIBBE	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Chef de projet	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03.23.06.92.98	03.23.06.95.02
<i>Email</i>	nicolas.gibbe@saint-quentin.fr	audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le bâtiment des halles municipales est vieillissant, n'est plus aux normes et ne répond plus aux besoins de la population. Une étude de faisabilité opérationnelle, juridique et financière a été réalisée fin 2019, aboutissant à la proposition de 3 scénarii :

- 1/ rénovation de la halle limitée à une remise aux normes, à une ouverture côté Victor Basch, une révision de l'emplacement des locaux annexes et une réorganisation du marché (intérieur et extérieur) (estimation 2 710 000 €)
- 2/ rénovation de la halle reprenant le scénario 1 et étendue au traitement des deux étages supérieurs du bâtiment de la halle (estimation 8 360 000 € HT)
- 3/ démolition de la halle actuelle et reconstruction d'une nouvelle halle de plein pied (entre la place Gaspard de Coligny, la rue de l'Arsenal, la rue du Petit Origny et la rue de l'Abbaye de Pompières) (estimation 3 870 000 €)

En vue de choisir le scénario le plus approprié pour ses habitants, la ville de Saint-Quentin envisage de procéder à une concertation citoyenne.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	€
Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée :	<ul style="list-style-type: none"> • Revitalisation du commerce non sédentaire en centre ville • Redynamisation économique du centre ville

<i>(veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°2-24

<i>Intitulé de l'action :</i>	Acquisition et réhabilitation du Palais de l'Art Déco
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Nicolas GIBBE	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Chef de projet	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03.23.06.92.98	03.23.06.95.02
<i>Email</i>	nicolas.gibbe@saint-quentin.fr	audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
Acquisition du site des anciens magasins des Nouvelles Galeries et réhabilitation des lieux en un CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) et centre d'interprétation régional sur la première reconstruction. La superficie du site permettra également d'accueillir d'autres services, comme les services de la Direction du Patrimoine

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Février 2020 (cahier des charges étude de faisabilité)
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	€
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur d'un joyau de l'Art Déco • Rayonner et faire rayonner un site emblématique de l'Art Déco • Aménager un CIAP dédié à l'Art Déco et à la Reconstruction • Construction d'un pôle régional de recherche, de documentation, d'archive, de sensibilisation et de médiation auprès des habitants
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°2-26

<i>Intitulé de l'action :</i>	Démolition d'anciens bâtiments dans le quartier du Faubourg d'Isle : la salle Charles de Foucauld et la mairie annexe
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Emilie BEURAIN	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Adjoint opérationnel	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03.23.06	03.23.06.95.02
<i>Email</i>	emilie.beurain@saint-quentin.fr	audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
Dans le cadre de l'opération NPNRU, des travaux de démolition d'anciens bâtiments publics dans le quartier du Faubourg d'Isle : <ul style="list-style-type: none"> - La salle Charles de Foucauld - La mairie annexe du quartier

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	1^{er} avril 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	31 décembre 2021
<i>Durée de l'action :</i>	9 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	366 700 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Démolition de la salle Charles de Foucauld	104 200 €
Démolition de la mairie annexe	262 500 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	227 675,00 €	62%	
Etat ANRU	65 625,00 €	18%	
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	73 400,00 €	20%	
TOTAL GENERAL	366 700,00 €	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° 1

Intitulé de l'action : **BATIMENT TECHNIQUE**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **M. Fidévie MAUDENS, Maire**

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	M. Fidévie MAUDENS	
Fonction	Maire	
Téléphone	03 23 57 39 24	
Email	mairiefontaineladere@gmail.com	

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La construction d'un bâtiment technique est envisagée afin de récupérer les différents gros matériels de la commune, tels que : tracteur - tondeuse ; tondeuse ; remorque ... qui pour le moment ne disposent pas de locaux adaptés.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Juillet 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Juillet 2021
Durée de l'action :	1 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	€ 33 622,50
Etudes envisagées	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Coût prévisionnel des études (HT)	€ —

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser) <i>FdC.</i>	<i>10086,00</i>	<i>30</i>	
<i>DETR</i>	<i>10086,75</i>	<i>30</i>	
Autofinancement	<i>13449,75</i>		
TOTAL GENERAL	<i>33622,50</i>	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique <i>(veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique <i>(veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
Finalité recherchée : <i>(veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
Indicateurs : <i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
Résultats attendus au terme du CRTE <i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° 2

Intitulé de l'action : **PARKING MAIRIE**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **M. Frédéric MAUDENS, Maire**

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	M. Frédéric MAUDENS	
Fonction	Maire	
Téléphone	03.23.67.39.24	
Email	mairiefontainelesdars@gmail.com	

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le parking existant se trouve à l'extérieur de la cour de la mairie. Sa capacité étant limitée et souvent saturée, il a été décidé de créer un parking dans l'enceinte de la cour de la mairie pour augmenter le nombre de places et sécuriser l'accès aux administrés et visiteurs. Un accès PMR est prévu, n'existant à ce jour.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Juillet 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Juillet 2021
Durée de l'action :	1 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) € **26 565,00**

Etudes envisagées Oui / non
Coût prévisionnel des études (HT) € **—**

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)	6641,25	25	
Autres (préciser)			
Fds concours	4969,00	30	
Autofinancement	11954,75		
TOTAL GENERAL	26565,00	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° 3

Intitulé de l'action : **PARKING Eglise**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **M. Fidèle MAUDENS, Maire**

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	M. Fidèle MAUDENS	
Fonction	Maire	
Téléphone	03.23.67.39.24	
Email	mairie.fontaine.les.clercs@gmail.com	

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

**Afin de faciliter l'accès à l'entrée de l'église, notamment par les services de pompes funèbres, il a été décidé de procéder à la réfection du parking.
Un accès PMR est prévu dans cette réfection.**

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Juillet 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Juillet 2021
Durée de l'action :	1 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	€ 9343,69
Etudes envisagées	Oui/non Oui
Coût prévisionnel des études (HT)	€ —

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)	2335,92	25	
Autres (préciser)			
hors concours	2803,00	30	
Autofinancement	4204,77		
TOTAL GENERAL	9343,69	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...4

Intitulé de l'action : **RÉNOVATION MAISON METEO**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action :

M. Fidèle MAUDENS, Maire

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	M. Fidèle MAUDENS	
Fonction	Maire	
Téléphone	03.23.67.39.26	
Email	maire.fontainelesclercs@gmail.com	

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La commune, gestionnaire au sol de l'aérodrome a fait l'acquisition en 2020 de l'ancienne maison météo. Dans la perspective de maintenir l'attrait économique et continuer à développer ce site le conseil municipal décide de rénover l'édifice afin de la proposer à la location pour usage de bureau (réunion) séminaire

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2^e semestre 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2^e semestre 2021
Durée de l'action :	6 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	€ 18 403,43
Etudes envisagées	Oui /non
Coût prévisionnel des études (HT)	€ —

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
DETR	7410	80	
Autofinancement	7410		
TOTAL GENERAL	14820	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique <i>(veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique <i>(veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
Finalité recherchée : <i>(veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
Indicateurs : <i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
Résultats attendus au terme du CRTE <i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action : Aménagements pour les déplacements doux

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : Ville de GAUCHY

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	Frédéric MANTAU	Régis CHEVALIER
Fonction	Directeur des Services Techniques	Directeur Général des Services
Téléphone	03.23.08.43.32	03.23.08.43.38
Email	dst@ville-gauchy.fr	dgs@ville-gauchy.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Dans un contexte d'évolution des modes de déplacements en ville, la commune de Gauchy souhaite sécuriser les déplacements des cyclistes pour les usages du quotidien: trajet domicile-travail, domicile-établissement scolaire, itinéraire de promenade,...

Ce mode de déplacement est par ailleurs plus respectueux de l'environnement.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	01/07/2021
Fin prévisionnelle de l'action :	31/10/2021
Durée de l'action :	4 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	291 000 €
Etudes envisagées	Oui
Coût prévisionnel des études (HT)	27 528 €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT

Bandes cyclables bidirectionnelles	A chiffrer
Pistes cyclables bidirectionnelles	A chiffrer
Bandes cyclables unidirectionnelles	A chiffrer
Aménagements paysagers et mobilier	A chiffrer
Chaussée partagée – zone de rencontre	A chiffrer

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter HT	Taux	Assiette prévisionnelle HT
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	145 500,00 €	50%	291 000,00 €
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)	57 500,00 €	19,70%	291 000,00 €
Département (API)			
Autres (préciser)			
Amendes de polic	30 000,00 €	10,30%	291 000,00 €
Autofinancement	58 000,00 €	20%	291 000,00 €
TOTAL GENERAL	291 000,00 €	100%	291 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. <u>Un territoire éco-responsable</u>
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Réduire la place de l'automobile dans la ville
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	La ville de Gauchy souhaite favoriser et encourager une mobilité durable en développant des solutions alternatives à l'usage automobile.
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Nombre d'utilisateurs des aménagements comptabilisés à l'aide de capteurs spécifiques
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Développement de modes de transport alternatif, apportant des réponses à différents enjeux comme l'urgence climatique, la sédentarité, la pollution, la congestion des axes de circulation...

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action : REMPLACEMENT PONT SNCF 1VOIE PAR PONT 2VOIES (chemin de REMIGNY)

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : COMMUNE DE JUSSY 02480

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs et financiers
Personne en charge du projet	à voir conjointement avec SNCF	GONDROY Jean-Marie
Fonction		Maire (perso) / MAIRIE
Téléphone		068 0685668 / 03 23632327
Email		jmgondroy@orange.fr / jussy.mairie@wanadoo.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le chemin de REMIGNY joignant la D8 (Avenue de la Victoire) à la D1 (voie directe entre S.Q. et CHAUVY) traverse la voie ferrée "PARIS - BRUXELLES" par un pont d'une voie, limité à 7.5. Cette voie communale très fréquentée par les Jusséens, par les agriculteurs, par les bétayeriers qui sollicitent chaque année une dérogation de tonnage... Sécuriser et rendre pérenne ce pont me semble une priorité dans le développement de activités locales et territoriales.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Projet nécessitant des moyens financiers conséquents, d'une démarche administrative en rapport, entre les instances locales et la SNCF.
Fin prévisionnelle de l'action :	
Durée de l'action :	Plan certainement à prévoir sur plusieurs années

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	€ ?
---	-----

Etudes envisagées	Oui/non	à envisager, mais qui est impétueux?
Coût prévisionnel des études (HT)	€	?

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
€	à définir avec architecte
€	et les Commissions ad hoc.
€	

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER	assurance	100%	
Etat ANRU			
Etat DSIL	éventuellement dans le cadre du développ de l'attractivité du territoire		
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser) APV			
Autofinancement	à minima		
TOTAL GENERAL		100%	

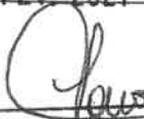
NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<p><u>1. Un territoire entreprenant et attractif</u></p> <p>2. Un territoire au plus proche des habitants</p> <p>3. Un territoire éco-responsable</p> <p>4. Un territoire garant du vivre ensemble</p>
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	Fait partie du plan d'extension et de communication de désenclavement de la Commune : vise l'avenir du développement territorial
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Sécurité et mobilité de usagers nombreux de cette voie Communale = particuliers et professionnels
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	- mesure du trafic VL - PL (bien qu'interdit au 7,5t) dans les deux sens de circulation
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	outre la sécurité retrouvée, améliorer les relations entre axes routiers principaux existant des entournements impactant une Commune voisine quant à la circulation des poids lourds

27 FEV. 2021


Le Maire,
Jean-Marie GONDRY





27 FEV. 2021

PONT SNCF à 1 voie
sur VC-20 - Chemin de REMIGNY à JUSSY



CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°

<i>Intitulé de l'action :</i>	Construction d'un lotissement au sein de la commune
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Commune de Harly
-------------------------------------	-------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Bernard DESTOMBES	Bernard DESTOMBES
<i>Fonction</i>	Maire de Harly	Maire de Harly
<i>Téléphone</i>	03 23 68 45 91	03 23 68 45 91
<i>Email</i>	commune.harly@wanadoo.fr	commune.harly@wanadoo.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>La commune de Harly mène une réflexion sur la création d'un lotissement. Il s'agit ici de proposer une solution d'hébergement locative aux personnes âgées souhaitant s'installer dans des logements plus petits que leurs propriétés actuelles.</p> <p>Le CIL a rétrocédé un terrain de 1.5 hectare à la commune et les fouilles archéologique ont déjà été effectuées.</p> <p>Ce lotissement se composera de maisons individuelles de type F2 et F3 avec garage. Ces dernières seront de plain-pied et respecteront les normes PMR.</p> <p>Il s'agit ici de proposer des logements allant de 65 à 80 m² et répondant aux besoins exprimés par les personnes âgées de la commune. A ce jour, les habitants ne souhaitent pas quitter la commune. Cette opération serait une opportunité pour, à la fois, conserver cette partie de la population et accueillir de nouvelles familles dans les logements qui seront mis en vente.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	1^{er} semestre 2021 : Finalisation du lancement de l'appel d'offres
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2023
<i>Durée de l'action :</i>	A déterminer

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	4 500 000 €
Etudes envisagées	Non
Coût prévisionnel des études (HT)	
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Viabilisation	1 300 000 €
Construction	3 200 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL/DETR			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
CASQ			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL			

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> Un territoire entreprenant et attractif Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble Un territoire éco-responsable
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Répondre aux besoins des habitants en matière de logement
Indicateurs :	Evolution de la population

<i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°

<i>Intitulé de l'action :</i>	Construction d'une cantine, d'un dortoir et d'un local scolaire
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Montescourt-Lizerolles
-------------------------------------	------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	M. GILBERT	M. LINIER
<i>Fonction</i>	Adjoint au maire	Maire
<i>Téléphone</i>	03 23 63 21 54	06 68 50 92 37
<i>Email</i>		stephanie.linier@netcourrier.com

Présentation de l'action

<p><i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i></p> <p>La commune de Montescourt-Lizerolles dispose actuellement d'une école composée de 8 classes et regroupant au total 190 élèves. En revanche, le site des classes maternelles est situé à 1.5 km des classes primaires.</p> <p>A ce jour, les enfants déjeunent dans la salle des fêtes de la commune à environ 1 km de distance des deux sites.</p> <p>Afin de regrouper l'ensemble des élèves sur le même site, la commune envisage la construction d'une cantine, l'aménagement du dortoir et d'un local scolaire. La volonté de l'équipe municipale est d'utiliser des matériaux biosourcés afin de réduire au maximum les consommations énergétiques des bâtiments.</p> <p>Ce projet permettra de stopper les nombreux trajets entre les écoles, la garderie et la cantine actuelle et ainsi de réduire considérablement les risques liés à la sécurité (suppression des transport, diminution des accès à la chaussée).</p> <p>La concentration de l'ensemble des bâtiments scolaires sur un même site permet également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De limiter les trajets pour les agents (entretien des locaux, cantine, garderie) - De stopper l'utilisation du minibus de la commune. Les conséquences seront directes avec une baisse de la consommation de carburant et la fin des formations obligatoires pour le chauffeur - De réduire les trajets pour parents qui ont des enfants répartis sur différents sites - De limiter la fatigue des enfants qui ne seront plus contraints de subir les multiples déplacements journaliers <p>La commune mène actuellement une réflexion sur la possibilité de transformer le bâtiment scolaire qui sera vide en maison médicale. En effet, cet équipement est composé de deux blocs et dispose d'un parking dédié.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	
Fin prévisionnelle de l'action :	
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	
Etudes envisagées	
Coût prévisionnel des études (HT)	
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL/DETR			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
CASQ			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL			

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Offrir aux habitants des équipements de qualité Réduire les consommations d'énergie de la commune</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Economie réalisée en consommation énergétique</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Actions de sensibilisation et de formation autour de la culture
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Audrey LABRUYERE	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Directrice de la culture	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 50	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	audrey.labruyere@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Cette action s'articule autour de plusieurs opérations portées par la ville de Saint-Quentin :

Atelier de Batucada :

La création d'un atelier de batucada au conservatoire permet de proposer une nouvelle activité culturelle et artistique, à de nouveaux publics.

Description : Capacité d'accueil de 20 personnes de tous âges, atelier hebdomadaire d'une heure, basé sur la transmission orale, sans nécessité de lecture de partition, dimension collective, travail rythmique et corporel, pédagogie par projet (prestations festives, en extérieur). Cycle d'apprentissage relativement court : inscription à l'année, tarifs selon quotient familial.

Enseignement assuré par le professeur de percussion du conservatoire.

Orchestre dans les Centres Sociaux (suite de Démon) :

Suite à l'expérience DEMOS, et dans la continuité de ce dispositif, la Ville de Saint-Quentin souhaite mettre en œuvre un projet d'orchestre implanté dans les centres sociaux à partir de septembre 2022.

Grâce à un partenariat fort avec les centres sociaux, cet orchestre permettra aux enfants des quartiers d'accéder à une pratique artistique en collectif, en ateliers hebdomadaires et en répétitions d'orchestre au complet (cordes et vents)

Le projet sera piloté par le conservatoire, les professeurs assureront les enseignements hors les murs, ainsi que les passerelles à établir avec les parcours d'apprentissage du conservatoire

Stage et master classe :

Mise en place de master classe et stages à destination des élèves en parcours préprofessionnel au conservatoire (Classe Préparant aux Enseignements Supérieurs – Cycle d'Orientation Professionnelle). Intervention d'artistes en improvisation, musique ancienne et toute discipline en lien avec la préparation des études supérieures. Cela équivaut à environ 20 heures de cours par an.

Le Musée des papillons : outil d'apprentissage et d'éducation à l'environnement :

Le Musée des papillons de Saint-Quentin est un lieu patrimonial et culturel dédié aux insectes. Né du legs d'un riche collectionneur local en 1912, il présente au public une partie de la vaste collection réunie par ce passionné.

Cette collection entomologique, estimée actuellement à plus 120 000 spécimens, couvre tous les continents. Ses milliers d'insectes, ainsi que les autres spécimens qui se sont ajoutés au fil des années (fossiles, herbiers...) sont aujourd'hui de précieux supports pour communiquer auprès de tous les publics sur la connaissance des insectes et leur place dans la nature, et plus largement participer à l'éducation à l'environnement et sensibiliser à la nécessaire préservation de la biodiversité.

Récemment rénové (2018), le Musée des papillons propose aujourd'hui une scénographie dédiée aux familles et enfants, où collections et supports tactiles s'allient aux nouvelles technologies afin de créer une expérience ludique et participative favorisant la découverte et l'apprentissage, afin de « rendre curieux »

L'établissement, doté d'un service éducatif depuis 1996, développe annuellement une offre pédagogique dédiée aux scolaires (de la maternelle au lycée), ainsi qu'aux publics assimilés (IME, crèches, centres de loisirs...) : 3500 à 5000 bénéficiaires/an.

Son action culturelle riche et variée (expositions, animations, ateliers, stages, visites, spectacles, sorties de terrain, rencontres...), se déroulant sur divers lieux (au musée, en classe, dans la structure ou en extérieur), permet de désacraliser le musée et l'ouvrir sur les quartiers, la Ville, la Communauté d'agglomération et le quotidien de ses usagers. La fréquence et la régularité de ses animations (une cinquantaine par an) permet une fidélisation des publics et une envie de construire un parcours de découverte ensemble.

De nombreuses actions se font en partenariat avec d'autres acteurs de la Culture ou de l'Environnement, tant sur des actions nationales telles que les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit des Musées, la Fête de la Science, ou des actions régionales ou locales telles le Festival de l'Arbre, les Semaines régionales de l'Environnement, la Fête de la Nature, ou le Séminaire Entomologie et Biodiversité de l'Oise, Géodomia...

Des projets spécifiques sont montés ponctuellement vers des publics ciblés (quartiers prioritaires-Politique de la Ville, la Classe, l'œuvre avec les collèges-Lycées, seniors autonomes ou en Ehpad).

Le public du musée (15 000 visiteurs annuels) se compose d'une dominante locale (ville et son agglomération), et départementale, cette palette s'élargit d'un public régional et national en haute saison (période estivale et vacances scolaires).

Acteur patrimonial et environnemental fort, le Musée des papillons a à cœur de faire se croiser les publics, naturalistes et néophytes, les regards, les générations...

C'est aussi un acteur du tourisme ancré dans son territoire, proche de ses usagers, développant une politique tarifaire modérée, proposant des outils novateurs et des expériences fortes, tout en tenant compte du contexte économique et social.

Le Musée des papillons se veut un partenaire privilégié des structures désireuses de faire découvrir à leurs usagers le monde des insectes. Par son action globale ou ses projets, le musée œuvre, avec les associations qui travaillent sur le terrain à l'étude et la valorisation des données naturalistes, à la connaissance de la biodiversité locale et régionale.

Ainsi, le musée conçoit en 2021-2022 un projet de borne numérique sur les insectes des Hauts-de-France (budget 17 000 €, accompagné par la DRAC). Cet outil numérique attractif viendra clore le parcours permanent et son discours global, en valorisant les données régionales et les acteurs qui œuvrent sur le terrain, afin d'offrir au public des pistes de connaissance, de réflexion et d'implication sur les enjeux actuels liés à l'érosion de la biodiversité.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE :

L'école municipale d'arts Maurice-Quentin de La Tour, créée par le peintre du même nom en 1782, a toujours eu une place importante dans notre ville. Elle a formé des artistes, des dessinateurs et des peintres chevronnés, des cartonniers et brodeurs sensibles aux arts mécaniques et aux arts appliqués.

C'est un lieu d'enseignement, de diffusion, de pratique active dédiée aux arts plastiques et visuels. Les disciplines traditionnelles (peinture, dessin, sculpture...) y côtoient les disciplines plus contemporaines (design graphique, assemblage...).

Les ateliers proposés à l'école sont :

- Design Graphique,
- Dessin et couleur,
- Dessin et peinture,
- Dessin, peinture et techniques des beaux-arts,
- Gravure,
- Modèle vivant,
- Sculpture.

De ces ateliers conduits par des enseignants artistes, l'objectif est que les élèves s'initient et se perfectionnent vers une pratique personnelle autonome.

L'école a un rôle d'éveil et d'enseignement artistique de grande qualité auprès de tous les publics. Source d'enseignement du regard et de l'image, elle constitue un élément majeur du patrimoine saint-quentinois.

L'école est ouverte à tous, enfants (à partir de 6 ans), adolescents, adultes et seniors.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	6 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	233 750 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/ NON
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Atelier de Batucada	2 500 €
Orchestre dans les Centres Sociaux (suite de Démos)	180 000 €
Stage et master classe	5 000 €
Le Musée des papillons	37 000 €

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	9 250 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV	18 000,00 €	10%	180 000,00 €
DRAC	54 750,00 €	30%	180 750,00 €
Région	36 750,00 €	20%	180 750,00 €
Département (API)			
Autres (préciser)			
CAF	36 000,00 €	20%	180 000,00 €
Autofinancement	88 250,00 €	38%	233 750,00 €
TOTAL GENERAL	233 750,00 €	100%	233 750,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Services aux usagers
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Proposer une offre de sensibilisation et de formation aux activités culturelles aux usagers
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Réalisation des actions et des ateliers Taux de participation
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Démocratisation de l'accès à l'enseignement et à la pratique artistique Communication sur les lieux culturels Incitation aux pratiques artistiques, à la fréquentation du conservatoire par tous les publics (démocratisation) Partage de temps festifs avec le public en extérieur sur le territoire

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Actions culturelles
-------------------------------	----------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Audrey LABRUYERE	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Directrice de la culture	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 50	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	audrey.labruyere@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Cette action s'articule autour de plusieurs opérations portées par la ville de Saint-Quentin :

Création du site internet dédié au spectacle vivant :

La Ville de Saint-Quentin est dotée de 4 salles de spectacles avec chacune leur identité propre : la scène Europe (théâtre dédié à la création), la Manufacture (salle de musiques actuelles), le théâtre Jean Vilar (opéra et théâtre) et le Splendid (spectacles showbiz). Actuellement, l'accès à la billetterie et aux informations sur ces salles se fait via le site internet de la ville, par une multitude de clics, quand l'achat d'un billet en ligne doit pouvoir s'effectuer en 5 clics paiement compris.

Le spectacle vivant à St Quentin manque de visibilité, les réseaux sociaux ne suffisent pas, étant donné qu'ils ne sont pas accessibles à 100% des internautes, au contraire d'un site internet qui est accessible à tous ceux disposant d'une connexion.

Contexte :

Dans notre société où le numérique est devenu plus qu'important, et où le citoyen doit pouvoir avoir un accès facilité à l'information, et à l'achat en ligne quand cela est possible, il semble capital de modifier notre présence sur internet.

Étant donné les nombreuses étapes pour trouver la billetterie, et la présentation des spectacles dans le site internet de la ville, il est nécessaire de créer un site où se concentrent uniquement les spectacles, afin d'y faciliter l'accès, et d'offrir une meilleure visibilité à la saison culturelle. À défaut, nos clients potentiels, se tournent vers les sites où l'achat de billets est simplifié, et où il ne se fait qu'en quelques clics.

Une meilleure accessibilité aux spectacles et à la billetterie en ligne, permettra une meilleure concrétisation de l'achat par nos visiteurs et / ou spectateurs.

De plus, l'achat en ligne permet la digitalisation des billets, et donc une réduction considérable de l'empreinte carbone.

Le projet est donc la création d'un site internet dédié au spectacle vivant (Site Web Saint-Quentin Spectacles).

Ce site internet concernera les 4 salles de spectacles présentes sur le territoire, le Splendid, la Scène Europe, le Théâtre Jean Vilar, et la Manufacture.

Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants :

- Développer les ventes des billets individuels en ligne
- Développer les ventes d'abonnements en ligne
- Permettre une plus grande visibilité, et une meilleure circulation de l'information spectacle
- Permettre une meilleure accessibilité à la billetterie
- Permettre une meilleure communication avec les usagers (annulation / report / mise en vente / remboursements)

L'objectif est également de développer nos publics, de rajeunir notre image, (via un site responsive sur le smartphone et complémentaire à l'appli Sceniq) et de travailler à notre notoriété et notre image de marque.

En résumé, le site internet du pôle spectacle vivant permettra :

- Une accessibilité numérique facilitée
- Un rayonnement sur le territoire (utilisation du smartphone)
- Un travail en lien avec le dispositif mis en place pour lutter contre la fracture numérique, en permettant par exemple aux usagers d'être formés à l'utilisation de la billetterie lors d'ateliers.
- Une approche écologique du spectacle via la multiplication du dématérialisé (billets)

Le site sera composé d'onglets, notamment :

- AGENDA – SAISON
- BILLETTERIE
- ACTUS
- ACTIONS CULTURELLES
- LES SALLES
- INFOS PRATIQUES (accessibilité ...)

Sont également à prévoir, les modules d'inscription à la newsletter ainsi que la réglementation nationale, et européenne concernant la protection des données (CNIL et RGPD)

Le site devra être accessible aux personnes en situation de handicap.

Actions culturelles et médiation jeunesse pour l'ensemble des espaces culturels :

L'ensemble de nos espaces culturels : Galerie Saint-Jacques, Galerie 115, Médiathèque, Conservatoire, Ecole d'Arts, Artistik'Lab ont pour missions de construire des relations actions culturelles, sociales et éducatives. Elle chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics à l'art. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel.

Son mis en place tout au long de l'année et ce en lien avec les thèmes proposés par la saison culturelle et des expositions prévues : Rencontres avec des Artistes, conférences, visites spéciales, ateliers artistiques, projections de films et documentaires, mise en place et écritures de projets avec des associations, compagnies, résidences, art thérapie...

Le but étant d'atténuer réticences et craintes que pourraient ressentir certaines personnes à se déplacer ou tout simplement rentrer dans nos espaces culturels. Permettre de rencontrer des univers variés, rompre l'isolement, améliorer et donner de nouveaux moyens de communiquer, libérer la parole, développer les goûts et l'analyse critiques, initier à de nombreuses techniques artistiques, instaurer des habitudes, nourrir la curiosité, accroître les connaissances, susciter des vocations... Ouvrir les champs des possibles !

De nombreuses structures sont associées à ces projets culturels : centres sociaux, structures scolaires, spécialisées (IME, ESAT, APAJH), associatives, maisons de santé, foyers de l'enfance... En ce qui concerne le grand public, la médiation culturelle représente un nouvel espace de liberté, elle stimule la créativité et crée une rupture avec le quotidien. Parfois, un projet moins réussi sur le plan des réalisations artistiques peut être très riche et satisfaisant sur le plan relationnel. Le programme d'actions mutualisées est immédiatement gratifiant pour les participants : le plaisir esthétique, les qualités ludiques et cognitives de l'activité, la socialité, l'ouverture sur de nouveaux horizons culturels.

Les actions culturelles créent des liens entre les artistes professionnels, les organismes, les travailleurs culturels et les citoyens. Trois éléments la caractérisent :

- La participation : la médiation culturelle demande une participation active des personnes engagées dans un processus collectif ;
- L'expression : la médiation culturelle suscite l'expression sous toutes ses formes, incluant, mais ne se limitant pas aux moyens artistiques proprement dits ;
- Le changement : la médiation culturelle vise à changer une situation donnée, ou améliorer les conditions de vie, et ce changement se fait sentir sur les plans personnel, collectif ou social.

Expositions Galerie Saint-Jacques :

La Galerie Saint-Jacques, équipement culturel municipal, présente des expositions temporaires, éclectiques et diversifiées afin de faire découvrir des artistes professionnels et différentes techniques artistiques. Ses objectifs sont de promouvoir l'art à travers des expositions de qualité et de rendre la Culture accessible à tous et pour tous.

Chaque année est présentée un programme d'expositions temporaires, à raison de 2 à 4 par an, expositions accompagnées de médiation culturelle mis en place par la médiatrice de la Galerie ou par des intervenants professionnels extérieurs. La Ville organise également un salon des artistes locaux et régionaux tous les 2 ans.

Programme de décembre 2020 à mai 2022 :

12 décembre 2020 - 14 mars 2021 (prolongé jusque fin août – suite à la crise sanitaire)

« La Fabuleuse Histoire des mangas » - Collection privée de Pierre-Stéphane Proust

Originaire du Japon, la culture manga suscite un véritable intérêt, voire une fascination, de plus en plus grande dans de nombreux pays et notamment en France, premier pays lecteur de mangas après le Japon. Si les codes et ses univers sont devenus familiers pour des foules de passionnés de tous âges, peu connaissent les véritables origines de cette culture.

La collection de Pierre-Stéphane Proust nous fait découvrir à travers cette exposition des pièces exceptionnelles qui marquent et jalonnent l'histoire des mangas dès 1720 et nous met en lien avec les publications contemporaines qui ne cessent d'y puiser leur inspiration graphique ou culturelle.

À travers cette exposition, les visiteurs pourront découvrir des œuvres rares considérées comme les précurseurs des mangas mais aussi l'influence au 19^{ème} siècle qu'ont exercé des artistes occidentaux sur les publications satiriques japonaises.

Le dernier espace sera consacré à l'arrivée des mangas en France à travers les animés, dessins animés des années 80 : Albatros, Goldorak, Candy, Ulysse 31... et leurs produits dérivés qui ont marqué toute une génération.

19 juin 2021 - 21 août 2021

« Biennale des Arts » (4^e édition) – salon des artistes locaux et régionaux

La Biennale des Arts, nouvelle appellation du Salon des Arts, organisera en 2021 sa 4^{ème} édition. Cet événement nous donne l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale dans sa diversité artistique.

La manifestation est née en 2015, d'une concertation et d'une dynamique commune entre la Direction des Affaires Culturelles et des acteurs plasticiens locaux*. Ce projet collaboratif a engendré la création d'une exposition unique et d'envergure qui est programmée tous les deux ans.

Cet événement met en valeur la création artistique régionale autour d'une seule et même thématique définie par le comité de pilotage. Cette année, la thématique choisie est : l'eau, le feu, la terre et l'air.

Peintures, sculptures, photographies, dessins, gravures seront exposés durant l'été à la Galerie Saint-Jacques.

Les artistes exposants seront présents pour animer des ateliers afin de partager leur technique et leur imaginaire. *en collaboration avec l'Association Biennale des Arts regroupant des artistes indépendants et membres des associations arts plastiques (Art et Littérature, Prisme création, Créatif 'Arts)

18 sept 2021- 21 novembre 2021

« Les années Vogue » & « Les ateliers d'artistes » par Robert Doisneau

Ce n'est pas une mais deux expositions du célèbre photographe français, Robert Doisneau, qui vous seront présentées à la Galerie Saint-Jacques : Les années Vogue & Les ateliers d'artistes.

Les années Vogue, se compose de 145 photographies où Doisneau « reporter mondain », montre un aspect inattendu de son œuvre, réalisé pour le magazine Vogue de 1949 à 1952 à la demande d'Edmonde Charles-Roux. D'abord la vie à Paris, sorte de trombinoscope de ceux dont les noms devaient absolument alimenter les conversations : artistes, écrivains, créateurs de toutes sortes. Ensuite les photographies de mannequins dans les décors de la ville ou sur le redoutable fond blanc du studio. Enfin, le troisième volet, les mondanités.

L'exposition Les ateliers d'artistes, se compose de 66 clichés nous faisant entrer dans les ateliers privés de grand artistes comme Picasso, Wolinski, Marcel Duchamp, Fernand Léger, Braque, Niki de Saint Phalle, Le Corbusier, Giacometti, ...

Exposition avec autant de grands noms qui pourront alimenter la médiation culturelle autour de l'exposition.

18 déc 2021- 17 avril 2022

(exposition initialement prévue d'avril à juin 2021, et reportée suite à la crise sanitaire)

« Bestioles » par les Ateliers Art Terre

L'exposition Bestioles regroupe 3 expositions conçues par les Ateliers Art Terre. Visiter cette exposition, c'est partir à la découverte de deux arts majeurs que sont la sculpture et la photographie. Ces deux dimensions cohabitent systématiquement avec d'un côté des vitrines présentant les animaux réalisés avec des matériaux de récupération et de l'autre des tirages photos les mettant en scène.

L'exposition proposera, par un parcours ludique, de découvrir de façon pédagogique et artistique la grande famille des bestioles : des animaux connus ou inventés réalisés avec différents matériaux comme le métal, le textile, le papier, le verre, le bois, le plastique, ...

Autant ludique que pédagogique, cette exposition permettra d'aborder les thématiques du tri et recyclage des matériaux, de réfléchir sur les sources d'énergie, à la biodiversité, de découvrir l'art de la récupération, mais aussi d'apprendre quelques éléments scientifiques sur les animaux présentés ou bien encore pour les tout-petits, réviser son alphabet.

Le Musée des papillons et la Galerie Saint-Jacques s'associeront pour proposer des actions communes.

Action culturelle tout public :

État des lieux

La Ville de Saint-Quentin est dotée de 4 salles de spectacles avec chacune son identité propre : la scène Europe (théâtre de poche dédié à la création), la Manufacture (salle de musiques actuelles), le théâtre Jean Vilar (opéra et théâtre) et le Splendid (spectacle showbiz).

Chaque saison culturelle propose une centaine de spectacles de tous genres et pour tous publics.

Qu'est-ce que l'action culturelle ?

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques est un droit pour l'ensemble des habitants d'un territoire.

Il s'agit de développer et mener à bien des actions : ateliers d'initiation et de pratique artistique et culturelle (écriture, théâtre, danse, musique, cirque...) dans (salles de spectacles) et en dehors des murs (interventions dans les établissements), à destination du plus grand nombre et de soutenir des projets plus proches des populations locales.

Les objectifs sont d'inviter chacun à :

- Découvrir différents domaines et esthétiques artistiques
- Développer sa curiosité intellectuelle, sa créativité, sa sensibilité et son jugement esthétique
- S'approprier des questionnements sur le monde qui nous entoure et développer son esprit critique

Une action indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances.

Le pôle Programmation développe, en complémentarité des spectacles, un programme d'action culturelle à destination des scolaires mais aussi des publics éloignés et empêchés.

Il s'inscrit dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel : processus de sensibilisation à l'art et la culture dont tout enfant et tout jeune doit pouvoir avoir bénéficié au seuil de son entrée dans l'âge adulte (de la maternelle au lycée aussi bien en temps scolaire que péri et extrascolaire) et quel que soit son origine, son sexe...

Il repose sur 3 piliers :

- la pratique artistique et culturelle
- l'acquisition de connaissances
- la rencontre avec les œuvres et les artistes.

Les enjeux de l'action culturelle sont de

- transmettre des savoirs
- les démocratiser
- ouvrir le champ des possibles en terme de développement des publics.

La population au centre du projet culturel

L'action culturelle permet de développer et de soutenir des actions de lutte contre les inégalités sociales, économiques et territoriales d'accès à la culture (personnes handicapées, hospitalisées, sous main de la justice, en situation d'exclusion sociale ou géographique...)

C'est une démarche culturelle participative, pour encourager l'exercice d'une citoyenneté active en rendant les publics « acteurs » de la vie culturelle de leur quartier, de leur ville voire de leur région.

Aujourd'hui la relation aux populations est un enjeu majeur de la politique culturelle et le « vivre ensemble » en est le pivot.

L'objectif n'est pas uniquement de permettre la diffusion de spectacles professionnels mais aussi d'installer durablement une présence artistique sur le territoire (via notamment des résidences d'artistes) pour faire en sorte que la population ne soit pas uniquement « consommatrice de spectacles » et qu'elle puisse avoir la possibilité de s'approprier le travail artistique.

L'action culturelle mise en place permet de rendre la Culture accessible au plus grand nombre par le déploiement des interventions dans tout type de structures (établissements scolaires, associations, maisons de retraite, structures culturelles, instituts médico-éducatifs, centres de loisirs...). Elle engendre la mise en place de partenariats sur le territoire, constitue un pôle de ressources pour les relais de ces structures et participe au rayonnement culturel de la Ville.

Le contenu :

Le programme d'action culturelle vient en complément de chaque saison culturelle et propose des interventions aussi bien dans le temps scolaire que péri ou extrascolaire pour permettre de mixer les publics (et de développer les relations intergénérationnelles. Les actions pourront revêtir plusieurs formes :

- représentation ou extrait de spectacles
- rencontre avec l'équipe artistique
- développement d'ateliers d'initiation
- de pratique

- de création
Le public collégien sera le public cible pour la saison à venir

LA SAISON CULTURELLE :

La Direction des Affaires Culturelles a mené un travail actif de structuration de ses 11 sites culturels conduisant ainsi à de nouvelles organisations de travail.

Des investissements importants ont été engagés permettant alors à terme de proposer aux usagers une offre plus adaptée aux nouvelles pratiques culturelles et sociales. (Nouvelles technologies, développement Durable....).

Des enjeux en termes de lutte contre l'illettrisme, d'accès à tous à la Culture et de rayonnement de la ville motivent les différents projets d'établissements.

La programmation culturelle s'inscrit dans cette dynamique de démocratisation culturelle, de formation des publics ou encore de création de lien social. Elle contribue ainsi à l'attractivité touristique et économique du territoire.

Les salles de spectacle sont un réel atout pour atteindre cet objectif.

Les 4 salles de spectacle sont exploitées par la Direction des Affaires Culturelles. Ces salles complémentaires en termes de diffusion et de création de spectacle vivant répondent à l'ambition municipale de toucher tous les publics et de proposer une offre culturelle diversifiée.

- Le Splendid avec ses 1100 places assises permet principalement de présenter une programmation de spectacles de variétés dit « Show biz », aux besoins techniques souvent importants.
- Le théâtre Jean Vilar avec ses 400 places est le lieu de référence pour le théâtre et la musique classique, notamment l'opéra.
- La Manufacture dédiée aux Musiques Actuelles (cf : une fiche dédiée)
- La Scène Europe quant à elle, avec une jauge de 120 places, est positionnée sur des formes plus intimistes et le théâtre contemporain.

Ces quatre salles de spectacle permettent de mener à bien sa politique culturelle en faveur du spectacle vivant.

Chaque saison, près de 80 spectacles sont proposés au public dans des esthétiques complémentaires. Parallèlement, 3 à 4 compagnies sont accueillies en résidence (principalement à la Scène Europe) afin de mener leur travail de création et de développer un volet d'action culturelle (cf : fiche dédiée).

Nous voulons, à travers cette offre culturelle :

- Faire rayonner la ville sur le territoire
- Offrir une belle qualité de vie à nos concitoyens
- Créer les conditions d'accès à la culture par la mise en place d'une politique tarifaire accessible
- Faire en sorte que les habitants s'approprient leurs lieux de diffusion
- Réassocier « théâtre » et « populaire » dans une dynamique créative.
- Mener une expérience de création et de rencontre avec la population locale et environnante en lien avec des compagnies, artistes, auteurs et créateurs... ceci grâce au projet de la Scène Europe notamment.
- Bousculer les rapports entre expression artistique et vie de la cité, entre artistes et populations éloignées des arts et ainsi :
 - Créer des liens
 - Favoriser l'expression artistique des professionnels comme des amateurs
 - Mettre l'art dans le quotidien
 - Apporter aux publics : divertissement, convivialité et réflexion

- Donner aux artistes invités des conditions correctes de création et de diffusion
- Renouveler la relation entre artistes et habitants
- Créer des synergies en lien avec le tissu associatif et les établissements scolaires

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2020
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2022
<i>Durée de l'action :</i>	2 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	961 800 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/ NON
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Création de site internet dédié au spectacle vivant	5 000 €
Actions culturelles et médiation jeunesse pour l'ensemble des espaces culturels	23 500 €
Expositions Galerie Saint-Jacques	89 500 €
Action culturelle tout public	34 000 €
La saison culturelle	809 800 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC	15 000,00 €	12%	123 500,00 €
Région	32 000,00 €	34%	94 500,00 €
Département (API)			
Autres (CASQ)	10 000,00 €	29%	34 000,00 €
Billetterie	325 000,00 €	40%	809 800,00 €
Autofinancement	579 800,00 €	60%	961 800,00 €
TOTAL GENERAL	961 800,00 €	100%	961 800,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Services aux usagers
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Garantir l'accès à la Culture pour tous Développer les publics Concourir au Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle Faire rayonner l'offre culturelle de Saint-Quentin sur son territoire
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Réalisation des actions Taux de participation
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Rayonnement auprès des habitants et des partenaires Développement des projets d'action culturelle accessibles à tous (types de publics et de structures) Multiplication de projets collaboratifs et participatifs

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Développement des musiques actuelles
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Audrey LABRUYERE	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Directrice de la culture	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 93 50	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	audrey.labruyere@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

LA MANUFACTURE : un projet de territoire au service des habitants :

La Manufacture, salle de musiques actuelles à Saint-Quentin, a été inaugurée en septembre 2018. En plein cœur de la cité de Vermand elle a pour vocation de promouvoir les musiques actuelles en proposant des esthétiques innovantes et modernes. A travers une programmation de près de 100 groupes par an, l'accompagnement des pratiques amateurs, le développement de la scène musicale locale ou l'accueil en résidence, la Manufacture s'affirme comme un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à tous les publics. Aujourd'hui impacté par la crise sanitaire, le projet artistique et culturel, qui tend à moyen terme vers une **labellisation nationale SMAC** (Scène de musiques actuelles) se trouve ralenti. Cette labellisation serait une occasion de faire rayonner la Manufacture sur tout le bassin de vie du Saint-Quentinois, et plus largement sur le Département et la Région.

De plus, en réaffirmant la place de l'outil dans les politiques culturelles de la Ville mais aussi et surtout en rappelant sa mission de service public, la Manufacture oriente son projet d'établissement dans le respect des valeurs citoyennes et culturelles et en affirmant des principes de développement durable (devoir d'inclusion, d'intégrité, de transparence et d'équité).

Elle s'appuie sur différents principes qui garantissent une pérennité du projet, au service des habitants.

Proximité

La Manufacture, par son ancrage dans le quartier du Vermandois, se veut une structure de proximité, ouverte à tous les habitants. Son équipe veille à accueillir le public dans les meilleures conditions et à être toujours disponible et à l'écoute, dans le souci du respect des valeurs du service public.

Accessibilité

L'équipe de la Manufacture souhaite garantir l'accès à la culture au plus grand nombre, en prenant en compte les spécificités du territoire pour créer du « vivre ensemble » et faire de cet équipement un lieu de convergence public et artistique.

Nous nous attachons à proposer une politique tarifaire adaptée et à proposer une programmation diversifiée, dans toutes les esthétiques.

Nous souhaitons lutter contre l'intimidation sociale avec un accueil adapté pour permettre à tout habitant de se sentir en confiance dans un lieu de spectacle.

Diversité des pratiques

La Manufacture doit permettre aux praticiens, quel que soit leur niveau, de trouver leur place sur le territoire. Pour favoriser les pratiques actuelles de la musique, la Manufacture doit être le reflet des esthétiques d'aujourd'hui pour encourager les musiciens locaux à explorer d'autres univers.

Complémentarité

La Manufacture part également à la conquête d'autres publics et d'autres territoires que ce soit à l'échelon de l'agglomération, du Département ou de la Région. Elle a vocation à rayonner le plus largement possible et a donc un rôle important à jouer dans la circulation des artistes et des œuvres.

La Manufacture agit en complémentarité des acteurs culturels et de façon générale en soutien de la diversité des initiatives en s'appuyant sur les réseaux locaux, régionaux et nationaux des musiques actuelles mais aussi en favorisant les partenariats territoriaux.

Développement durable

Le projet de la Manufacture doit redonner du sens aux politiques publiques en inscrivant ses actions et son fonctionnement dans le cahier des charges de l'agenda 21 de la culture, en travaillant sur la responsabilisation écologique, l'inclusion sociale mais aussi sur la préservation de la diversité culturelle.

Ainsi, il est nécessaire de prendre en compte dès aujourd'hui les enjeux sociaux et environnementaux (RSO/RSE) afin de contribuer au développement durable, de favoriser le développement local et de veiller au respect des conditions de travail.

Égalité et diversité

Le projet de la Manufacture s'inscrit dans la ligne de pensée des droits humains fondamentaux et doit se construire autour des notions de liberté, de respect et d'équité notamment en favorisant l'intégration de personnes en situation de handicap, en veillant à l'équité hommes/femmes sur le plan des ressources humaines ou dans son projet artistique et enfin en luttant contre les discriminations

Les grands axes de développement et de structuration sur la période 2021-2024

Axes de développement

Diffusion

- ➔ Développer l'aspect diffusion en proposant chaque année davantage de concerts
- ➔ Proposer des formes différentes comme les ciné-concerts, conférences musiques actuelles, apéro-concerts, soirées thématiques
- ➔ Développer les concerts de groupes locaux et régionaux émergents tout au long de la saison
- ➔ Créer des liens avec les autres salles de la Région pour nos abonnés (prix spéciaux, carte commune, réductions)

Accompagnement

- ➔ Développer la coopération entre les structures musicales actuelles de la Région grâce au dispositif de repérage « PÉRISCOPE », coordonné par Bougez Rock (Maubeuge), le 9-9 bis (Oignies), la Biscuiterie (Château-Thierry) et la Manufacture
- ➔ Renforcer l'offre de formations pour les groupes de musiques actuelles
- ➔ Augmenter le nombre de résidences professionnelles et amateurs chaque saison
- ➔ Accompagner les associations locales dans la création de leurs événements

Action culturelle

- ➔ Développer l'offre pour les familles et les scolaires en pérennisant une programmation jeune public associée à un travail de fond plus régulier sur l'action culturelle
- ➔ Travailler régulièrement avec les écoles, les collèges, les lycées et les étudiants au cours de l'année et pouvoir leur proposer d'organiser des soirées Musiques actuelles à la Manufacture
- ➔ Augmenter notre présence sur les temps forts étudiants et dans les établissements

Réseau et rayonnement

- ➔ Nous consoliderons nos liens avec le réseau régional et national (présence dans les conseils d'administration, instances décisionnaires, participation aux jurys et auditions...)
- ➔ Nous travaillerons avec les réseaux étrangers comme la Belgique par exemple, pour développer la circulation des artistes, tout en pérennisant les relations avec les salles de musiques actuelles de la Région

Axes de structuration

Gestion RH et organisation

- ➔ Recruter une période dédiée à l'accompagnement pour assurer du présentiel à la Manufacture, piloter les dispositifs mis en place, construire le plan de formation, organiser les entretiens-conseils et l'accueil des groupes
- ➔ Construire une équipe dédiée au projet de la Manufacture : Direction artistique / administration / communication / accompagnement / pôle technique pour accompagner le développement de la salle et se mettre en ordre de marche pour une future labellisation
- ➔ Réhabilitation de la grange pour y installer des bureaux, et un studio d'enregistrement. Ceci permettra d'ouvrir plus régulièrement le lieu aux groupes et de favoriser le repérage et l'émergence. C'est aussi un moyen de fidéliser le public et d'identifier la Manufacture comme le pôle ressources des musiques actuelles sur le territoire

Gestion budgétaire, financements

- ➔ Se mettre en ordre de marche pour l'obtention d'un label et d'une convention pluripartite entre la Manufacture, la Région, la DRAC
- ➔ Renforcer le soutien de nos partenaires financiers et développer le mécénat

Communication et relations publiques

- ➔ Créer un site dédié à la Manufacture pour faire connaître les actions et la programmation
- ➔ Développer la communication web et print et les réseaux de diffusion

- ➔ Travailler sur la connaissance des publics et réaliser des enquêtes et des études sur la fréquentation, les profils des spectateurs et des adhérents

L'URBAN STUDIO : Vers un pôle Musiques Actuelles :

L'Urban studio est un équipement de pratique musicale et de répétitions, comprenant 2 salles de répétitions et une régie technique ainsi qu'un studio d'enregistrement. Il dispose en outre d'un espace polyvalent lui permettant d'élargir ses activités.

Il est situé rue Henri Barbusse, à proximité immédiate du Centre Social Europe et de la Scène Europe. Il représente une ouverture de plus à la culture en plein cœur du quartier.

Nous avons souhaité le rendre à nouveau attractif, en engageant des travaux de rénovation, en adaptant son équipement et en engageant une réflexion de fond sur la professionnalisation de ses missions et de sa gestion.

Les missions essentielles de l'Urban Studio s'organisent autour de 5 grands axes :

- Les répétitions
- L'accompagnement
- L'enregistrement
- La formation
- La mise à disposition de ressources

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2024
<i>Durée de l'action :</i>	2 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	1 176 300 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/ NON
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
LA MANUFACTURE	1 144 500 €
L'URBAN STUDIO	31 800 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV	30 000,00 €	3%	1 144 500,00 €
DRAC	15 000,00 €	1%	1 144 500,00 €
Région	150 000,00 €	13%	1 144 500,00 €
Département (API)			
Autres (CASQ)	60 000,00 €	5%	1 144 500,00 €
Billetterie	273 000,00 €	24%	1 144 500,00 €
Autofinancement	648 300,00 €	55%	1 176 300,00 €
TOTAL GENERAL	1 176 300,00 €	100%	1 176 300,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Services aux usagers
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	<p>Ancrage territorial fort</p> <p>Garantir l'accès à la culture pour tous</p> <p>Favoriser la pratique musicale et la découverte</p> <p>Faire rayonner la Ville de Saint-Quentin sur son territoire, et ce à tous les échelons</p> <p>S'inscrire dans une démarche pérenne de développement durable</p> <p>Intégrer les publics handicapés et garantir une équité hommes/femmes dans ses actions</p>
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	<p>Nombre d'habitants touchés (public, action culturelle, accompagnement)</p> <p>Action RSO/RSE mises en place</p> <p>Diversités des actions et des publics</p>

	<p>Nombre de partenaires financiers</p> <p>Nombre de concerts</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE</i></p> <p><i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Labellisation SMAC</p> <p>Rayonnement auprès des habitants, des partenaires et des réseaux</p> <p>Projet artistique et culturel qui garantit l'accessibilité à tous, la diversité et qui favorise les échanges, le lien social.</p> <p>Développer les initiatives de développement durable en lien avec les partenaires et les réseaux Développement des projets d'action culturelle accessibles à tous (types de publics et de structures)</p> <p>Multiplication de projets collaboratifs et participatifs</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Lutte contre l'illettrisme et promotion de la lecture
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	MEDIATHEQUE GUY DE MAUPASSANT
-------------------------------------	--------------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Stéphanie LESUR	Nathalie NIAY
<i>Fonction</i>	Responsable pôle jeunesse de la Médiathèque	Directrice de la médiathèque
<i>Téléphone</i>	03.23.64.61.50	03.23.64.61.53
<i>Email</i>	stephanie.lesur@saint-quentin.fr	nathalie.niay@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Action « un livre, un enfant » : ce projet change de forme en 2021. Cette nouvelle version permet d'offrir un livre à chaque anniversaire de tout enfant né et domicilié à Saint-Quentin. Un programme spécifique d'ateliers et de spectacles menés par des professionnels sur des thèmes variés sera proposé aux familles. A la date d'anniversaire de l'enfant, une invitation sera envoyée à la famille pour venir retirer le 1^{er} livre à la médiathèque ainsi que 2 places pour participer à un spectacle vivant annuel présenté par une compagnie professionnelle (marionnettes, spectacles enfantins). Au 2 et 3 ans de l'enfant, un atelier annuel parents-enfants, ou parents-professionnels, sera proposé sur des thèmes tels que l'éveil musical et sensoriel, la relaxation, les rituels du coucher, le conte et les comptines ainsi qu'un livre.

2 temps forts annuels seront organisés également dès 2021 en juin et en décembre avec une visite de la médiathèque et une lecture de comptines pour les enfants de 2 et 3 ans.

Les ateliers des « petites oreilles », de la naissance à 3 ans, organisés chaque 1^{er} samedi du mois par les médiathécaires seront proposés en priorité aux enfants adhérant au programme dès 2021. Toutes ces actions ont pour but de désacraliser le lieu et de familiariser les familles avec la Médiathèque.

Cette version sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2021 pour les nouvelles naissances. La version initiale continuera pour les enfants nés jusqu'en décembre 2020 et coexistera avec la nouvelle version jusqu'en 2023.

Le spectacle « En forme » prévu en décembre 2020 qui s'adresse à un public dès 2 ans sera proposé en 2021 pour les enfants participant à l'opération « un livre un enfant », ainsi qu'à un public scolaire.

Action « boîtes à livres » : il s'agit de la mise en place de meubles bibliothèques ou autres contenant des livres où chacun peut, de façon libre, anonyme et gratuite, prendre, déposer ou échanger des livres.

L'objectif est de faciliter la circulation des livres au sein des familles et de permettre un accès varié dans différents lieux de la Ville de Saint-Quentin.

En effet, il est parfois difficile pour des personnes qui n'ont pas l'habitude de lire d'entrer dans une bibliothèque.

Ces boîtes à livres sont déjà présentes dans 4 locaux municipaux et chez 5 commerçants du centre-ville.

Le projet d'installer une boîte à livres dans le quartier Europe et autres structures est prévu pour 2021.

Action « un livre un élève » : La Ville de Saint-Quentin s'est engagée dans une démarche forte de lutte contre l'illettrisme et de promotion de la lecture afin de permettre à chaque enfant d'y avoir accès dès son plus jeune âge. Lire, c'est acquérir du vocabulaire, c'est comprendre, c'est s'ouvrir à de nouveaux espaces de communication. Dans ce cadre, il est prévu de recevoir les auteurs suivants : Bernard Friot, Bernard Villiot et d'offrir un livre aux élèves.

- 6 classes de CE2, CM1, CM2 rencontreront Bernard Villiot et recevront le livre le « Secret du petit Bouddha »

- 3 classes de collège participeront à un atelier d'écriture avec Bernard Friot et recevront un livre de l'auteur.

Action « Edition Jeunesse Accessible » :

Cette action a vu le jour en 2020 et rentre dans le dispositif de lutte contre l'illettrisme et promotion de la lecture mené par la Ville de Saint-Quentin.

Trouver et faire le choix d'un livre peut relever du parcours du combattant pour les familles et les enfants ayant des besoins spécifiques. Nous le constatons régulièrement à la Médiathèque.

C'est pourquoi un espace spécifique a été créé dans la médiathèque pour mettre à disposition des livres adaptés à leurs envies de lecture et compensant leur(s) difficulté(s) à y accéder, qu'ils soient concernés par des troubles «DYS», ou par la déficience visuelle, auditive, mentale, par l'autisme ou le TDA/H. On y trouve aussi des documents visant à proposer des outils aux parents et aux personnes qui les accompagnent, sans oublier les supports destinés à sensibiliser au(x) handicap(s). Ce dispositif est également déployé à la Maison de la Lecture, à l'Espace Benjamin Rouché et dans le bibliobus.

Une inauguration de l'espace était prévue le 21 novembre 2020, celle-ci est reportée en 2021 en raison des conditions sanitaires liées au COVID 19. Elle sera suivie d'un spectacle « le Bal des pompiers » de Laurent Savard. Une transcription de l'inauguration et du spectacle est prévue en LSF.

Cette action se poursuivra par l'acquisition d'ouvrages adaptés chaque année.

En 2021 l'acquisition de nouveaux livres est prévue pour compléter ce fonds ainsi que des actions de médiation notamment lors de la semaine nationale de « l'Édition Jeunesse Accessible ».

Action de réorganisation du bibliobus : Mise en service le 18 avril 1994, le bibliobus dessert plusieurs points dans la ville dont 26 écoles et 4 arrêts réservés au tout public. Autrefois, le bibliobus avait un rôle très important celui de se rendre dans les quartiers non desservis en bibliothèque et aussi celui d'aller conquérir le public populaire des logements ouvriers, ceux qui n'osaient pas pousser les portes des bibliothèques municipales.

Aujourd'hui, des bibliothèques se sont implantées dans les différents quartiers de la ville. Le bibliobus est un service de prêt exclusivement, sans valeur ajoutée en service rendu à l'utilisateur et n'a plus vocation à évoluer.

Une réorganisation va donc avoir lieu avec la mise en place des dispositifs suivants :

- Mise en place de dépôts de livres dans les établissements scolaires tous les 15 jours en partenariat avec les enseignants (prise de contact en amont pour définir le choix des livres)
- Le mercredi, des dépôts de documents et des animations seront proposés dans des structures partenaires (crèche, ludothèque, centres sociaux, bibliothèque annexe, EPHAD, résidences et béguinages)
- Le portage à domicile sera reconduit pour les personnes âgées ou à mobilité réduite avec une possibilité au préalable de réserver les documents et de fixer un jour de passage.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Février 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Décembre 2021
<i>Durée de l'action :</i>	1 année

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action</i>	47 076 €
<i>Etudes envisagées</i>	non
<i>Coût prévisionnel des études</i>	0 €

Postes de dépenses (hors études préalables)

Achat de livres et prestations de services (spectacles)	18 817 €
Frais postaux	1 643 €
Frais de personnel	26 616 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)	10 000,00 €	21%	
Département (API)			
Autres CGET	7 000,00 €	15%	
Autres EDF	10 000,00 €	21%	
Autres CASQ	10 000,00 €	21%	
Autofinancement	10 076,00 €	21%	
TOTAL GENERAL	47 076,00 €	100%	0%

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique
(veuillez surligner l'orientation de l'action)

1. Un territoire entreprenant et attractif
2. Un territoire au plus proche des habitants
3. Un territoire éco-responsable
4. Un territoire garant du vivre ensemble

<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Offrir l'accès aux livres et à la culture au plus grand nombre
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Donner la possibilité aux publics empêchés d'avoir accès aux livres, à la Culture et de trouver des collections qui correspondent à leurs besoins.
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Nombre de personnes touchées par l'action.
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Toucher le plus possible de famille et d'enfants sur la Ville de Saint-Quentin.

CRTE DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

FICHE PROJET N°

Intitulé de l'action : **Travaux PMR CIMETIERES (Hors Ad'Ap)**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **Ville de SAINT-QUENTIN**

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Freddy LAMOUREUX	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	TECHNICIEN	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03.23.06.92.25 / 06.32.25.42.20	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	Freddy.lamoureux@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le cimetière de la Tombelle, les cimetières NORD et SUD de la Ville de SAINT-QUENTIN vont faire l'objet de plusieurs modifications afin d'aider les personnes en situation de handicap.

Liste des travaux exécutés sur les 3 cimetières :

- ❖ Mise en place de signalétique
- ❖ Suppression des ressauts des bordures
- ❖ Reprise des cheminements extérieurs

Coûts des travaux par cimetières : **(Hors Ad'Ap)**

- ❖ Cimetière La Tombelle: 330 000 €HT
- ❖ Cimetière Nord: 120 000 €HT
- ❖ Cimetière Sud: 260 000 €HT

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle : **A définir**

Fin prévisionnelle de l'action :

Durée de l'action :

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) **710 000€**

Etudes envisagées **Oui**

Coût prévisionnel des études (HT) **4500€**

Postes de dépenses (hors études préalables) HT

	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique
(veuillez surligner l'orientation de l'action)

1. Un territoire entreprenant et attractif
2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble
3. Un territoire éco-responsable

<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<p>Aménagement du cadre de vie</p>
<p><i>Finalité recherchée : (Veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Assurer la sécurité des usagers</p>
<p><i>Indicateurs : (Veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Réalisation des travaux</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (Veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Réfection toiture du palais de Fervaques
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	IDEE Arnaud	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Technicien	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 34	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	arnaud.idee@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
Réfection toiture en ardoises et des zingueries du palais de Fervaques

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2023
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2024
<i>Durée de l'action :</i>	1 an

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	1 000 000 €
--	--------------------

<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

<i>Intitulé de l'action :</i>	ETUDE – Stade Debrésie (tribunes)
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	BOULNOIS Freddy	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Technicien	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 55	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	freddy.boulnois@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>Etude de diagnostic et de faisabilité de réparation et/ou une démolition reconstruction partielle ou totale de la tribune athlétisme.</p> <p>De plus, une tranche conditionnelle : assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage du dossier technique de consultation des entreprises et pendant les travaux.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Juin 2021 et travaux à prévoir en 2022 voire 2023
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	4 semaines pour l'étude

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	Montant des travaux défini dans l'étude
<i>Etudes envisagées</i>	Oui
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	12 500 €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Travaux de réparation partielle ou totale de la tribune	L'étude définira les montants
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	ETUDE – Stade Philippe Roth (tribunes)
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	BOULNOIS Freddy	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Technicien	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 55	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	freddy.boulnois@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>Etude de diagnostic et de faisabilité de réparation ou de remplacement des structures, y compris étude de sol, de fondations et de réseaux enterrés.</p> <p>De plus, une tranche conditionnelle : assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage du dossier technique de consultation des entreprises et pendant les travaux.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2022 pour une durée de 4 semaines et travaux à prévoir en 2023 voire 2024
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	4 semaines pour l'étude

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	Montant des travaux défini dans l'étude
<i>Etudes envisagées</i>	Oui
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	25 000 €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Travaux de réparation partielle ou totale de la tribune	Etude définira les montants
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Construction des vestiaires du stade Plein Air
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Jonathan VASSAUX	Thomas MARCILLAC
<i>Fonction</i>	Chef du Service bâtiment/conception	Chef du Service des Sports
<i>Téléphone</i>	03.23.06.92.22	03.23.06.30.16
<i>Email</i>	Jonathan.vassaux@saint-quentin.fr	thomas.marcillac@saint-quentin.fr

Présentation de l'action
Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le complexe plein air est un équipement sportif situé au cœur du quartier Saint Jean, un site emblématique datant de 1941 avec son vélodrome de 400 m unique dans l'Aisne, un terrain de football, un terrain de basket et des aires de sauts et de lancers.

Plusieurs associations sportives pratiquent sur cet équipement, le vélo club amateur, la coordination de la piste, le pentathlon moderne, pastel triathlon, le stade Portugais football.

Des entraînements et des compétitions sont organisés très régulièrement la semaine et le weekend.

Des stages d'entraînement et de compétitions cyclistes sont organisés de Mars à septembre.

Les vestiaires du stade Plein Air sont très vétustes, le bâtiment se dégrade dans son intégralité.

Sur un aspect technique, problème d'isolation, surconsommation, fuite en toiture, humidité, dégradation du sol des peintures, de nombreuses interventions des services techniques pour des réparations ponctuelles. Des fissures apparentes sur les murs extérieurs.

Sur un aspect sportif, l'espace des vestiaires est insuffisant pour l'accueil des publics, problème d'homologation pour l'organisation des compétitions foot, les locaux de stockage sont trop petits.

Pas la possibilité d'accueillir plusieurs activités en même temps.

La Direction des sports en collaboration avec la Direction des services techniques souhaitent une démolition complète du bâtiment et reconstruire de type modulaire.

Les besoins sont les suivants :

- 4 vestiaires
- 2 vestiaires arbitre
- 1 infirmerie
- 4 locaux de stockage
- 1 salle de réunion
- Des sanitaires hommes/femmes et PMR

Ce projet se décompose en deux phases :

- Démolition pour un montant de 133 333.33 € HT
- Création de vestiaire pour un montant de 700 000.00 € HT

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Aucune date
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	833 333.33
<i>Etudes envisagées</i>	oui
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	15 000.00€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	<p>Améliorer le patrimoine sportif dans un quartier défavorisé</p> <p>Promouvoir le sport à Saint-Quentin</p> <p>Garantir une qualité d'accueil des clubs régionaux et nationaux</p> <p>Développement du sport dans le quartier pluridisciplinarité</p>
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	<p>Stratégie de performance énergétique sur le bâtiment</p> <p>Stratégie de performance sportive sur le territoire</p>
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat,</i>	

<i>en référence aux objectifs contractuels)</i>	
---	--

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Réfection toiture du musée Antoine Lecuyer
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	IDEE Arnaud	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Technicien	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 34	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	arnaud.idee@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
Réfection toiture –terrasse zinguerie

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2022
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2022
<i>Durée de l'action :</i>	4 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	100 000 €
--	------------------

<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°3.01

<i>Intitulé de l'action :</i>	Acquisition de vélos triporteurs pour améliorer la mobilité des agents
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Edouard CAUCHON	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Directeur des espaces verts et de la propreté urbaine	Chargée de mission
<i>Téléphone</i>	03.23.06.30.56	03.23.06.95.02
<i>Email</i>	edouard.cauchon@saint-quentin.fr	audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>→ Le service Propreté envisage de déployer la démarche d'acquisition de vélos triporteurs pour améliorer la mobilité des agents.</p> <p>→ 3 Vélos ont été achetés en fin d'année 2020 et seront expérimentés en 2021 sur diverses missions du service.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Fin 2020
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Fin 2021
<i>Durée de l'action :</i>	12 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	23 100 € (sur 2 ans)
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	18 480,00 €	80%	
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	4 620,00 €	20%	
TOTAL GENERAL	23 100,00 €	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Amélioration de la mobilité sans avoir recours à l'extension du parc véhicules de la collectivité
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Schéma directeur d'extension du réseau de chaleur
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	MICHEL Thomas	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Chef de service	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 62 82 54	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	thomas.michel@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
Fournir un document détaillé mettant en exergue différents scénarii concernant le développement du réseau existant prenant en compte la situation financière présente.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Prévision mai 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	Environ 9 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	30 000 €
--	-----------------

<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Réfection couverture boulodrome
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	BOULNOIS Freddy	
<i>Fonction</i>	Technicien	
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 55	
<i>Email</i>	freddy.boulnois@saint-quentin.fr	

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
Réfection de la couverture du boulodrome en bac acier double peau + désamiantage (toiture fibro ciment)

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	A définir
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	
<i>Durée de l'action :</i>	A définir

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	100 000 € (40 000 € désamiantage / 60 000 € couverture)
--	--

<i>Etudes envisagées</i>	Oui
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	A définir. Diag amiante avant travaux environ 2 500 €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Gymnase Gilbert ROUX
-------------------------------	-----------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Jonathan VASSAUX	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Chef du Service bâtiment/conception	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03.23.06.92.22	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	Jonathan.vassaux@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>Le gymnase Gilbert ROUX est un équipement sportif situé au cœur du quartier de L'Europe. Ce dernier est occupé par plusieurs associations sportives ainsi que par le Lycée Colard Noël.</p> <p>Le bâtiment se dégrade dans son intégralité et nécessite une rénovation complète qui sera effectuée sur plusieurs années</p> <p><u>Projection d'investissement pluriannuel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2023 : 247 000.00 € HT - 2024 : 264 000.00 € HT - 2025 : 256 000.00 € HT - 2026 : 274 666.66 € HT

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2023
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	4 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	1 041 666.66 €
Etudes envisagées	oui
Coût prévisionnel des études (HT)	15 000.00€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	

<p><i>Finalité recherchée :</i> <i>(veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Améliorer le patrimoine sportif dans un quartier défavorisé Promouvoir le sport à Saint-Quentin Garantir une qualité d'accueil des clubs régionaux et nationaux Développement du sport dans le quartier pluridisciplinarité</p>
<p><i>Indicateurs :</i> <i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Stratégie de performance énergétique sur le bâtiment Stratégie de performance sportive sur le territoire</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE</i> <i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Remplacement des éclairages de la Basilique
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	STANEK Anthony	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Technicien	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 91 64	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	anthony.stanek@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>Remplacement des éclairages de mise en valeur de la Basilique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - façade de la Tour porche - arrière du circuit de visite niveau 35 M - extension versant sud

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Juin/juillet 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Septembre 2021
<i>Durée de l'action :</i>	2 à 3 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	30 000 €
--	-----------------

<i>Etudes envisagées</i>	non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Travaux dans les écoles – Programme 2021-2026
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Abou TALL / Jean-François DECAMPS	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Technicien	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	06 86 30 27 78 / 06 45 68 95 93	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	Abou.tall@saint-quentin.fr j-f.decampss@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Ce programme se décompose en plusieurs opérations :

PROGRAMME 2021 :

Mise en place d'un désenfumage – Lyon Jumentier : Installation d'un système de désenfumage dans les deux cages d'escalier de l'école.

Réfection mur de soutènement – Ecole Theillier Desjardins : Réfection du mur de soutènement de la rue de Paris, pour suppression de l'effet de ventre suite aux travaux de confortement. Cette prestation comprend la création d'un caniveau grille dans la cour intérieure de l'école afin d'éviter que les eaux de pluies n'atteignent le mur.

Changement d'affectation des logements de fonction – Ecole Theillier Desjardins : Transformation des logements de l'école Theillier Desjardins en ERP. Une partie sera occupée par l'école pour le dédoublement des classes de grandes sections de maternelle, et la deuxième partie reviendra à la réussite éducative.

Travaux fait en 2 tranches.

Tranche ferme → juillet/août 2020

Tranche optionnelle → à partir du 01/01/2021 avec une fin prévisionnelle au mois de juin 2021

Mise en haut débit des écoles – Ecole Buisson : Mise en haut débit de l'école F. Buisson suivant le référentiel mis en place avec la DEPEJ (2 prises internet + 10 prises électriques par classe)

Réfection des peintures intérieures – Ecole Ozenfant : Réfection de l'ensemble des peintures intérieures de l'école A. Ozenfant. Chantier fait par la régie bâtiment. De ce fait, pas d'estimation à présenter à ce jour.

Groupe scolaire Paul Bert – remplacement de menuiseries extérieures : Le projet consiste à remplacer les actuelles menuiseries extérieures en bois à simple vitrage par des menuiseries en alu (porte d'entrée principale), et en PVC (locaux administratifs, salles de classe, restaurant scolaire, sanitaires).

PROGRAMME 2022 :

Réfection des peintures intérieures – Ecole G. Bachy : Après les travaux de traitement d'air, réfection complète des peintures intérieures de l'école.

Ecole élémentaire des Girondins : Aménagement d'une zone de sécurité à la sortie de l'école (création d'un parvis)

Ecole élémentaire Camille Desmoulins : Démolition de l'ancien restaurant scolaire – bâtiment amianté et désaffecté

Réfection des couvertures – Ecole Lyon Jumentier : Réfection complète de la couverture de l'école Lyon Jumentier.

Ecole maternelle Paul Bert : Remplacement des menuiseries extérieures en bois à simple vitrage

Installation d'un système de ventilation – Maison de la petite enfance : Installation d'une centrale de traitement de l'air dans la section des grands.

PROGRAMME 2023 :

Ecole élémentaire Eugène Corrette : Construction d'un restaurant scolaire

Ecole maternelle Eugène Corrette : Remplacement des menuiseries extérieures (problèmes d'infiltrations et d'inconfort thermique)

PROGRAMME 2024 :

Ecole élémentaire Eugène Corrette (bâtiment C) : Remplacement des menuiseries extérieures (problèmes d'infiltrations et d'inconfort thermique)

Maternelle François Collery : Remplacement des appareils d'éclairage de type fluorescent par des luminaires à LED

Maternelle Robert Schuman : Réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse

PROGRAMME 2025 :

Ecole élémentaire Eugène Corrette (bâtiment B) : Remplacement des menuiseries extérieures (problèmes d'infiltrations et d'inconfort thermique)

Ecole élémentaire Eugène Corrette (bâtiment C) : Réfection des peintures intérieures

Ecole élémentaire François Collery : Remplacement des appareils d'éclairage de type fluorescent par des luminaires à LED

PROGRAMME 2026 :

Ecole élémentaire Eugène Corrette (Bâtiment B) : Réfection des peintures intérieures

Ecole élémentaire François Collery : Remplacement des menuiseries extérieures (dernière tranche). Actuellement, menuiseries en bois à simple vitrage.

OPERATION A PLANIFIER :

Transformation du restaurant scolaire en self – Ecole CLIN : Transformation du restaurant scolaire en self-service pour augmentation du nombre de convives et une meilleure fluidité dans les services.

Démolition des sanitaires existants et création de nouveaux sanitaires – Ecole Clin maternelle : Démolition partielle des sanitaires existants et création de nouveaux sanitaires.

Changement d'affectation des logements de l'école Lavisse – Ecole Lavisse : Transformation du logement de l'école Lavisse pour attribution à l'école (salles de classe, salles d'activité, etc.).

Réfection des cours d'écoles – Ecole X. Aubryet : Réfection des enrobés sur les deux cours d'écoles à la maternelle Xavier Aubryet, y compris réfection des réseaux enterrés.

Réfection des revêtements de sol – Ecole X. Aubryet : Réfection des revêtements de sol en carrelage de l'école du haut et du bas à Xavier Aubryet.

Vitrification des parquets et réfection des revêtements de sol – Ecole BACHY : Vitrification de l'ensemble des sols en parquet et mise en place d'un revêtement de sol en PVC pour les parties en carrelage.

Réfection des plafonds + éclairages LED – Ecole Buisson : Fourniture et pose de faux plafonds et mise en place d'éclairage LED sur les écoles maternelle et élémentaire.

Travaux en 2 tranches.

Elémentaire : 150 000 €

Maternelle : 130 000 €

Réfection des peintures intérieures – Ecole Buisson : Réfection de peintures intérieures des écoles maternelle et élémentaire.

Travaux en 2 tranches :

Elémentaire : 90 000 €

Maternelle : 50 000 €

Réfection des faux plafonds et éclairage LED – Ecole Clin : Fourniture et pose de faux plafonds et mise en place d'éclairage LED sur l'école maternelle.

Réfection des faux plafonds et éclairage LED – Ecole Lavisse élémentaire : Fourniture et pose de faux plafonds et mise en place d'éclairage LED sur l'école élémentaire.

Réfection des peintures intérieures – Ecole Lavisse élémentaire : Réfection des peintures intérieures à l'école élémentaire Lavisse.

Réfection des faux plafonds et éclairage LED – Ecole Jumentier : Réfection des faux plafonds et installation d'éclairage LED sur l'ensemble des bâtiments.

Réfection des peintures intérieures – Ecole Jumentier : Réfection de l'ensemble des peintures intérieures

Remplacement des éclairages par de la LED – Ecole Montessori : Fourniture et pose d'éclairage LED sur l'école maternelle.

Réfection des faux plafonds et éclairage LED – Ecole Montplaisir : Fourniture et pose d'éclairage LED sur l'école maternelle.

Réfection des éclairages LED – Ecole Paringault : Fourniture et pose d'éclairage LED sur l'école.

Réfection des peintures intérieures – Ecole Paringault : Réfection de peintures intérieures de l'école.

Réfection des chéneaux de l'école – Ecole Theillier Desjardins : Réfection des chéneaux de l'école.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2020
Fin prévisionnelle de l'action :	2026
Durée de l'action :	Durée du mandat

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	Détail ci-dessous
---	-------------------

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	Détail ci-dessous

Postes de dépenses (hors études préalables) HT		
Mise en place d'un désenfumage – Lyon Jumentier - 2021	15 000 €	Avril 2021 – Juin 2021
Réfection mur de soutènement – Ecole Theillier Desjardins - 2021	20 000 €	Avril 2021 – Mai 2021
Changement d'affectation des logements de fonction – Ecole Theillier Desjardins – 2021 (étude diag amiante : 2700 €)	150 000 €	Juillet 2020 – Juin 2021
Mise en haut débit des écoles – Ecole Buisson - 2021	50 000 €	Février 2021 – Avril 2021
Réfection des peintures intérieures – Ecole Ozenfant - 2021	N.C	Déc 2020 – Sept 2021
Groupe scolaire Paul Bert – remplacement de menuiseries extérieures - 2021	100 000 €	5 juillet 2021 – 20 Aout 2021
SOUS-TOTAL 2021	335 000 €	
Réfection des peintures intérieures – Ecole G. Bachy – 2022 (étude diag amiante : 3 000 €)	200 000 €	Juillet 2022 – Aout 2022
Ecole élémentaire Camille Desmoulins – 2022 (étude : 2 500 €)	71 000 €	Juillet 2022 – Aout 2022
Ecole élémentaire des Girondins – 2022 (étude : 2 500 €)	75 000 €	Juillet 2022 – Aout 2022
Réfection des couvertures – Ecole Lyon Jumentier – 2022 (étude diag amiante : 3 000 €)	500 000 €	2022 – 2025
Ecole maternelle Paul Bert - 2022	210 000 €	Juillet 2022 – Aout 2022
Installation d'un système de ventilation – Maison de la petite enfance – 2022 (étude : 3000 €)	90 000 €	2022
SOUS-TOTAL 2022	1 146 000 €	
Ecole élémentaire Eugène Corrette : Construction d'un restaurant scolaire – 2023 (étude : 15 000 €)	1 000 000 €	2023
Ecole maternelle Eugène Corrette : Remplacement des menuiseries extérieures - 2023	133 000 €	Juillet 2023 – Aout 2023
SOUS-TOTAL 2023	1 133 000 €	

Ecole élémentaire Eugène Corrette (bâtiment C) – 2024	183 000 €	Juillet 2024 – Aout 2024
Maternelle François Collery - 2024	30 000 €	Juillet 2024
Maternelle Robert Schuman – 2024 (étude : 1500 €)	83 000 €	Juillet 2024 – Aout 2024
SOUS-TOTAL 2024	296 000 €	
Ecole élémentaire Eugène Corrette (bâtiment B) - 2025	183 000 €	Juillet 2025 – Aout 2025
Ecole élémentaire Eugène Corrette (bâtiment C) – 2025	71 000 €	Juillet 2025 – Aout 2025
Ecole élémentaire François Collery - 2025	26 000 €	Juillet 2025
SOUS-TOTAL 2025	280 000 €	
Ecole élémentaire Eugène Corrette (Bâtiment B) – 2026	71 000 €	Juillet 2026 – Aout 2026
Ecole élémentaire François Collery – 2026	209 000 €	Juillet 2026 – Aout 2026
SOUS-TOTAL 2026	280 000 €	
Transformation du restaurant scolaire en self – Ecole CLIN (étude diag amiante : 3 000 €)	NC	NC
Démolition des sanitaires existants et création de nouveaux sanitaires – Ecole Clin maternelle (étude diag amiante : 3 000 €)	150 000 €	A définir
Changement d’affectation des logements de l’école Lavisse – Ecole Lavisse (étude diag amiante : 3 000 €)	150 000 €	A définir
Réfection des cours d’écoles – Ecole X. Aubryet (Etude : 5000 €)	NC	A définir
Réfection des revêtements de sol – Ecole X. Aubryet (étude : 3000 €)	100 000 €	A définir
Vitrification des parquets et réfection des revêtements de sol – Ecole BACHY (étude : 3000 €)	100 000 €	A définir
Réfection des plafonds + éclairages LED – Ecole Buisson (étude : 4000€)	280 000 €	A définir
Réfection des peintures intérieures – Ecole Buisson (étude : 3000 €)	140 000 €	A définir
Réfection des faux plafonds et éclairage LED– Ecole Clin (Etude : 3000€)	NC	A définir
Réfection des faux plafonds et éclairage LED– Ecole Lavisse élémentaire (étude : 3000€)	NC	A définir
Réfection des peintures intérieures – Ecole Lavisse élémentaire (étude : 3000 €)	NC	A définir
Réfection des faux plafonds et éclairage LED– Ecole Jumentier (étude : 3000 €)	NC	A définir
Réfection des peintures intérieures– Ecole Jumentier (étude : 3000 €)	NC	A définir
Remplacement des éclairages par de la LED – Ecole Montessori (étude : 3000 €)	NC	A définir
Réfection des faux plafonds et éclairage LED – Ecole Montplaisir (étude : 3000 €)	NC	A définir
Réfection des éclairages LED – Ecole Paringault (étude : 3000 €)	NC	A définir
Réfection des peintures intérieures – Ecole Paringault (étude : 3000 €)	NC	A définir
Réfection des chéneaux de l’école – Ecole Theillier Desjardins (étude : 3000 €)	90 000 €	A définir

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Rénovation énergétique
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Réhabiliter les établissements scolaires
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Réalisation du programme de travaux
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Rénovation des établissements scolaires

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Rénovation énergétique du pôle communautaire de Clastres
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	TABARY Stéphane	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Technicien	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 97 97	03 23 06 93 02
<i>Email</i>	stephane.tabary@saint-quentin.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>Travaux de rénovation de la couverture en ardoises et zinguerie ainsi que l'isolation à Clastres d'une surface de 1760 m².</p> <p>Changement de la chaudière (actuellement au fioul).</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2022
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	A définir
<i>Durée de l'action :</i>	A définir

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	295 000 €
--	------------------

<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€

	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	295 000,00 €	100%	295 000,00 €
TOTAL GENERAL	295 000,00 €	100%	295 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> Un territoire entreprenant et attractif Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble Un territoire éco-responsable
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	Rénovation énergétique
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Baisse des coûts de consommation énergétique du bâtiment
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	Gain suite aux travaux
Résultats attendus au terme du CRTE	Assurer les travaux de maîtrise énergétique du patrimoine communautaire

(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° 3.09

Intitulé de l'action : **Plan Alimentation Territorial**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois**

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	ALHO GUERREIRO Rémy	PASSARELLA Rémi
<i>Fonction</i>	Animateur réseau REGAL	Chargé de mission recherche de financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 62 97 68	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	remy.alhoguerreiro@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

L'Agglomération du Saint-Quentinois, située au nord-ouest du département de l'Aisne, dans les Hauts-de-France, regroupe près de 81 000 habitants sur 39 communes à dominante rurale, et s'étend sur 294 km². La commune de Saint-Quentin compte plus de 53 000 habitants et regroupe l'essentiel des services et des emplois du territoire.

A l'issue du dernier recensement général agricole, la surface agricole utile est de 22 647 hectares sur le territoire, sur lequel on comptait 173 exploitations.

Les enjeux territoriaux identifiés sont à la fois environnementaux (développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation de la production biologique, lutte contre le gaspillage alimentaire), sociaux (éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine) et économiques (structuration et consolidation des filières du territoire, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles sur le territoire).

Ces enjeux ont été identifiés dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial et du Projet de Territoire de la collectivité, ainsi que dans le cadre des actions du Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire et des différentes démarches de consultations publiques de la collectivité.

Le Projet Alimentaire Territorial de l'Agglomération du Saint-Quentinois a pour objectif de co-construire une politique alimentaire transversale, en favorisant l'inclusion des acteurs dans une démarche multipartenariale et tournée vers la transition écologique et économique du territoire.

La vocation transversale du projet impliquera la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, la sensibilisation des jeunes à l'intérêt d'une alimentation de qualité et durable et enfin la mise en valeur du patrimoine alimentaire.

Le Projet Alimentaire Territorial sera constitué de plusieurs instances :

- **Comité de pilotage**

Il permettra d'orienter le projet dans ses objectifs opérationnels (décisions, suivi de l'avancement du projet...) et

constituera autant un relai en matière de volonté politique qu'un lieu d'impulsion.

Présent aux étapes essentielles du projet, le comité de pilotage se réunira au minimum 2 fois par an.

Le comité de pilotage sera composé :

- Des **financeurs** (ministère de l'agriculture et de l'alimentation, DRAAF, ADEME) ;
- Des **acteurs associés au projet** (Région, Département, Chambre d'Agriculture...);
- Du **conseil de développement de l'Agglomération du Saint-Quentinois** ;
- De l'**Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois** ;
- Des **directions de la collectivité associées au projet** (Aménagement et Développement du Territoire, Cohésion Communautaire, Développement Economique...);
- D'**élus communautaires ou municipaux** : autour d'Agnès POTEL, vice-présidente en charge des politiques de développement durable et de l'environnement, seront réunis les élus directement concernés (élus en charge des relations avec le monde agricole, de l'économie circulaire, du tourisme, du développement économique, de l'aménagement, de la cohésion communautaire, de l'environnement et du développement durable pour la ville de Saint-Quentin).

- **Groupes de travail / groupes projets**

Les groupes de travail se réuniront afin de mettre en avant les expertises dans un objectif commun et en fonction des thématiques traitées :

- réduction du gaspillage ;
- lutte contre la précarité alimentaire ;
- éducation alimentaire ;
- alimentation durable ;
- agriculture ;
- restauration collective...

La variété des acteurs sera recherchée afin de multiplier les possibilités d'action et de favoriser les synergies.

Autant que nécessaire, des points d'avancement seront également présentés à tous les maires lors des conférences organisées avant chaque conseil communautaire.

Coordination / facilitation

Le projet sera coordonné par un chargé de mission alimentation durable, qui sera l'interlocuteur des parties prenantes au projet, et qui jouera un rôle de facilitateur, d'animation et de coordination dans les différentes démarches.

Le conseil de développement de l'Agglomération du Saint-Quentinois pourra également agir en tant qu'appui dans les différentes démarches initiées, notamment en ce qui concerne les questions de consultation ou de participation citoyenne (enquêtes, questionnaires, démarches itinérantes). Un groupe de travail est également dédié au Projet Alimentaire au sein de cette instance.

Les partenaires impliqués dans le cadre du Projet Alimentaire seront signataires d'une Charte d'engagement reprenant les enjeux poursuivis collectivement.

Le Projet Alimentaire Territorial est d'ores et déjà intégré dans les orientations du territoire en matière d'alimentation : le Projet Alimentaire Territorial constitue un axe du Plan Climat Air Energie Territorial, où figurent les Actions 7 et 8 (Action 7 : « Agir en faveur d'une alimentation saine et durable » et Action 8 : « Lutter contre le gaspillage »).

Certaines actions ont déjà fait l'objet d'échanges avec les partenaires et celles-ci sont reprises dans le plan d'action du Plan Climat Air Energie Territorial :

Action 1 : Agir en faveur d'une alimentation saine et durable

- Sous-action 1 : Promouvoir des systèmes de Drive fermier sur le territoire
- Sous-action 2 : Favoriser les pratiques de jardinage respectueuses de la biodiversité et animation
- Sous-action 3 : Etude et Réalisation d'un PAT
- Sous-action 4 : Promouvoir une alimentation bio et végétarienne dans la restauration collective
- Sous-action 5 : Mise en place d'actions de sensibilisation itinérantes par le biais d'un Food Truck
- Sous-action 6 : Installation de porteurs de projets bio et de circuits courts

Action 2 : Lutter contre le gaspillage

- Sous-action 1 : Développement de partenariats entre les acteurs socioéconomiques sur la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Sous-action 3 : Piloter et animer le REGAL

Les échanges entre partenaires du REGAL ont également mis en lumière le souhait d'aller au-delà de la seule thématique du gaspillage alimentaire, en co-construisant un plan d'action transversal et tourné vers l'alimentation.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2023
<i>Durée de l'action :</i>	36 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	199 130,90 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	18 000€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Actions de sensibilisation	15 000 €
Evénement alimentation durable	15 000 €
Communication	32 000 €
Frais salariaux	119 130,90 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Appel à projets PNA	100 000,00 €	50%	199 130,90 €
Autofinancement	99 130,90 €	50%	199 130,90 €
TOTAL GENERAL	199 130,90 €	100%	199 130,90 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Réduction des déchets sur le territoire
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	DEPLOIEMENT DES CONTENEURS ENTERRES DECHETS MENAGERS : fourniture et pose de colonnes enterrées ou semi-enterrées pour les déchets recyclables, les ordures ménagères et le verre.
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	MERTENS Céline
-------------------------------------	-----------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	RINGEVAL Julie	KESSLER Elodie
<i>Fonction</i>	Responsable du pôle tri et prévention	Responsable du pôle administratif et financier
<i>Téléphone</i>	03.23.64.95.43	03.23.06.31.21
<i>Email</i>	julie.ringeval@casq.fr	elodie.kessler@casq.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>Optimiser les objectifs en termes de collecte et de valorisation sur le territoire. Améliorer le cadre de vie pour une meilleure appropriation des habitants de leur quartier et de leur habitat. Sensibiliser au comportement écocitoyen.</p> <p>Les premiers conteneurs enterrés ont été installés en 2014. Depuis, 68 conteneurs enterrés ont été installés sur le territoire.</p> <p>Pour l'année 2021, 4 conteneurs (2 ordures ménagères et 2 déchets recyclables) vont être installés au Quartier de Neuville à Saint-Quentin, et un conteneur (verre) rue de Paris. D'autres projets d'installation sur Saint-Quentin sont à l'étude (Quartier Europe, quartier Vermandois, à proximité du pôle sportif, près de la Basilique, ...)</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2025
<i>Durée de l'action :</i>	5 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	150 000 € pour 2021, et 180 000 € les années suivantes :
---	---

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	0€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Installation de conteneurs enterrés	150 000 €
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Europe FEDER		
Etat ANRU		
Etat DSIL		
Etat FNADT		
Etat DPV		
DRAC		
Région (CPER)	54 950,00 €	37%
Département (API)		
Autres (préciser)		
Autofinancement	95 050,00 €	63%
TOTAL GENERAL	150 000,00 €	100%

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée :	

<i>(veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Déploiement des composteurs individuels et collectifs sur le territoire de l'Agglo du Saint-Quentinois.
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	MERTENS Céline
-------------------------------------	-----------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	RINGEVAL Julie	KESSLER Elodie
<i>Fonction</i>	Responsable du pôle tri et prévention	Responsable du pôle administratif et financier
<i>Téléphone</i>	03.23.64.95.43	03.23.06.31.21
<i>Email</i>	julie.ringeval@casq.fr	elodie.kessler@casq.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>Action de prévention mise en place suite à la rédaction du Plan Local de Prévention DMA ayant pour objectif une diminution de 7 % de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant par an à horizon 2025.</p> <p>De 2015 à 2020, 2 855 composteurs individuels ont été distribués sur l'ensemble du territoire de l'Agglo du Saint-Quentinois. Il a été décidé de renouveler cette action jusqu'en 2025.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2025
<i>Durée de l'action :</i>	5 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	22 000 € / an, soit 110 000 € pour les 5 prochaines années
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non

Coût prévisionnel des études (HT)	0€
-----------------------------------	----

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Achat de composteurs et de seaux	110 000 €
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	110 000,00 €	100%	
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Réduction des déchets sur le territoire
Indicateurs :	

<i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3.12

Intitulé de l'action :	Parcours pédagogique à la déchetterie Ouest
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action :	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
Personne en charge du projet	Vincent REVEL	Rémi PASSARELLA
Fonction	Directeur de l'Environnement et du cadre de vie	Chargé de mission
Téléphone	03 23 06 31 70	03 23 63 68 12
Email	vincent.revel@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois souhaite entreprendre des travaux d'aménagement au sein de la déchetterie ouest afin de proposer un parcours pédagogique innovant et inédit sur un tel lieu.

Au travers de différentes animations, l'objectif est de permettre aux scolaires et usagers de découvrir l'équipement public et son utilisation, de sensibiliser le public sur le devenir et la prévention des déchets par le biais de supports interactifs novateurs incluant une part de numériques.

Pour cela, il est nécessaire de procéder à la création de supports et tables pédagogiques interactives dont une table numérique et un écran extérieur et programmable pour la diffusion de messages d'information au public.

Les différentes animations s'articuleront de la manière suivante :

- Présentation de la déchetterie
- Table interactive : différencier les déchets, Jeux ludiques pour identifier les bennes adéquates selon les typologies de déchets
- Panneau « déchets spécifiques » : informations autour du don aux associations, sensibilisation aux déchets polluants, médicamenteux
- Présentation des éco-organismes
- Information sur le recyclage des végétaux et des gravats
- Sensibilisation autour des gestes de prévention (suremballage, compostage, broyage, réemploi)
- Quizz déchetterie

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2022
Fin prévisionnelle de l'action :	2022
Durée de l'action :	A déterminer

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	50 000 €
Etudes envisagées	NON
Coût prévisionnel des études (HT)	0 €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	25 000,00 €	50%	50 000,00 €
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement	25 000,00 €	50,00%	50 000,00 €
TOTAL GENERAL	50 000,00 €	100%	50 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique</i> (veuillez surligner l'orientation de l'action)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique</i> (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</p>	
<p><i>Finalité recherchée :</i> (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</p>	<p>Accroître les outils permettant de sensibiliser les usagers au tri des déchets et à l'utilité des équipements comme les déchetteries</p>
<p><i>Indicateurs :</i> (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</p>	<p>Nombre de visiteurs Nombre d'ateliers de sensibilisation</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE</i> (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</p>	<p>Accroître le nombre de personnes sensibilisées au tri des déchets et aux initiatives éco-responsables.</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Travaux de sécurisation et de restauration de la Hutte d'observation
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	CASQ
-------------------------------------	------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>		
<i>Fonction</i>		
<i>Téléphone</i>		
<i>Email</i>		

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Dans le cadre de la gestion du marais d'Isle, nous disposons d'une base de vie appelée plus communément 'hutte d'observation' qui réunit sur le même lieu, une base de vie logistique permettant d'abriter les quelques matériels d'observation, des équipements fluviaux réglementaires.

Un ponton d'embarcation pour nos équipements fluvial jouxte cette hutte.

Suite à la constatation de vétusté apparente des bois composant la hutte, nous avons réalisé un diagnostic externe et sous l'eau a été réalisé au niveau des supports immergés.

Les investigations ont révélé une grande vétusté des bois supports avec des dégradations préoccupantes, mettant en cause le devenir du ponton, de l'accès à la plateforme et de l'assise de la hutte.

Il est donc nécessaire de faire une reprise complète du ponton de la hutte et de changer également l'abri en bois, trop vétuste pour envisager une réparation.

La configuration matérielle et la situation variable du niveau de l'eau, impliquent de changer le système d'ancrage et d'adapter techniquement une nouvelle plateforme, actuellement sur pieux. Il est donc envisagé de réaliser le ponton et la plateforme de la hutte sur caissons étanches flottants, permettant de préserver le bois quel que soit le niveau des eaux.

Cette solution apportera une plus grande longévité et sera plus adaptée à la configuration technique des lieux à nos besoins.

Les travaux consisteront donc à réaliser la dépose de l'existant, la création des caissons étanches en métal galvanisé, la mise en œuvre d'une nouvelle plateforme en bois et l'installation d'un nouvel abri en bois également.

--

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2022
Fin prévisionnelle de l'action :	2022
Durée de l'action :	1 an

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	31 000.00€
---	------------

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Permettre de maintenir notre base opérationnelle avec un accès sécuritaire et réglementaire.</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Travaux de sécurisation et de restauration de 3 passerelles public
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	CASQ
-------------------------------------	-------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>		
<i>Fonction</i>		
<i>Téléphone</i>		
<i>Email</i>		

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le parc d'Isle jouxte les marais d'Isle. Afin de permettre la découverte du patrimoine naturel, un accès au niveau de l'îlot des pêcheurs a été aménagé.

L'accès au public est autorisé par le passage sur deux passerelles métalliques, une de 10m60 de longueur et une de 12 m permettant également l'accès aux PMR.

Pour donner suite à plusieurs constatations visuelles (rouilles, garde-corps) et mécaniques des structures, une expertise a été réalisée en juin 2020 sur ces deux passerelles.

Il a été relevé une vétusté importante des structures, la problématique étant que les deux passerelles sont parfois immergées suivant le niveau d'eau du marais. Il y a donc une détérioration des organes métalliques.

L'investigation sur les garde-corps a révélé une non-conformité réglementaire.

Il a été décidé, à la suite des investigations, de réaliser des travaux d'urgence conservatoires pour garantir la sécurité des utilisateurs, avec le renforcement provisoire des deux structures et la mise en place d'éléments complémentaires au niveau des garde-corps.

Les travaux de sécurisation et de restauration consisteraient à mettre en œuvre deux nouvelles passerelles métalliques, toujours en accès PMR avec une reprise des assises.

Nous avons également le même diagnostic sur la passerelle métallique au niveau de la hutte d'observation. Point de départ de notre base logistique pour les observations techniques dans le marais et la gestion des interventions.

Cet accès n'est plus dimensionné pour le passage du matériel (largeur de passage de moins d'un mètre)

Les investigations ont révélé une vétusté importante de la structure également, nécessitant une reprise complète de la passerelle.

Il est donc nécessaire d'en faire le changement par une nouvelle en métal avec une nouvelle dimension plus adapté aux besoins de passage (1m50m)

--

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Septembre 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Décembre 2021
<i>Durée de l'action :</i>	4 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	28 000.00€
--	-------------------

<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Permettre de maintenir un accès sécuritaire et réglementaire du public des zones dédiées en activité de pêche et d'observation environnementale.

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Travaux de sécurisation et de restauration du pont de la ferme des cinq continents au parc d'Isle
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Agglo du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Vincent REVEL	
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Environnement et du Cadre de Vie	
<i>Téléphone</i>	03 23 06 31 70	
<i>Email</i>	vincent.revel@casq.fr	

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Dans le cadre de l'aménagement du secteur animalier du parc d'Isle, le pont de la ferme, qui enjambe le rû du Muid Proyard permet d'assurer la continuité du cheminement piétonnier et de service entre la ferme des cinq continents et la partie Isle sauvage.

Suite aux travaux de requalification de la ferme en 2017, un diagnostic a été mené sur ledit pont en béton armé.

Si ce dernier est apte à supporter la circulation piétons et véhicules de service, des travaux de restauration sont néanmoins nécessaires.

Le diagnostic résume les désordres observés :

- Affaissement du talus côté ferme
- Dégradation de la chaussée sur ouvrage
- Absence de système de drainage et d'évacuation des eaux
- Absence de système d'étanchéité
- Dégradation localisée du béton de l'ouvrage sur l'intrados et les piédroits
- Présence d'arrivée d'eau et de calcite
- Traces de corrosion sur les pièces métalliques et fissure sur le mur

Les travaux de requalification porteront sur des travaux de purge des bétons dégradés, de ragréage des bétons purgés et de comblement des fissures, de réalisation d'une dalle et sur des travaux de reprise des superstructures.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2022
Fin prévisionnelle de l'action :	2022
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	170 000 € HT
---	---------------------

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Travaux de sécurisation sanitaire enclos des bœufs et du porc
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	DECV
-------------------------------------	-------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>		
<i>Fonction</i>		
<i>Téléphone</i>		
<i>Email</i>		

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Dans le parc animalier, a été mis en place un enclos avec deux espèces, Bœufs Highland Cattle et Porc. Actuellement l'enclos est fermé par une clôture en bois avec 3 lisses horizontales côté public et un simple grillage simple torsion d'environ 1m50 de hauteur hors sol. Il y a un passage possible entre les lisses bois d'environ 30cm.

Pour faire suite aux recommandations sanitaires gouvernementales sur la lutte contre la peste porcine africaine, Il est demandé la mise en conformité l'ensemble de l'enclos.

Renforcer la clôture périphérique avec du grillage pour éviter les contacts entre les espèces sauvages de type sangliers qui seraient potentiellement porteuses de la peste porcine et qui pourrait la transmettre à nos animaux.

Mise en place d'une clôture dans l'enclos pour séparer l'ensemble de la surface disponible de l'enclos et pouvoir isoler les animaux suivant les conditions sanitaires.

La réglementation imposant de pouvoir isoler les espèces vis-à-vis des soigneurs avec un sas, lors des opérations de maintenance et d'entretien dans l'enclos.

Les travaux consistent :

- Mise en place des clôtures sur la périphérie de l'enclos sur la clôture bois existante avec des grilles treillis soudé d'un mètre de hauteur sur 70 ml sur la devanture côté public.
- Reprise de la clôture arrière de l'enclos avec dépose et repose d'une nouvelle clôture en treillis soudé de 1m50 de hauteur avec une partie enterrée de 50 cm sur une longueur totale de 80 ml.
- Mise en œuvre d'un morceau de clôture de même typologie bois que l'existant côté public avec rajout de grilles treillis soudé d'1 mètre de hauteur sur 14 ml.
- Création d'un sas avec une clôture intérieure en bois, 3 lisses en bois avec un portail de 2m de passage sur une hauteur de 1m20 sur 15 ml.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Durant l'année 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Décembre 2021
Durée de l'action :	Un an

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	7 740.00€
Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

*Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action.
Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants.
Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE*

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Permettre de maintenir l'état sanitaire réglementaire de nos espèces animalières vis-à-vis de la lutte contre la peste porcine africaine. (Plan d'actions gouvernementale...)</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Gestion de la Réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Agglo du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Vincent REVEL	
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Environnement et du Cadre de Vie	
<i>Téléphone</i>	03 23 06 31 70	
<i>Email</i>	vincent.revel@casq.fr	

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La Réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle a été classée en 1981 par décret ministériel.

Depuis 1994 et le premier plan de gestion, elle est gérée par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin avec assistance à la gestion du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, puis 2013 en co-gestion entre ces deux structures.

Un nouveau plan de gestion a été établi et sera mis en œuvre sur la période 2019-2028.

Sur la base de critères que sont la sensibilité des espèces, la responsabilité régionale et le rôle fonctionnel du site, des enjeux ont été définis pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel.

Afin d'atteindre les objectifs opérationnels qui ont été établis, les co-gestionnaires s'appuient sur le plan de gestion qui comporte des fiches actions définissant la ou les opérations, les moyens humains et financiers.

Les objectifs portent notamment sur l'amélioration de la fonctionnalité hydrologique de la réserve naturelle, l'amélioration de l'état de conservation de certains habitats dont la valeur patrimoniale présente un enjeu, et sur l'intégration de la réserve dans son territoire.

Le plan d'actions propose des actions de restauration des milieux et des travaux récurrents d'entretien et de maintien des milieux ouverts et existants.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Plan de gestion décennal 2019-2028
Fin prévisionnelle de l'action :	2028
Durée de l'action :	10 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	3 142 583 € sur la durée du PDG
---	--

Etudes envisagées	Oui/Non
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable* 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Evaluer, hiérarchiser, sauvegarder et valoriser l'intérêt patrimonial de la réserve naturelle</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Etablissement d'un rapport annuel d'activités rendant compte de la bonne réalisation de chaque action selon les spécificités des opérations ainsi que l'écart entre les moyens prévisionnels et réels</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Evaluation des résultats de la gestion en matière d'état de conservation du patrimoine naturel, et ce au regard des enjeux du site</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Programme de restauration et d'entretien de la Somme amont et affluents
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Agglo du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Vincent REVEL	
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Environnement et du Cadre de Vie	
<i>Téléphone</i>	03 23 06 31 70	
<i>Email</i>	vincent.revel@casq.fr	

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Dans la continuité du second plan de gestion mis en œuvre par la Communauté de Communes du canton de Saint-Simon, puis de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, finalisé en 2018, l'AMEVA a réalisé une étude de programmation de travaux pour la période 2021 – 2030.

Ce nouveau programme couvrira le réseau hydrographique présent sur le territoire de la Communauté d'agglomération.

Le coût total du plan est de 1 629 924 € TTC.

Le coût total prévisionnel des travaux de restauration est de 734 664 € TTC à mener au cours des cinq premières années du plan.

Les travaux de restauration visent à restaurer la continuité hydro-écologique et les profils en long et en travers des cours d'eau et sont caractérisés par des opérations de :

- Retrait d'obstacles à l'écoulement
- Arrasement de seuils
- Aménagement de gués
- Restauration de rives
- Plantation de ripisylves

Le coût total prévisionnel des travaux d'entretien est de 895 260 € TTC, à mener au cours des dix ans du plan.

Les travaux d'entretien visent à assurer le bon écoulement des cours d'eau et sont caractérisés par des opérations de :

- Retrait des embâcles
- Faucardage de la végétation aquatique
- Entretien des rives boisées (ripisylves)
- Lutte contre les végétaux exotiques envahissants (renouées asiatiques) des rives

--

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Plan de gestion 2021-2030 : entretien 2021 – 2030 ; restauration : 2021 - 2025
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Fin de la programmation décennale soit 2030
<i>Durée de l'action :</i>	10 ans (programmation pluriannuelle)

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	Restauration (estimation sur 10 ans) : 612 220 € HT Entretien (5 premières années) : 746 050 € HT
--	--

<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable* 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Entretien des cours d'eau et lutte contre les inondations
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Bilan annuel comprenant le suivi des travaux : type de travaux, quantité traitée et période de réalisation
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

Intitulé de l'action : Travaux de restauration du patrimoine naturel cours d'eau de la Somme

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : DECV

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet		
Fonction		
Téléphone		
Email		

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Nous avons en gestion une zone naturelle située derrière le champ de foire de la Ville de Saint-Quentin.

Cette zone de long de la Somme est constituée de boisements permettant une couverture végétale ligneuse avec en composante majeure :

- Avoir un écran visuel paysagé pour les habitations situées de l'autre côté du canal, permettant d'isoler au niveau visuel les activités économiques sur le champ de foire et les bâtiments industriels de la SNCF.
- Protection physique des berges avec la fixation des sols.
- Amélioration et régulation des effets des crues.
- Amélioration de la qualité des ressources en eau.
- Participation à la qualité écologique du cours d'eau, faune et flore, avec les effets d'ombrage des eaux, une des bases de lutte contre le développement excessif des algues et préserver des températures basses. Participer à la biodiversité, habitat, corridor de migration...
- Effet de brise vent.
- De participer à la qualité environnementale, avec la présence d'espèces végétales locales, permettant de participer à la lutte contre les îlots de chaleur ou encore de lutter contre la pollution.

Actuellement le patrimoine arboré sur site devient vieillissant et nécessite des interventions sécuritaires pour maintenir les activités sur le champ de foire et sécuriser le cours d'eau de la Somme.

La réduction du patrimoine occasionne des bouleversements écologiques et environnemental qu'il faut prendre en compte dans le cadre de la préservation de nos espaces naturels.

Il est proposé de revégétaliser les abords du cours d'eau de la Somme sur un linéaire d'environ 700 ml.

Nous souhaitons réaliser une plantation d'une centaine de sujets avec un choix d'essences locales, adaptées aux objectifs écologiques et environnementaux du site de type :

- Chênes

- Pommiers sauvages
- Frênes sylvatica
- Cerisiers à grappes
- Aulnes glutinosa, blancs
- Erables champêtre et sycomores
- Saules blancs

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Durant l'année 2022
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2022
<i>Durée de l'action :</i>	Un an

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	7 800.00€
<i>Etudes envisagées</i>	Oui/non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Permettre de préserver des zones écologiques et environnementales.

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Programme du parc
-------------------------------	--------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Agglo du Saint-Quentinois
-------------------------------------	----------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Vincent REVEL	
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Environnement et du Cadre de Vie	
<i>Téléphone</i>	03 23 06 31 70	
<i>Email</i>	vincent.revel@casq.fr	

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le parc d'Isle est un espace de nature exceptionnel d'une centaine d'hectares au cœur de l'agglomération du Saint-Quentinois. Il comprend un parc urbain, un parc animalier et la réserve naturelle nationale des marais d'Isle traversée par la Somme.

Site Naturel remarquable, pôle d'attraction touristique incontournable des Hauts-de-France, le parc d'Isle est un lieu propice à la détente et aux loisirs.

Au travers de sa réserve, de son centre de sauvegarde de la faune sauvage et de son nouveau parc animalier, le parc d'Isle s'engage au quotidien en faveur de l'environnement.

Ses actions portent notamment sur :

- La préservation des habitats de la Réserve Naturelle
- La sensibilisation du public à la protection de l'environnement
- La valorisation du patrimoine naturel local
- La sauvegarde des oiseaux sauvages
- La gestion écologique des espaces verts du parc

Le programme du parc constitue un véritable guide présentant toutes les activités du parc, qu'elles soient de loisirs, de sensibilisation, d'éducation, de recherche et de conservation ;

Avec plus de 500 000 visiteurs par an et près de 10 000 scolaires accueillis, le parc, qui présentera un nouveau visage en 2021 avec la Maison du parc métamorphosée et le parc animalier, constitue une extraordinaire enclave naturelle au cœur de Saint-Quentin et l'un des joyaux de l'Agglomération.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	1 ^{er} trimestre 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Fin 2021
Durée de l'action :	1 an

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	
Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif* 2. Un territoire au plus proche des habitants* 3. Un territoire éco-responsable* 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Sensibilisation pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel du territoire de l'Agglo
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Nombre et diversité des actions d'animation et de sensibilisation proposées, nombre de participants
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Présentation d'outils de pédagogie et de sensibilisation permettant à chacun de comprendre les mécanismes de l'écosystème et la nécessité de la protéger

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Rénovation de l'éclairage public – remplacement des luminaires à source traditionnelle par des luminaires LEDS
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de Saint-Quentin
-------------------------------------	-------------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Martine BIENAIME	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Urbanisme, de la Voirie et des Travaux Neufs	Responsable financements extérieurs
<i>Téléphone</i>	03 23 06 92 92	03 23 06 95 02
<i>Email</i>	Martine.bienaime@casq.fr	Audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>La ville de Saint-Quentin a lancé un programme de rénovation de l'éclairage public depuis 2015 notamment sur les 8200 luminaires installés sur son territoire.</p> <p>Ce programme consiste au remplacement des luminaires à source traditionnelle (sodium haute pression et iodures métalliques) par des luminaires LEDS tout en respectant les niveaux d'éclairage préconisés par l'AFE.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	5 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	750 000 € HT – répartition 150 000 € HT annuels
<i>Etudes envisagées</i>	non
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> Un territoire entreprenant et attractif. Un territoire au plus proche des habitants <u>Un territoire éco-responsable</u> Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Réduction de la consommation électrique à hauteur de 10 %
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	Evolution de la consommation électrique à la baisse au travers des factures ENEDIS

<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	
---	--

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3

<i>Intitulé de l'action :</i>	IT for GREEN : Mise en œuvre de cas d'usage autour de l'innovation numérique, sociétale, environnementale en étant « Numérique Responsable »
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	David Planchenault
-------------------------------------	---------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	David Planchenault	Stéphanie Lajoie
<i>Fonction</i>	Directeur	Référente financière et administrative
<i>Téléphone</i>	07 88 61 13 38	03 23 06 32 18
<i>Email</i>	david.planchenault@casq.fr	Stephanie.lajoie@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

L'action consiste à développer des cas d'usage « IT for Green » autour de la plate-forme territoriale de la donnée en lien avec les services concernés ;

- ✓ A partir de 2022, de :
 - ✓ Développement du concept de collecte intelligent des déchets
 - ✓ Développement de la télérelève intelligente
 - ✓ Développement du stationnement intelligent
 - ✓ Développement d'une boîte aux lettres connectées au bénéfice de la pépinière d'entreprise
 - ✓ Développement d'une plate-forme marchande locale au bénéfice des commerçants (Click and Collect, Point relais local, etc.)
 - ✓ Etude des flux de déplacement sur les zones urbaines commerçantes ou touristiques
 - ✓ Développement du concept d'éclairage intelligent
 - ✓ Développement du concept du cycle de vie des bâtiments
 - ✓ Développement d'une console d'Hypervision et de supervision des ouvrages
 - ✓ Mise en place d'une politique d'évaluation de politique publique
 - ✓ Mutualisation de l'hébergement des ressources informatiques (Externalisation de la réplique de la salle informatique)
 - ✓ Etc.

L'opération consiste également à

- ✓ A partir de 2022, de :
 - ✓ D'améliorer la réutilisation des ressources informatiques en fin de vie en créant une plate-forme de mise à disposition des ressources en fin de vie
 - ✓ D'organiser des conférences territoriales de médiation sur les bonnes pratiques au travers d'actions très concrètes

Date de démarrage prévisionnelle :	2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2026
Durée de l'action :	Mandat (6 ans)

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	Investissement : ~100 000 à 500 000 € (Non quantifiable) Fonctionnement : ~25 000 à 80 000 € (Non quantifiable)
---	--

Etudes envisagées	Oui
Coût prévisionnel des études (HT)	~20 000 à 50 000 € (Non quantifiable)

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Apprenti DATA & IOT (Partagé avec Fiche 2)	~36 000 € sur 2 ans
Chef de projet innovation numérique (Partagé avec Fiche 2)	~50 000 €
Chef de projet informatique industrielle (Cycle de l'eau) (Partagé avec Fiche 2)	~50 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER	A Quantifier		
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Indicateurs

*Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action.
Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants.
Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE*

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Un territoire entreprenant et attractif</u> 2. <u>Un territoire au plus proche des habitants</u> 3. <u>Un territoire éco-responsable</u> 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<p>Valorisation de la donnée et de la plate-forme territoriale</p>
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Traduction d'un programme d'innovation numérique, sociétale et environnementale en cas d'usage</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Nombre de cas d'usage Nombre d'objets connectés Nombre d'application métier mise à disposition</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Satisfaction usager Efficience des services Connaissance du patrimoine Développement de l'écosystème local</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3.20

Intitulé de l'action :	Sécurisation des ressources en eau potable
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action :	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
Personne en charge du projet	Jérôme LASSEAUX	Rémi PASSARELLA
Fonction	Directeur de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement	Chargé de mission
Téléphone	03 23 06 30 61	03 23 63 68 12
Email	jerome.lasseaux@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois est dotée de la compétence eau potable qu'elle exploite en régie. Elle est composée d'environ 85 000 habitants au sein de 39 communes. L'essentiel de la production d'eau, prélevée dans la nappe de la craie, est assurée par 2 champs captant :

- Tour Y Val constitué de 3 forages situé rue de Tour Y Val à Saint-Quentin fournissant environ 8 800 m³/jour soit environ 65% des besoins de l'Agglo
- Harly constitué de 2 forages situés entre les communes de Harly et de Homblières fournissant environ 4 000 m³/ jour soit environ 30% des besoins de l'Agglo (ces forages pourront fournir à terme 10 000 m³/jour au maximum)

Eu égard aux difficultés rencontrées pour la mise en place des périmètres immédiats et rapprochés du champ captant de Tour-Y-Val liées à sa présence en tissu urbain, la CASQ a réalisé une étude visant notamment la diversification et l'amélioration qualitative des ressources.

Les objectifs de cette action sont multiples à savoir :

- Sécurisation de la production
- Diversification des ressources
- Amélioration de la qualité de l'eau distribuée

Concernant la jonction entre l'unité de distribution Choquart et le refoulement de la station Tour-Y-Val, il s'agit de procéder à la création de réseaux d'interconnexion afin de garantir l'approvisionnement en eau potable.

Au sujet du raccordement de l'unité d'eau potable de Mesnil-Saint-Laurent et de son raccordement au réservoir Choquart à Harly, il s'agit de la création d'un forage destiné à l'approvisionnement en eau potable. Il conviendra

de consolider le débit d'exploitation à retenir sachant que l'objectif consiste à exploiter au maximum cette ressource compte tenu de la qualité de l'eau.
Ensuite, il conviendra de poser une canalisation à partir du nouveau forage refoulant à destination du réservoir sur tour « Choquart ».

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2 ^{ème} trimestre 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Fin 2024
Durée de l'action :	2,5 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	5 550 000 €
---	-------------

Etudes envisagées	OUI
Coût prévisionnel des études (HT)	200 000 €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	500 000,00 €	25,00%	2 000 000,00 €
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Agence de l'Eau Artois Picardie	1 437 500,00 €	25,90%	5 550 000,00 €
Autofinancement	3 612 500,00 €	65,09%	5 550 000,00 €
TOTAL GENERAL	5 550 000,00 €	100%	5 550 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Sécurisation et préservation des ressources naturelles
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Taux de réalisation des travaux prévus
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Sécuriser les équipements relatifs à la distribution d'eau Assurer la distribution d'eau potable sur le territoire du Saint-Quentinois

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3.20

<i>Intitulé de l'action :</i>	Travaux sur les réservoirs d'eau
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Jérôme LASSEAUX	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement	Chargé de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 30 61	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	jerome.lasseaux@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois doit réaliser chaque année des travaux sur les réservoirs d'eau du territoire. Au total, ce sont 25 équipements concernés pour lesquels il est nécessaire de procéder à des travaux (intérieur des équipements, génie civil, ...). Cette démarche permet d'assurer la pérennité des ouvrages et de distribuer une eau de qualité aux robinets des abonnés.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	Durée du mandat

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	2 050 000
<i>Etudes envisagées</i>	Oui (diagnostics amiante et plomb, diagnostics structurels des bétons, mission de maitrises d'œuvres)
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	150 000

Postes de dépenses (hors études préalables) HT

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Agence de l'Eau Artois Picardie	230 000,00 €		2 200 000,00 €
Autofinancement			
TOTAL GENERAL			

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Pérenniser l'ouvrage
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Sécurisation et préservation des ressources naturelles, garantir la qualité de l'eau potable
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Taux de réalisation des travaux prévus
<i>Résultats attendus au terme du CRTE</i>	Sécuriser les équipements relatifs à la distribution d'eau Assurer la distribution d'eau potable sur le territoire du Saint-Quentinois Garantir la qualité de l'eau

(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3.20

<i>Intitulé de l'action :</i>	Mise en place de la télérelève des compteurs d'eau
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Jérôme LASSEAUX	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement	Chargé de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 30 61	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	jerome.lasseaux@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>Sur les 39 communes composant la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement gère en régie directe la compétence eau potable de 24 communes.</p> <p>La CASQ a réalisé un diagnostic du fonctionnement de la relève actuelle et du parc compteurs et a étudié les différents scénarii possibles de relève automatisée des compteurs d'eau sur son territoire. L'étude effectuée a ciblé les 24 communes déjà gérées en régie.</p> <p>L'objectif de cette opération serait d'équiper chaque compteur d'un module spécifique pour communiquer et envoyer les informations liées à la consommation réelle des usagers au service gestionnaire.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2023
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	3 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	4 300 000 €
--	--------------------

Etudes envisagées	
Coût prévisionnel des études (HT)	

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Travaux annuels – mise en place télérelève	4 000 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Agence de l'Eau Artois Picardie			
Autofinancement	4 300 000,00 €	100,00%	4 300 000,00 €
TOTAL GENERAL	4 300 000,00 €	100,00%	4 300 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Faciliter la prise d'information sur les données de consommation des usagers
Indicateurs :	Taux de réalisation des travaux prévus

<i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Equipement des foyers concernés

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3.20

Intitulé de l'action :	Travaux dans les stations d'épuration
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action :	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
Personne en charge du projet	Jérôme LASSEAUX	Rémi PASSARELLA
Fonction	Directeur de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement	Chargé de mission
Téléphone	03 23 06 30 61	03 23 63 68 12
Email	jerome.lasseaux@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois bénéficie de la compétence administrative assainissement sur 6 agglomérations d'assainissement. La plus importante est celle de Saint-Quentin-Gauchy regroupant 18 communes, soit environ 55 000 habitants.

Un schéma directeur des eaux pluviales a été mené de manière à connaître la situation de l'agglomération d'assainissement vis-à-vis des critères en termes de déversements par temps de pluie issus de l'arrêté du 21 Juillet 2015 et d'estimer l'impact du système d'assainissement sur le milieu récepteur en appliquant la méthode Agence de l'Eau Rhin Meuse de 1992.

Un programme de travaux a été identifié en vue d'atteindre une ambition quant aux deux orientations précitées. Cette ambition se traduit par une réduction de fréquence de déversements sur certains points de délestage situés sur le réseau permettant ainsi l'atteinte du bon état de la masse d'eau AR56 appelé « Somme amont » en aval du système d'assainissement durant 97,6 % d'une année. Un modèle calé sous PCSWMM a été mis en place et est maintenu par les services de l'agglo du Saint-Quentinois.

Un point limitant quant à l'atteinte de l'objectif réside dans le schéma actuel d'admission des effluents sur la station de traitement. En effet, il présente les défauts suivants :

- impossibilité de stocker les eaux de pluie significatives issues de l'entrée majoritaire (environ 2/3 des débits) qu'est le Poste A ce qui met en péril la clarification présente à l'étage biologique et réduit les capacités de stockage d'eaux usées par temps de pluie,
- incapacité d'améliorer la succion des boues en faible débit de recirculation du fait de l'encrassement des tubes plongeurs présents dans les clarificateurs liée la présence de macrodéchets (dégrillage insuffisant),
- incertitude quant aux débits mesurés en entrée de la station de traitement (présence de trois capteurs avec les marges d'incertitude associées, pas de comptage des retours en tête, pas de comptage à l'entrée des stockeurs).

Parallèlement, l'interprétation de 25 ans de chroniques de bilans qualité 24 heures sur 10 points situés sur le milieu récepteur a mis en évidence l'impact du fossé des Allemagnes avant rejet de la station de traitement sur la qualité de la Somme. Aussi, le schéma directeur des eaux pluviales a conclu à la reprise d'une partie des débits issus du fossé des Allemagnes et son dégrillage.

Les fonctionnalités affectées au programme de travaux sont donc les suivantes :

- Écrêtement des débits issus du Poste A,
- Dégrillage fin des effluents parvenant à la station de traitement,
- Remaniement des dispositifs d'autosurveillance en entrée de la station et des stockeurs, conformément aux remarques émises par les services de l'Agence de bassin,
- Création d'une reprise de temps sec (« RTS ») d'une capacité de 30 m³/h, valeur fixée suite à l'analyse des impacts effectuée avec la méthode Rhin-Meuse du Fossé des Allemagnes et dégrillage des débits excédentaires avant

La collectivité songe également à entreprendre des travaux sur les stations d'épuration de Clastres et de Saint-Simon. Deux possibilités sont possibles : la refonte des stations d'une part ou le raccordement à une autre station d'autres part. Aujourd'hui, ces deux équipements sont obsolètes.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2024
<i>Durée de l'action :</i>	3 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	4 530 000 €
<i>Etudes envisagées</i>	
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Bat entrée STEP Gauchy + fosse des Allemagnes	3 850 000 €
STEU Clastres	360 000 €
STEU Saint-Simon	320 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Agence de l'Eau Artois Picardie	170 000,00 €	25,00%	680 000,00 €
Autofinancement	4 360 000,00 €	96,25%	4 530 000,00 €
TOTAL GENERAL	4 530 000,00 €	100,00%	4 530 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Sécuriser et assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration de la collectivité
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	Taux de réalisation des travaux prévus
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3.24

<i>Intitulé de l'action :</i>	1^{ère} desserte en assainissement
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Jérôme LASSEAUX	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement	Chargé de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 30 61	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	jerome.lasseaux@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

L'Agglo du Saint-Quentinois assure la collecte et le traitement des eaux usées et pluviales, et assure la gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) depuis le 1er janvier 2010. Elle a pour objectif de rendre au milieu naturel une eau propre.

La collectivité s'est engagée dans le projet de travaux de desserte en assainissement des eaux usées sur des secteurs où le passage assainissement collectif n'a pas encore été effectuée.

Sont concernés les secteurs suivants :

- Les rues de la cimenterie et Theillier Desjardins à Saint-Quentin
- La Rue de La-Haut à Cugny
- Les villages d'Aubigny-Aux Kaisnes et de Villers Saint Christophe

Cette opération comprend un programme de travaux visant à la mise en œuvre des canalisations de collecte et de transport des eaux usées. Il comprend également les branchements pour les usagers.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2026
<i>Durée de l'action :</i>	5 ans

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	1 680 000 €
Etudes envisagées	
Coût prévisionnel des études (HT)	
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Rues de la cimenterie et Theillier Desjardins	350 000 €
Rue de la Haut	300 000 €
Aubigny-aux-Kaisnes et Villers-Saint-Christophe	1 030 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	175 000,00 €	50,00%	350 000,00 €
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Agence de l'Eau Artois Picardie	413 100,00 €	24,59%	1 680 000,00 €
Autofinancement	1 091 900,00 €	64,99%	1 680 000,00 €
TOTAL GENERAL	1 680 000,00 €	100,00%	1 680 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<p>Assurer le raccordement collectif des usagers au réseau d'assainissement</p>
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Taux de réalisation des travaux prévus</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3.25

<i>Intitulé de l'action :</i>	Bassin d'extension Marais Chantraine
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Jérôme LASSEAUX	Rémi PASSARELLA
<i>Fonction</i>	Directeur de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement	Chargé de mission
<i>Téléphone</i>	03 23 06 30 61	03 23 63 68 12
<i>Email</i>	jerome.lasseaux@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Les aménagements envisagés pour cet ouvrage visent à :

- Limiter la pollution des eaux pluviales rejetées via les trois siphons dans la Somme, au moins pour les pluies courantes, y compris pour celle de type macro-déchets et flottants,
- Améliorer les conditions hydrauliques du pompage vers la station d'épuration, et notamment la reprise par temps sec et lors des faibles précipitations des effluents qui s'écoulent dans les collecteurs pluviaux convergeant vers le site du PR A (2ø2000 et ø1500).

La possibilité de mieux dégriller les effluents refoulés vers la StEp est à examiner (actuellement, le dégrillage en place se caractérise par un entrefer de 2,5 cm, largeur excessive pour produire un effluent directement admissible sur le dessablage-déshuilage puis la filière biologique¹ de la StEp). Si la mise en place d'un dégrillage plus fin n'est pas possible sur le site du PR A, un dégrillage complémentaire de l'effluent devra être envisagé sur le site de la StEp.

L'analyse du fonctionnement du fonctionnement du PR A a montré qu'une régularisation du refoulement des eaux usées vers la StEp était indispensable afin de supprimer les à-coups de débit à laquelle cette dernière est soumise et pour moins solliciter les canalisations de refoulement de ce poste (notamment risques liés aux coups de bélier pour les tronçons les plus anciens). En particulier, le fonctionnement alternatif lié au cycle d'ouverture / fermeture de la vanne reliant le système pluvial au système de collecte des eaux usées doit être abandonné.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	
Fin prévisionnelle de l'action :	
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	2 495 750 €
---	--------------------

Etudes envisagées	
Coût prévisionnel des études (HT)	

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Optimisation fonctionnement PR A et Aménagement des siphons	1 418 750 €
Bassin de Stockage-décantation du PR A	1 077 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Agence de l'Eau Artois Picardie			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL			

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique</i> (veuillez surligner l'orientation de l'action)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique</i> (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</p>	
<p><i>Finalité recherchée :</i> (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</p>	
<p><i>Indicateurs :</i> (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</p>	<p>Taux de réalisation des travaux prévus</p>
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE</i> (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°3.26

Intitulé de l'action :	Coulées de boue
-------------------------------	------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action :	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
-------------------------------------	---

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
Personne en charge du projet	Jérôme LASSEAUX	Rémi PASSARELLA
Fonction	Directeur de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement	Chargé de mission
Téléphone	03 23 06 30 61	03 23 63 68 12
Email	jerome.lasseaux@casq.fr	remi.passarella@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Les communes situées à proximité de Saint-Quentin subissent régulièrement des inondations par ruissellement et coulée de boue. Les communes d'Essigny-le-Petit, Fayet, Fonsomme, Homblières, Lesdins, Morcourt, Neuville-Saint-Amand, Omissy et Remaucourt ont été reconnues par arrêté catastrophe naturelle inondations et coulées de boues sur les années 1986, 1995 et 2008 (Essigny-le-petit), 1992, 1999, 2008 et 2018 (Fayet), 1986, 1999, 2008 (Fonsomme), 1986, 1993, 1999 et 2008 (Homblières), 1986, 1993, 1999, 2008 et 2016 (Lesdins), 1999 et 2008 (Morcourt), 1986, 1995, 1999, 2008 et 2016 (Neuville-Saint-Amand), 1986, 1999, 2008 et 2016 (Omissy), 1984, 1995, 1999 et 2008 (Remaucourt).

Un Plan de Prévention des Risques, dont un des objets concerne les coulées de boue, couvre les communes d'Essigny-le-Petit, Lesdins et Remaucourt.

Les impacts de ces phénomènes affectent en premier lieu des secteurs bâtis situés dans des thalwegs ou en limite des zones agricoles – zones urbaines

Le projet faisant l'objet de la présente demande est issu d'un évènement significatif ayant eu lieu de 11 septembre 2008. Le territoire a subi un orage de l'ordre de 40 à 160 mm en 3 heures. Cet évènement, dont la pluviométrie a été estimée de l'ordre de centennal, a causé d'importants dommages matériels sur 16 sous-bassins versants.

En 2010, l'AMEVA a engagé une première étude préliminaire permettant de mettre en évidence les volumes de ruissellements et les possibilités d'aménagement sur 16 sous-bassins versants sur les communes de Fonsomme, Essigny-le-Petit, Remaucourt, Lesdins, Omissy, Morcourt, Homblières, Harly, Neuville-Saint-Amand, Fayet.

En 2013, l'AMEVA a engagé une étude d'avant-projet afin d'identifier les possibilités d'accord avec les communes et les agriculteurs pour les aménagements proposés ainsi que les répercussions financières et réglementaires. L'avant-projet a été réalisé par la Chambre d'Agriculture de l'Aisne.

En 2015, La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a contractualisé avec les communes concernées des conventions de délégation temporaire de compétences permettant à l'intercommunalité de réaliser les études et les travaux nécessaires aux investissements, de mener les procédures règlementaires adéquates, de solliciter les partenaires financiers et de contractualiser avec les agriculteurs concernés pour la mise en place des aménagements.

L'objectif du projet est de réaliser plusieurs typologies d'aménagements au droit des parcelles impactant les zones urbanisées. Sont prévus les ouvrages suivants :

- 3 160 mètres linéaires de haies
- 1 255 m² de talus, rehaussement
- 27 260 m² de talus d'eau non permanent (mares, noues, fossé, surface inondable)
- 1 035 mètres linéaires de fossé enherbé
- 14 mètres linéaires de protections de berges par enrochements

La durée globale de l'opération est établie sur 24 mois.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2018
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	2022
<i>Durée de l'action :</i>	4 ans

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	817 824 €
<i>Etudes envisagées</i>	Oui
<i>Coût prévisionnel des études (HT)</i>	
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Dépenses de personnel	68 000 €
Dépenses de prestations externes de services	54 824 €
Frais d'enquête publique	5 000 €
Travaux	690 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER	171 743,04 €	21,00%	817 824,00 €
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)	163 564,80 €	21,81%	749 824,00 €
Agence de l'Eau Artois Picardie	277 645,00 €	33,95%	817 824,00 €
Autofinancement	204 871,16 €	25,05%	817 824,00 €
TOTAL GENERAL	817 824,00 €	100,00%	817 824,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Réduire le risque et les dommages relatifs aux ruissellements agricoles
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	Taux de réalisation des travaux prévus
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	Assurer la protection des zones précitées et réduire les incidents de type ruissellements agricoles et coulées de boue.

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Mise en conformité de la qualité de l'eau de l'étang et de la Plage d'Isle
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Ville de SAINT-QUENTIN
-------------------------------------	------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Luc DUFOUR	Audrey CHNITI
<i>Fonction</i>	Directeur des Sports et Vie Associative	Chargée de mission - DGPIIM
<i>Téléphone</i>	03.23.06.30.40	03.23.06 95.02
<i>Email</i>	luc.dufour@saint-quentin.fr	audrey.chniti@saint-quentin.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Depuis la saison balnéaire 2013, l'évaluation de la qualité des eaux de baignade est déterminée selon des règles fixées par la directive européenne 2006/7/CE et par l'arrêté du 22 septembre 2008 relatif à la fréquence d'échantillonnage et aux modalités d'évaluation de la qualité et de classement des eaux de baignade.

Depuis 2016, les eaux de baignade de l'Etang d'Isle sont classées par l'ARS comme de « qualité insuffisante » en raison d'une concentration importante d'Escherichia Coli (matières fécales) et d'entérocoques intestinaux. Le profil de baignade actuel, élaboré en 2013, est donc inadapté au vu des résultats.

Nous avons ainsi fait appel au cabinet GEONAT (Limoges) qui avait pour mission de réaliser un nouveau profil de baignade pour la collectivité, d'identifier les sources possibles de pollution et de déterminer des solutions /axes d'amélioration sur la qualité des eaux de baignade. Plusieurs réunions ont eu lieu dans ce cadre avec les différents services concernés (dont l'Agglomération du Saint-Quentinois).

Suite à la réalisation de cette étude et au plan d'actions en découlant, voici les actions déjà réalisées / à poursuivre, celles qui sont à développer et celles restant à réaliser si l'on souhaite pouvoir revenir à une qualité des eaux de baignade conforme à la réglementation.

A noter que la baignade n'aurait pu être autorisée à l'été 2020 que si le plan d'action est enclenché, et si possible sur la totalité des actions, mais la crise sanitaire a fait que la plage d'Isle a été ouverte mais pas la zone de baignade.

Actions déjà réalisées / à poursuivre :

- **Sur la zone d'étude :**

- Contrôle et suivi des réseaux d'eaux usées défectueux (compétence Agglo) à travers le contrôle et la sensibilisation des propriétaires ainsi que sur la réfection des raccordements le nécessitant.
- Contrôle et suivi des réseaux d'eaux pluviales (compétence Agglo) à travers le contrôle et la réparation des réseaux d'eaux pluviales.

A titre préventif, l'ensemble de l'Avenue Léo LAGRANGE a fait l'objet d'une inspection approfondie par l'AGGLO (notamment bâtiment SNCF), ne semble pas causer de troubles.

- **Sur le plan d'eau :**

- Ancien bâtiment VNF (long du chemin du halage) : Désaffectation de la fosse à eaux usées (compétence Agglo). Nous avons eu la confirmation que la fosse a été désaffectée par VNF.

- **Sur la zone de baignade (compétence Ville) :**

- Recharge en sable + nettoyage du sable régulier
- Relevés d'observations + respect des arrêtés municipaux lors des ouvertures + actualisation des informations à destination du public
- Nettoyage régulier des sanitaires
- Actualisation de la fiche de synthèse : à faire tous les ans (avant le début de la saison)

Actions à développer :

- **Sur la zone de baignade :**

- Surveillance des oiseaux (compétence : gestionnaire de la Réserve Naturelle : AGGLO)
- Effarouchement des oiseaux (compétence ville)

Actions à mettre en œuvre :

Sur le plan d'eau

<u>Quoi ?</u>	<u>Quand ?</u>	<u>Comment ?</u>	
Arrêt de l'alimentation des cygnes et canards au niveau de la guinguette	Immédiat (FAIT)	Sensibilisation public/clients et pose de panneaux	Ville / Guinguette
Arrêt de l'alimentation des oiseaux sur la plage	Immédiat (FAIT)	Sensibilisation publique et pose de panneaux	
Diminution de l'amorçage dans les pratiques de la pêche	Printemps 2020	Information aux titulaires de permis de pêche	Compétence AAPPMA Réunion à caler par la Ville en 2021
Veille à la non-prolifération des populations éventuelles de ragondins et de l'avifaune	En permanence	Rondes, repérages et comptages	L'Agglomération
Gestion durable du plan d'eau	En permanence	Surveillance de son évolution	Ville et Agglo

Sur la zone d'étude				
<u>Quoi ?</u>	<u>Quand ?</u>	<u>Comment ?</u>		<u>Qui</u>
<p>Mise en conformité des 25 habitations présentant des non-conformités sur les branchements eaux usées (Rû d'Harly) = 2^{ème} point le plus problématique.</p>	<p>Dès que possible,</p>	<p>Pénalités et amendes en cas de travaux non fait</p>	<p>Agglo / Mairie d'Harly Les habitants concernés ont déjà reçu un courrier leur demandant de se mettre en conformité.</p> <p>Suivi effectué par l'Agglo et le Maire d'Harly. La finalisation des Contrôles sur la commune d'Harly est en cours. Une rencontre a eu lieu avec le Maire concerné sur les différentes contraintes (Notamment financière pour les riverains.</p> <p>La politique de l'Agglo sur les mises en conformité est qu'elles laissent 2 ans aux usagers pour s'y Soumettre (procédure, courriers...)</p> <p>S'ils ne réalisent pas les travaux, la part assainissement dans l'émission de la facture d'eau est doublée.</p> <p>Ils peuvent également se Substituer aux frais avances du propriétaire.</p> <p>Sur 25 contrôles, 17 habitations sont à ce jour en non conformités</p>	
<p>Travaux sur le réseau d'eau usée de la base nautique : présence de flaches, contre-pente et mauvaise réalisation du réseau</p>	<p>A continuer pour 2021</p>	<p>Travaux sur le réseau extérieur</p>	<p>Ville : DGST / Assurance</p> <p>Etat d'avancement : Le rapport d'inspection télévisé effectué par la société PIERMANT révèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une casse sur le réseau EU qui a été réparée immédiatement. -des présences de flaches, d'une contre pente et de malfaçons au niveau des réseaux EU et EP. <p>Les travaux ne semblent pas avoir été exécutés dans les règles de l'art au vu de la nature du terrain marécageux. L'entreprise aurait dû consolider l'assise. Il nous faut donc ouvrir un dossier en contentieux dans le cadre de la garantie décennale.</p>	

			<p><i>Chiffrage des travaux en cours (ils seront complexes car une partie des réseaux EU se trouve sous dalle avec pieux). Cependant, il est à noter que ces désordres ne sont pas à l'origine d'infiltration dans le sol. La casse ayant été réparée, le réseau n'est plus fuyard. Des contrôles a posteriori seront effectués par inspection télévisée dans l'attente de la réfection complète.</i></p>
<p>Travaux sur le réseau d'eaux usées de la guinguette : présence de flaches, fissures et casses de tuyaux</p>	<p>A continuer pour 2021</p>	<p>Travaux sur le réseau, sous la dalle de la guinguette</p>	<p>Ville : DGST car propriétaire des lieux. Lien à effectuer avec le locataire.</p> <p>Etat d'avancement : Le rapport d'inspection télévisé effectué par la société ORTEC a révélé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une absence de l'évent en bout de réseau EU au niveau des toilettes du personnel du restaurant. L'entreprise JOURNEL est intervenue immédiatement et a procédé à la désinfection des sols. - Des présences de flaches et une contre pente du réseau EU. Les travaux de consolidation du réseau EU sous dalle ne semblent pas avoir été exécutés selon la contrainte liée à la nature du terrain marécageux. Il aurait fallu consolider le réseau EU par des étriers repris dans la dalle. <p>La Ville est en attente du chiffrage de réfection des réseaux, la contrainte d'exécution étant qu'il faudrait casser la dalle dans la cuisine et le couloir des toilettes du public pour rejoindre la station de relevage côté façade principale.</p> <p>A noter que les flaches et la contre pente ne sont plus à l'origine d'infiltrations dans le sol.</p> <p>La mise en place de l'évent ayant</p>

			<p>été réalisée, le réseau n'est en effet plus fuyard. Des contrôles a posteriori seront effectués par inspection télévisée dans l'attente de la réfection complète.</p>
<p>Curage de l'étang dans sa totalité Il s'agit ici de la problématique principale.</p>	<p>A moyen terme</p>	<p>Chiffrage à effectuer</p>	<p>Ville et Agglo</p> <p>La ville est propriétaire de l'Etang.</p> <p>Le dernier curage date des années 90. Présence de tourbe et vase en énorme quantité. L'étang ne fait plus qu'1m25 de profondeur. Trop de phosphore : les algues remontent. Risque d'explosion à tout moment (« bloom d'algues »).</p> <p>Nécessite un accompagnement par un cabinet. Il est proposé de missionner le cabinet GEONAT pour élaborer le projet. Co financement de l'Agglo</p> <p>Il conviendra en parallèle de se renseigner auprès de l'Agence de l'Eau sur les possibilités de subventions.</p> <p>Selon les services, ce projet se déploiera sur environ 4 ans : 1 à 2 ans sur la phase préparatoire 1 an de travaux (curage de l'Etang) 1 an (marge de sécurité)</p>

Ferme

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Depuis courant 2020
Fin prévisionnelle de l'action :	2023-2024
Durée de l'action :	3 à 4 ans (estimation faites par la Cabinet Geonat de Limoges)

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	3-4 000 000 € (estimation)
Etudes envisagées	Oui
Coût prévisionnel des études (HT)	€
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Agence de l'eau			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. Un territoire éco-responsable
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	<p>A définir</p>
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une mise en conformité de l'espace aquatique de l'étang d'Isle (baignade mais aussi pour les activités sportives et de loisirs) - Un développement de cet espace unique en cœur de ville - Une mise en conformité aussi dans la gestion des espaces aquatiques et gestion de la réserve naturelle - Conformité dans la gestion des eaux usées (particuliers)
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Par les contrôles sanitaires réguliers réalisés par l'Agence Regional de Sante sur la qualité des eaux. - Par un suivi d'un cabinet spécialisé qui pourra nous accompagner dans le suivi des actions
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>A préciser</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°... 1

Intitulé de l'action : Isolation extérieure du foyer rural

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : Mairie de Cataraucourt

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	Roland Noctelli	
Fonction	Maire	
Téléphone	0323605622	
Email	mairie.cataraucourt@wanadoo.fr	

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Isolation extérieure du foyer rural

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	01/01/2022
Fin prévisionnelle de l'action :	31/12/2023
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) €

Etudes envisagées Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT) €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action : **Modernisation numérique du Service Déchets Ménagers et Assimilés**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : Céline MERTENS

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	Céline MERTENS	Elodie KESSLER
Fonction	Chef de Pôle Déchets et Développement Durable	Responsable administratif et financier
Téléphone	07 86 00 08 83	03 23 06 31 21
Email	celine.mertens@casq.fr	Elodie.kessler@casq.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Depuis 2019, le service Déchets Ménagers a engagé une démarche de modernisation numérique à travers la mise en place d'applications numériques (Workforce-Survey). Ces applications permettent d'optimiser la réactivité du service et de simplifier les démarches et procédures en interne en les dématérialisant.

Ainsi une application a été élaborée par le service SIG pour la collecte des déchets valorisables (collecte gratuite et sur rdv des déchets volumineux mobiliers et appareils électriques et électroniques). Une autre application recense tous les points d'apport volontaire ainsi que leur état (bon, à nettoyer, à remplacer, ...).

Le projet est de poursuivre cette modernisation numérique en développant des applications concernant la gestion de la livraison et de la maintenance des bacs, le suivi des circuits de collecte, la mise en ligne de cartographies des points d'apport volontaire, la mise en place de tableaux de bords de suivi des performances de tonnages des déchets et le taux de remplissage des équipements afin d'optimiser les collectes.

Une étude d'optimisation du service DMA sera lancée en 2021. Dans cette étude est compris un axe spécifique sur la modernisation du service notamment sur le contrôle d'accès dans les 4 déchèteries communautaires.

La mise en place de ces applications implique l'acquisition de matériels spécifiques tels que des smartphones, lecteurs de puces, tablettes, logiciels, lecteurs de plaques d'immatriculation, système GPS,...).

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2023
Durée de l'action :	2 ans

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	90 000 €
---	----------

Etudes envisagées	Oui (axe numérique compris dans l'étude d'optimisation du service)
Coût prévisionnel des études (HT)	105 000 € 2021-2023

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Acquisition de matériel informatique (smartphones, tablettes, lecteurs de puces...	30 000€/an

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Un territoire entreprenant et attractif</u> 2. <u>Un territoire au plus proche des habitants</u> 3. <u>Un territoire éco-responsable</u> 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	Optimisation du service à l'utilisateur – Dématérialisation des démarches et procédures administratives
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Economies de fonctionnement grâce au suivi numérique des équipements de collecte (suivi du remplissage des conteneurs d'apports volontaires permettant d'optimiser les circuits de collecte, suivis et optimisation des circuits de collecte,...)

<p>Indicateurs : <i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	<p>Mise en place d'applications Nombre de cartographies réalisées Pertinence des tableaux de bords Nombre d'agents équipés Nombre de véhicules équipés de système GPS Nombre d'équipements suivis et cartographiés</p>
<p>Résultats attendus au terme du CRTE <i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action : Travaux de sécurisation bassin d'eaux pluviales commune de CLASTRES

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : CASQ

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet		
Fonction		
Téléphone		
Email		

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Sur les communes de CLASTRES et ARTEMPS, L'Agglo a en gestion un pôle mécanique proposant plusieurs activités de sport mécanique.

Cette structure située sur l'ancienne base aérienne de l'Otan présente une configuration de zones stabilisées sur près de 210 ha.

Ces surfaces génèrent des quantités d'eaux pluviales qui sont gérées dans plusieurs bassins EP situés à quelques centaines de mètre du site.

Les arrivées des eaux sont collectées dans un premier bassin EP de 2250 m² puis en déverse sur deux autres bassins EP, un de 1670 m², l'autre de 2900 m².

Ces bassins sont situés au milieu de parcelles agricoles et sont donc ouverts sur le domaine public.

Le premier bassin dispose de plusieurs puits d'infiltrations. Une garde d'eau en infiltration est fréquente sur environ 0.5 à 1 m de hauteur.

Les deux autres sont en infiltration sans puit.

Il nous faut donc mettre en sécurité ces bassins qui actuellement ne bénéficient d'aucune protection particulière.

Les travaux de sécurisation consisteraient à mettre en œuvre une clôture de type grillage galvanisé à mailles progressives sur la périphérie de chaque bassin avec mise en place d'un portail de 4m de passage, l'ensemble sur 2m de hauteur.

Le premier bassin sur 200 ml

Le deuxième bassin sur 166 ml

Le dernier bassin sur 250 ml

Nous devons préalablement, réaliser des abattages d'arbres et diverses végétations ainsi que les rognages de souches pour permettre l'installation des clôtures.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Septembre 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Décembre 2021
Durée de l'action :	4 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	29 000.00€
---	------------

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<p><i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<p><i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i></p>	
<p><i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i></p>	
<p><i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i></p>	
<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	<p>Permettre de sécuriser notre patrimoine eau assainissement.</p>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

<i>Intitulé de l'action :</i>	Géoréférencement de 6 postes de suivi limnimétrique du réseau hydrographique de l'Agglo
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	
-------------------------------------	--

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Christophe VILLAIN	
<i>Fonction</i>	Conseiller technique RNN - GEMAPI	
<i>Téléphone</i>	0677045950	
<i>Email</i>	christophe.villain@casq.fr	

Présentation de l'action

<i>Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée</i>
<p>L'Agglo gère au regard de sa compétence GEMAPI le réseau hydrographique des cours d'eau présents sur son territoire.</p> <p>Les cours d'eau présentent des variations de niveaux (limnimétriques) au cours des saisons et lors d'épisodes climatiques particuliers. Les variations de niveaux d'eau ont des conséquences sur les espaces urbanisés périphériques.</p> <p>Il est nécessaire de mesurer ces variations et d'en informer précisément les riverains.</p> <p>Cette veille permet aussi d'informer les projets périphériques des cours d'eau pour anticiper les risques.</p> <p>L'Agglo dispose de 7 postes de suivi limnimétriques sur son réseau hydrographique dont un seul est géoréférencé. Les 6 autres nécessitent de l'être pour disposer d'un réseau cohérent.</p>

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	03/2022
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	06/2022
<i>Durée de l'action :</i>	3 mois

Coût prévisionnel du projet

<i>Budget prévisionnel global de l'action (HT)</i>	5 000 €
--	----------------

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Travaux topographiques de rattachement en « x, y, z »	0,00 €
Préparation de relevé topographique par point	210,00 €
Préparation de relevé topographique par hectomètre	4 480,00 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Etat DSIL		
Etat FNADT		
Etat DPV		
DRAC		
Région (CPER)		
Département (API)		
Autres (préciser)		
Autofinancement		100%
TOTAL GENERAL		100%

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	Programme de restauration et d'entretien de la Somme amont et affluents 2021/2030 (compétence GEMAPI)
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	<ul style="list-style-type: none"> -Disposer de 6 postes de données limnimétriques supplémentaires corrélables avec les géoréférencements publics. -Fournir aux collectivités des données limnimétriques du réseau hydrographique de l'Agglo fiables et permanentes.

<i>Indicateurs :</i> <i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Obtenir le géoréférencement supplémentaire de 6 postes de données limnimétriques présentes sur le réseau hydrographique de l'Agglo (compétence GEMAPI)
<i>Résultats attendus au terme du CRTE</i> <i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Disposer d'un maillage de 7 postes de données limnimétriques géoréférencées sur le réseau hydrographique de l'Agglo

FICHE PROJET

Nom du projet : Jardins partagés et collectifs sur la friche Maréchal Juin

Description globale du projet :

Cette friche industrielle au passé si riche, rythmé par de multiples mutations est rachetée en 2015 par l'Agglomération du Saint-Quentinois, pour y implanter un nouveau projet tourné vers l'avenir, sous la forme d'un Ecoquartier en cœur de ville.

Suite à cette acquisition, l'ensemble immobilier existant a été désamianté, déconstruit et dépollué par l'Agglomération du Saint-Quentinois entre février 2017 et mai 2018.

Des études préalables ont été menées par l'Agglomération du Saint-Quentinois ainsi qu'une concertation relative à l'aménagement de la friche du Maréchal Juin qui s'est tenue du 18 octobre 2017 au 18 novembre 2017. Grâce à ces démarches, des enjeux de revitalisation du quartier du Faubourg d'Isle, ainsi que de renforcement de l'offre en formation supérieure sur le territoire sont ressortis comme évident. La population estudiantine du Saint-Quentinois croît chaque année et aujourd'hui, un manque d'équipement à destination des étudiants est une entrave à la bonne captation et rétention de cette population.

En 2019, l'Agglomération du Saint-Quentinois a confié à la SEDA une concession d'aménagement pour une durée de 8 ans. L'opération permettra la poursuite du renouvellement urbain du quartier du Faubourg d'Isle à proximité du campus universitaire.

Entrant pleinement dans l'objectif national et local de reconversion des friches industrielles, combiné à la volonté de redynamiser le centre-ville de Saint-Quentin, l'Agglomération du Saint-Quentinois, après plusieurs années d'études et de prospections, a défini les besoins sur ce site. Un programme de logements mixtes, une maison de services aux étudiants ainsi qu'une résidence étudiante seront implantés sur le site. De plus, dans le but de développer l'offre en formation sur son territoire et de répondre aux besoins des jeunes diplômés et acteurs du territoire, deux bâtiments seront érigés. Le premier étant un centre de formation/extension de l'UPJV qui accueillera une antenne de l'IAE ainsi qu'un nouveau parcours d'ingénieurs. Le second étant un bâtiment tertiaire renforcera l'offre déjà existante sur le territoire et renforcera la stratégie Robonumérique portée par l'Agglomération du Saint-Quentinois comme porteur de développement économique.

Focus sur les jardins partagés :

Depuis le début du projet, l'Agglomération du Saint-Quentinois est très attentive à la qualité des futurs espaces végétalisés. Pour ce faire, l'Agglo accompagne les porteurs de projets vers des réflexions d'implantation du bâti, laissant place à des espaces extérieurs privés de bonne proportion et permettant une bonne continuité avec les espaces végétalisés publics.

D'autre part, dans le but de répondre aux engagements fixés par le référentiel EcoQuartier, l'ambition de l'Agglo du Saint-Quentinois est que tous les habitants de ce nouveau quartier puissent être sensibilisés aux avantages d'une alimentation locale et abordable. Cette action ciblée permet également de lutter plus globalement contre l'artificialisation des sols, de protéger la biodiversité mais aussi d'agir en faveur de la protection des ressources en eau et d'en assurer une gestion qualitative et

économique. En outre, l'implantation de jardins partagés permettra à l'Agglo de mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de solidarité portée par un urbanisme favorable à la santé et assurant un cadre de vie sain et sûr.

En effet, les jardins partagés peuvent avoir bien d'autres répercussions positives à long terme sur la vision des habitants de leur quartier. Il a été démontré que mutualiser l'entretien d'un espace commun, comme un jardin cultivé, renforce le lien social, participe à la valorisation de l'image du quartier et développe un attachement à celui-ci. L'espace public devient alors un prolongement de son habitation auquel les habitants veulent y apporter du soin.

Calendrier prévisionnel :

L'aménagement de la parcelle dédiée aux jardins partagés débutera après une concertation citoyenne auprès des habitants du quartier, et sera réalisé dans la continuité des travaux de VRD du futur quartier c'est-à-dire à partir du deuxième trimestre 2022.

Objectifs :

- Favoriser le vivre-ensemble, la cohésion et l'inclusion sociale dans le nouvel EcoQuartier.
- Respecter les engagements fixés par le référentiel EcoQuartier et les engagements liés au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).
- Mettre en place une démarche vertueuse, écologique et solidaire au service des habitants du quartier.
- Dynamiser l'activité du quartier et offrir un cadre de vie agréable.

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° 1

Intitulé de l'action : Rénovation SHP en LED (2^{ème} - tranche)

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : Mairie de ROUVROY.

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	M. LEMOINE Philippe	
Fonction	le Maire	
Téléphone	0323626443	
Email	mairie.rouvroy@vermandois.fr	

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

- Rénovation de l'éclairage public en LED (rue des Prés et des Bosquets).
la solution LED est performante sur les aspects énergétiques et environnementaux.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	octobre 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	fin novembre 2021.
Durée de l'action :	2 mois.

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	€ 12787,08.
---	-------------

Etudes envisagées	<input checked="" type="checkbox"/> oui / non
Coût prévisionnel des études (HT)	€ -

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
12787,08'	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	2557,42	20%	12 987,08
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser) DETR	7672,95	60%	12 787,08
Autofinancement	2557,42	20%	12 787,08
TOTAL GENERAL	12 787,08	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. <u>Un territoire éco-responsable</u> 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	la transition énergétique
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	- aspects énergétiques - et environnementaux
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	- Réduction de puissance autonome par habage intégrée - - Abaissement des flux lumineux pendant la nuit.
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	- Meilleure perspective des priorités des projets.

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° ...

Intitulé de l'action :	Aménagement et gestion d'une zone de marais
-------------------------------	--

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action :	Ville de GAUCHY
-------------------------------------	-----------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
Personne en charge du projet	Frédéric MANTAUX	Régis CHEVALIER
Fonction	Directeur des Services Techniques	Directeur Général des Services
Téléphone	03.23.08.43.32	03.23.08.43.38
Email	dst@ville-gauchy.fr	dgs@ville-gauchy.fr

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La ville de Gauchy a engagé une réflexion globale pour la réhabilitation et la valorisation de 11 hectares de marais récemment acquis sur le site de la friche de l'ancienne usine Tergal Industries. Cette réflexion a pour objectif la préservation du patrimoine naturel et la création d'un pôle récréatif et éducatif.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Avril 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Mars 2023 pour l'aménagement et durée indéterminée pour la gestion
Durée de l'action :	2 ans pour l'aménagement et durée indéterminée pour la gestion

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	250 000 €
Etudes envisagées	Oui
Coût prévisionnel des études (HT)	2864,00 €

<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Diagnostic écologique du site	A chiffrer
Production d'une notice de gestion	A chiffrer
Aménagement des marais	A chiffrer

Plan de financement prévisionnel du

projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter HT	Taux	Assiette prévisionnelle HT
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL	125 000,00 €	50%	250 000,00 €
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)	25 000,00 €	10%	250 000,00 €
Département (API)	25 000,00 €	10%	250 000,00 €
Autres (préciser)			
Agence de l'eau	25 000,00 €	10%	250 000,00 €
Autofinancement	50 000,00 €	20%	250 000,00 €
TOTAL GENERAL	250 000,00 €	100%	250 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants et garant du vivre ensemble 3. <u>Un territoire éco-responsable</u>
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	Préservation d'un patrimoine naturel
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Réhabilitation et valorisation des marais Création d'un pôle récréatif et éducatif
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Présence de la faune et de la flore Fréquentation citoyenne des lieux
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Valorisation d'un ancien site industriel en lieu naturel à préserver

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

 FICHE PROJET N° *A*

 Intitulé de l'action : *Rénovation thermique de la mairie*
Présentation du Maître d'ouvrage

 Nom du porteur de l'action : *GASDON Jean-Louis*

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	<i>GASDON Jean-Louis</i>	<i>L'ANGELET Sandrine</i>
Fonction	<i>maire</i>	<i>secrétaire</i>
Téléphone	<i>06 18 26 73 68</i>	<i>03 23 63 31 34</i>
Email	<i>jean-louis.gasdon@ccpv.fr</i>	<i>mairie.clarke@orange.fr</i>

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La rénovation thermique de la mairie est prise en compte dans les travaux de réaménagement par le mix en accessibilité PMR (coût total : 211 193,62 € HT)

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	<i>juin 2021</i>
Fin prévisionnelle de l'action :	<i>décembre 2021</i>
Durée de l'action :	<i>6 mois</i>

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	€	<i>50 365,66</i>
Etudes envisagées	Oui/ non	
Coût prévisionnel des études (HT)	€	<i>3 945,66</i>
Postes de dépenses (hors études préalables) HT		
<i>matériel d'isolation</i>	€	<i>22 760</i>
<i>cloisons - remix en état</i>	€	<i>23 660</i>
	€	

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)	15 109	30	
DETR	20 146,26	40	
FDC	5 036	10	
Autofinancement	10 073,40	20	
TOTAL GENERAL	50 365,66	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	<i>lutter contre le changement climatique, améliorer l'efficacité énergétique</i>
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	<i>diminuer la consommation d'énergie, diminuer le coût de chauffage de la mairie.</i>
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	<i>- les consommations réalisées</i>
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	<i>tendre vers une diminution de 30% de la consommation d'énergie.</i>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°..2
Intitulé de l'action : *Rénovation thermique Appartements de Nature Sociale*
Présentation du Maître d'ouvrage
Nom du porteur de l'action : *GASDON Jean Louis*

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	<i>GASDON Jean Louis</i>	<i>LANGLET Sandrine</i>
Fonction	<i>Maire</i>	<i>Secrétaire</i>
Téléphone	<i>0518 25 73 68</i>	<i>0323 63 31 34</i>
Email	<i>jeanlouis.gasdon@spv.fr</i>	<i>maire@clastes@orange.fr</i>

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La commune possède un appartement qui est aujourd'hui inutilisé, mal agencé, pas isolé. Sa réhabilitation, en incluant le grenier, en deux appartements de nature sociale (coût total : 183024€ HT) inclut une isolation complète du bâtiment.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	<i>Février 2022</i>
Fin prévisionnelle de l'action :	<i>juillet 2022</i>
Durée de l'action :	<i>6 mois</i>

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	€ <i>66 730,87</i>
---	--------------------

Etudes envisagées	Oui/Non
Coût prévisionnel des études (HT)	€ <i>4640,87</i>

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
<i>matériaux / énergie</i>	€ <i>31 400</i>
<i>remix au état</i>	€ <i>30 620</i>
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)	10 676	16%	
A DETR	26 692	40%	
F. D. C.	14 681	22%	
Autofinancement	14 681	22%	
TOTAL GENERAL	66 730	100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	<i>lutter contre le changement climatique, améliorer l'efficacité énergétique -</i>
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	<i>diminuer la consommation d'énergie, diminuer le coût de chauffage -</i>
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	<i>les consommations réalisées - comparaisons -</i>
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	<i>lente des seuils diminuer de 30% de la consommation d'énergie -</i>

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°... 1

Intitulé de l'action : RENOVATION MAIRIE

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : COMMUNE DE RETAUCOURT

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	SERBE Damien	DORANGEVILLE Karine
Fonction	MAIRE	Secrétaire
Téléphone	0	03 23 08 52 82
Email	mairie.retaucourt@wanadoo.fr	

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Changement fenêtres et porte peintures
 Changement SOL électricité
 Création bureau pour le maire
 création Accueil + Accessibilité Handicapés.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	projet en cours
Fin prévisionnelle de l'action :	
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) €

Etudes envisagées Oui/non
 Coût prévisionnel des études (HT) €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°... 2

Intitulé de l'action : TRAVAUX Réhabilitation Logement Communal et d'Economie d'Énergie

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : DENREST Hugues

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	DENREST Hugues	DENREST Hugues
Fonction	Maire,	Maire
Téléphone	06-31-39-62-26	06-31-39-62-26
Email	annois.mairie@orange.fr	annois.mairie@orange.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La Commune d'Anisies est propriétaire d'un logement jouxtant la Nôve. Ce logement est insalubre dans occupant depuis plusieurs années. Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal ont décidé d'effectuer des travaux de réhabilitation afin de rendre le logement habitable. Les Natécup employés seront de qualité afin de préserver l'environnement par une économie d'énergie.

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Mars 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	Juillet 2021
Durée de l'action :	5 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) € 57 187,35

Etudes envisagées Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT) € 0

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Travaux de peinture	€ 2 117,75
Travaux d'électricité	€ 10 160,00
Travaux Plomberie + Chauffage	€ 7 713,46
Travaux Isolation + finitions	37 196,14

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)	57 187,75 HT	25%	14 296,93
Autres (préciser)	DETR 42 890,82 HT	50%	21 445,41 (demande en cas) sans TVA
Autofinancement	25 844,23 (hors TVA)		21 445,41 (hors TVA)
TOTAL GENERAL		100%	57 187,75 HT

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE.

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	Rehabilitation d'un logement communal insalubre
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Offrir en location du logement communal à la population baisser le coût des charges fixes par l'économie d'énergie générée par les matériaux
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	Mise en place des diagnostics énergétiques
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	<ul style="list-style-type: none"> - économie d'énergie - bien être



CRTE DU SAINT-QUENTINOIS
FICHE PROJET N°...1

Intitulé de l'action : Renovation Logement 30 Rue de Picardie

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : Commune de Lesdins

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	Fabien BLONDEL	
Fonction	MAIRE	
Téléphone	03 23 08 52 66	
Email	mairie.lesdins@wanadoo.fr	

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

ISOLATION du logement
 Changement de la porte d'entrée.
 Renovation totale de l'électricité

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2021 ou 2022
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) € 10 608,41

Etudes envisagées Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT) €

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N° 1

Intitulé de l'action : Renovation du gîte avec changement chaudière Fioul
Changement chaudière Mairie

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : COMMUNE DE LESDINS

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	Fabien BLONDEL	
Fonction	MAIRE	
Téléphone	03 23 03 52 66	
Email	mairie.lesdins@wanadoo.fr	

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée
Projet A venir cours du mandat.
-> renovation TOTALE du gîte avec changement de la chaudière
Fioul par une chaudière gaz
-> remplacement chaudière Fioul de la mairie par une chaudière gaz

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	Date non définie
Fin prévisionnelle de l'action :	
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) € Projets en cours de construction

Etudes envisagées Oul/non
Coût prévisionnel des études (HT) €

Postes de dépenses (hors études préalables), HT	
	€
	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	
Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°

<i>Intitulé de l'action :</i>	Travaux d'isolation du centre sportif Léo Lagrange
-------------------------------	---

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Commune de Harly
-------------------------------------	-------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Bernard DESTOMBES	Bernard DESTOMBES
<i>Fonction</i>	Maire de Harly	Maire de Harly
<i>Téléphone</i>	03 23 68 45 91	03 23 68 45 91
<i>Email</i>	commune.harly@wanadoo.fr	commune.harly@wanadoo.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La commune de Harly a engagé depuis plusieurs années des travaux sur son patrimoine afin de réduire les consommations d'énergie et valoriser ses équipements.

A ce titre, la commune de Harly souhaite engager des travaux d'isolation au centre sportif Léo Lagrange. Cette opération se décomposera en deux phases :

- Phase 1 : Isolation thermique de l'ensemble de la toiture
- Phase 2 : Isolation de l'intérieur

Concernant la phase 2, une réflexion est en cours sur la possibilité d'isoler l'intérieur du centre sportif en intégrant les isolants entre les ossatures bois de la structure.

L'objectif de cette opération est de réduire les consommations énergétiques du gymnase qui a été construit il y a plus de 30 ans. Des travaux de rénovation ont déjà eu lieu notamment avec le remplacement de la chaudière. En lien avec GRDF, une étude thermique avait été menée dans l'optique d'installer la solution idoine et procéder à la programmation de la nouvelle chaudière.

Cet équipement est utilisé quasiment quotidiennement par les écoles et les associations de la commune. Outre la partie gymnase, des salles de réunion composent également le lieu pour accueillir tous types d'associations (jeux de société, danse, ...).

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	2022 (à déterminer précisément)
---	--

Fin prévisionnelle de l'action :	2022 (à déterminer précisément)
Durée de l'action :	A déterminer

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	Phase 1 : 89 313 € Phase 2 : A déterminer
---	--

Etudes envisagées	Non
Coût prévisionnel des études (HT)	

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
Isolation de la toiture	89 313 €
Isolation de l'intérieur de l'équipement	A déterminer

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL/DETR			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
CASQ			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL			

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
--	--

<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	Réduire les consommations d'énergie du patrimoine communal
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Baisse de la consommation d'énergie
<i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Réduction des consommations d'énergie

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°

<i>Intitulé de l'action :</i>	Travaux de l'école maternelle
-------------------------------	--------------------------------------

Présentation du Maître d'ouvrage

<i>Nom du porteur de l'action :</i>	Commune de Harly
-------------------------------------	-------------------------

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
<i>Personne en charge du projet</i>	Bernard DESTOMBES	Bernard DESTOMBES
<i>Fonction</i>	Maire de Harly	Maire de Harly
<i>Téléphone</i>	03 23 68 45 91	03 23 68 45 91
<i>Email</i>	commune.harly@wanadoo.fr	commune.harly@wanadoo.fr

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

La commune de Harly a engagé depuis plusieurs années des travaux sur son patrimoine afin de réduire les consommations d'énergie et valoriser ses équipements.

En 2021, cela va se traduire par l'isolation de la toiture de l'école maternelle et l'installation de panneaux photovoltaïque sur une surface de 500 mètres carrés.

Des travaux ont déjà été engagés sur ce même bâtiment il y a 10 ans. En effet, l'ensemble des murs ont été isolés par l'extérieur.

La commune souhaiterait commencer les travaux lors des vacances d'été afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'établissement scolaire.

Ces aménagements permettront de réduire les consommations énergétiques de l'école mais également de produire du courant via l'installation des panneaux solaires.

Calendrier prévisionnel du projet

<i>Date de démarrage prévisionnelle :</i>	Eté 2021
<i>Fin prévisionnelle de l'action :</i>	Eté 2021
<i>Durée de l'action :</i>	2 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT)	285 000 €
Etudes envisagées	Non
Coût prévisionnel des études (HT)	
<i>Postes de dépenses (hors études préalables) HT</i>	
Panneaux photovoltaïques	139 000 €
Travaux d'isolation de la toiture	146 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL/DETR	171 000,00 €	60,00%	285 000,00 €
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
CASQ	42 750,00 €	15,00%	285 000,00 €
Autofinancement	71 250,00 €	25,00%	285 000,00 €
TOTAL GENERAL	285 000,00 €	100,00%	285 000,00 €

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> Un territoire entreprenant et attractif Un territoire au plus proche des habitants Un territoire éco-responsable Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	Réduire les consommations d'énergie du patrimoine communal

<i>Indicateurs :</i> <i>(veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	Baisse de la consommation d'énergie
<i>Résultats attendus au terme du CRTE</i> <i>(veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i>	Réduction des consommations d'énergie

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action : **Rénovation énergétique de bâtiments municipaux**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **Commune de Montescourt-Lizerolles**

	<i>Aspects techniques ou scientifiques</i>	<i>Aspects administratifs ou financiers</i>
Personne en charge du projet	M. GILBERT	M. LINIER
Fonction	Adjoint au maire	Maire
Téléphone	03 23 63 21 54	06 68 50 92 37
Email		stephane.linier@netcourrier.com

Présentation de l'action

Veillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Le but de l'action est de rénover un ensemble de 3 logements communaux (poser une isolation thermique intérieure ainsi que les revêtements de finition, remplacer de vieilles menuiseries par des modèles énergétiquement plus performante).

Rénovation de la toiture et pose d'une isolation à l'ancienne gare sncf

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	4ème trimestre 2021
Fin prévisionnelle de l'action :	2ème trimestre 2022
Durée de l'action :	6 mois

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) **Non encore défini**

Etudes envisagées **Oui/non**
Coût prévisionnel des études (HT) **0€**

Postes de dépenses (hors études préalables) HT
€

	€
	€

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiet e prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autof hancement			
TOTAL GENERAL		100 %	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE

<i>Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
<i>Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)</i>	
<i>Finalité recherchée : (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)</i>	
<i>Indicateurs : (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)</i>	

<p><i>Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)</i></p>	
---	--

Plan de financement prévisionnel du projet

Fonds	Montant sollicité ou à solliciter	Taux	Assiette prévisionnelle
Europe FEDER			
Etat ANRU			
Etat DSIL			
Etat FNADT			
Etat DPV			
DRAC			
Région (CPER)			
Département (API)			
Autres (préciser)			
Autofinancement			
TOTAL GENERAL		100%	

NB : le total général correspond au budget global prévisionnel de l'action indiqué ci-dessus

Objectifs poursuivis / résultats attendus au terme du CRTE / Indicateurs

Il s'agit ici de sélectionner l'orientation contractuelle et la priorité stratégique dans lesquelles s'insère l'action. Puis de préciser quelle est la finalité recherchée, en ajustant les indicateurs correspondants. Enfin de transcrire les résultats attendus au terme du CRTE.

Orientation stratégique (veuillez surligner l'orientation de l'action)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un territoire entreprenant et attractif 2. Un territoire au plus proche des habitants 3. Un territoire éco-responsable 4. Un territoire garant du vivre ensemble
Priorité stratégique (veuillez indiquer la priorité contractuelle)	
Finalité recherchée (veuillez expliquer quels sont les objectifs de l'action)	
Indicateurs (veuillez préciser comment l'action pourra être évaluée)	
Résultats attendus au terme du CRTE (veuillez détailler les résultats attendus au regard du contrat, en référence aux objectifs contractuels)	

CRTE DU SAINT-QUENTINOIS

FICHE PROJET N°...

Intitulé de l'action : **CHANGEMENT MODE CHAUFFAGE**

Présentation du Maître d'ouvrage

Nom du porteur de l'action : **M. Fidèle MAUDENS, Maire**

	Aspects techniques ou scientifiques	Aspects administratifs ou financiers
Personne en charge du projet	M. Fidèle MAUDENS	
Fonction	Maire	
Téléphone	03 23 67 39 24	
Email	mairie.fontainelesclers@gmail.com	

Présentation de l'action

Veuillez présenter l'action en donnant une description détaillée

Il est envisagé de faire une étude, afin de modifier le mode de chauffage dans le but de réduire les coûts énergétiques

Calendrier prévisionnel du projet

Date de démarrage prévisionnelle :	2022 - 2023
Fin prévisionnelle de l'action :	2022 - 2023
Durée de l'action :	

Coût prévisionnel du projet

Budget prévisionnel global de l'action (HT) : €

Etudes envisagées	Oui/non
Coût prévisionnel des études (HT)	€

Postes de dépenses (hors études préalables) HT	
	€
	€
	€